Nicolas Guyet de Besigny

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1664

Né à Paris, le 1622

Mort à Paris (St-Honoré), le 12 janvier 1698.

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Batterel : t. IV, p. 130-155 notice.
" p. 44, 47, 75

Cloyseault : Ménologe, p. 386.
" Vies, t. III, p. 211.

Bicaïs : t. I, p. 788.

Nogent-sur-Marne.
20 mars 1969.

Monsieur l'Abbé,

Je suis heureux de vous adresser ci-joint, pour les archives de l'Oratoire, le "tiré à part" d'une communication concernant le Père Guyet de Chevigny.

Je tiens à cette occasion à vous renouveler mes remerciements pour les précieuses références que vous avez bien voulu me signaler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments déférents.

A. P. de Mirimonde

Hommage
aux Archives de l'Oratoire

A. P. de Mirimonde

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 20 MAI 1927

EXTRAIT

LIBRAIRIE F. DE NOBELE
35, rue Bonaparte, PARIS (VIe)
1968

TABLEAUX ET DOCUMENT RETROUVÉS

Noël Gasselin. Watteau. Rigaud. Oudry. Mariège. Greuze. Brenet. Moreau le Jeune

(Communication de M. A.-P. de Mirimonde.)

Les visites effectuées dans les musées de province, les rencontres fortuites au cours des recherches, le hasard des ventes publiques ont permis d'identifier ou d'attribuer quelques œuvres exécutées par des artistes peu connus ou par des maîtres importants. Ce ne sont que des miettes d'histoire de l'art, mais peut-être pourront-elles être utiles un jour pour certains travaux de synthèse.

Noël Gasselin est signalé, en une ligne, par Bénézit : « peintre à Paris en 1667 ». Or, il est passé à la Galerie Charpentier, lors de la vente du 3 décembre 1959 (nº 51), un tableau signé par lui en bas et à gauche : *Scène de la comédie italienne dans un décor de palais*. Une femme et un petit chien dansent entre Arlequin et un personnage qui joue de la guitare. Si cette peinture avait été acquise par les musées, il aurait été possible de tenter une reconstitution de l'œuvre de ce petit maître qui par certains côtés s'apparente à Philippe Meusnier. Il semble dès maintenant possible de lui attribuer une scène de théâtre exposée au Musée Magnin, à Dijon, et donnée, d'une manière peu vraisemblable, à Peter Neefs : la composition présente la même disproportion entre l'architecture et les personnages, une fuite centrale semblable et des carrelages analogues. C'est un petit nom à ajouter aux précurseurs de Watteau.

* * *

Watteau lui-même est trop important pour ne pas signaler même un détail très accessoire. Les *Archives de l'Art français* avaient publié (t. IV, 1855-1856, p. 112) un reçu ainsi conçu :

J'ay reçu de Monseigneur le duc d'Orléans 260 livres pour un petit tableau qui représente un jardin avec huit figures.

Fayt à Paris

Le 14 aoust 1719. Antoine Vateau.

Soc. Hist. Art Français. Séance du 3 juin 1967.

Par la suite, les historiens avaient fait grand état de cette pièce qui apportait, croyaient-ils, la preuve irréfutable que Watteau avait banni tout sujet de ses compositions et qu'il était ainsi le précurseur de l'entourage de Manet et des impressionnistes. Or, M. Dacier devait contester cette pièce. Il faisait observer qu'il était anormal que le reçu ne mentionnât pas l'intermédiaire, caissier ou intendant, qui avait opéré le règlement, que la signature ne correspondait à aucune de celles qui étaient connues et qu'enfin il n'y avait dans la collection d'Orléans aucun tableau correspondant à cette description[1]. Rendus prudents, les critiques d'art s'abstinrent dès lors de citer ce document, tout en maintenant la théorie selon laquelle il n'y avait pas de sujet bien précis dans les œuvres de Watteau.

Or, récemment, il est passé en vente un reçu, postérieur comme date, émanant de la Maison d'Orléans. Il confirme entièrement les indications données par M. Dacier. En voici le libellé : « Je sousigné reconois avoir reçue de monsieur Loiseau de Berenger, trésorier général de Monseigneur le duc d'Orléans, la somme de cinquante livres », etc. Il n'en reste pas moins que la pièce fausse a contribué a accréditer une théorie erronée[2].

* * *

Le 30 mai 1941 passait en vente à la Salle Drouot, sous une attribution à Jean Jouvenet (nº 127), un « portrait d'homme en habit noir », de forme ovale (toile ; h. $0^m,64$, l. $0^m,51$), dans un bon cadre de la fin du XVIIe siècle. L'œuvre était austère, mais elle avait de l'autorité, de la pénétration psychologique et elle était peinte d'une touche vivante : elle tranchait sur l'ensemble des tableaux réunis dans la salle 7 et qui semblaient surtout provenir de fonds de magasin difficiles à vendre. Sur le dos de la toile figurait une inscription reportée après rentoilage : « le père Pomponne Guibert, oratorien ». Cet ecclésiastique avait joui d'un certain renom. Il avait composé une chanson sur le café, mais était surtout réputé comme prédicateur et directeur de conscience. Toutefois, aucune gravure d'après Jouvenet n'avait pu être retrouvée en ce qui le concernait et la touche était différente de celle de ce maître. En raison de son intérêt et de son caractère inédit, l'œuvre fut

1. Cf. *Jean de Julienne et les graveurs de Watteau au XVIIIe siècle*, t. I, p. 87 et 88, et t. II, p. 91.

2. Le reçu authentique a été offert à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie où il pourra être consulté.

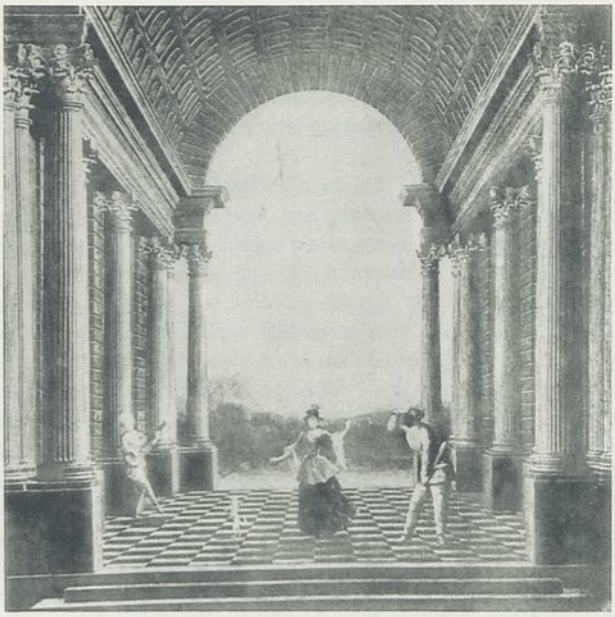

1. Scène de la Comédie italienne.
Vente Galerie Charpentier, 1959.

2. Scène de la Comédie italienne.
(Musée Magnin, Dijon.)

présentée en 1956 à l'exposition du *Cabinet de l'Amateur*, à l'Orangerie (nº 68), avec cette attribution supposée et cette identification présumée.

C'est à M. Georges de Lastic-Saint-Jal que revient le mérite d'avoir signalé à cette occasion une gravure d'Étienne-Jehandier Desrochers, dans laquelle le même personnage se trouve représenté, mais en sens contraire, selon la règle habituelle. Or, cette estampe porte deux inscriptions : « Nicolas Guyet de Chevigny, prestre de l'Oratoire » et « Hyacinthus Rigaud pinxit ». Le petit problème soulevé par ce portrait se trouvait donc résolu. Il restait à préciser la biographie du modèle et si possible l'histoire du tableau.

Le Père Guyet de Chevigny (1622-1698) était Parisien, d'une famille originaire de Bourgogne[1]. Il avait d'abord suivi la carrière des armes et s'y était distingué non seulement par son courage, mais par sa piété et sa charité envers les pauvres, en particulier à l'égard des soldats blessés et malades. Désireux de devenir prêtre, il vendit sa charge de capitaine des gardes et en offrit le prix à l'Oratoire, où il entrait sous la direction du Père de Saint-Pé. Après deux années d'études à Saumur, il reçut les ordres. Alors commença une longue carrière au cours de laquelle il manifesta sans cesse une foi très vive et une grande générosité à l'égard des malheureux. Le visage riant, aimable de caractère, d'une grande douceur dans ses propos et d'une extrême simplicité en ses habits, il savait prêcher par l'exemple. Il se consacrait aux missions et, quand il était de retour à Paris, il allait réconforter les malades dans les hôpitaux et les détenus en prison. Il aimait sa congrégation et y fit entrer quatre de ses neveux, dont le Père Pomponne Guibert. Il se souvenait d'avoir été officier. Lors de l'attaque de Candie par les Turcs, il accepta d'y conduire plusieurs jeunes gens de l'aristocratie, désireux de participer à la défense de la place. C'est lui qui fut chargé de chercher et de convoyer le corps de Turenne, tué en Alsace. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut envoyé en Languedoc : mission difficile. La sincérité de ses convictions lui valut du moins l'estime des protestants. Devenu vieux, il s'était cassé une jambe. Si actif qu'il fût resté, il supporta

---

1. La vie du Père Guyet de Chevigny a été retracée dans deux notices, l'une du Père Cloyseault, *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, t. III, p. 211 à 231, l'autre du Père Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, Paris, 1902, t. I. Les archives de l'Oratoire possèdent en outre une notice inédite du Père Bicaïs et divers documents ou copies relatifs au Père de Chevigny. Nous tenons à remercier vivement M. l'abbé Join-Lambert, prêtre de l'Oratoire, pour ces précieuses références.

l'épreuve sans une plainte et sans interrompre ses exercices pieux. Après avoir servi avec un dévouement constant l'Oratoire pendant trente-cinq ans, il est mort à soixante-dix-sept ans, le 12 janvier 1698. Il avait pu ainsi réaliser l'idéal qu'il s'était proposé quand il était jeune capitaine.

Comment Rigaud et le Père de Chevigny ont-ils pu entrer en rapports? Sur le conseil de Le Brun, le jeune artiste s'était établi peintre de portraits. Homme d'ordre, il a tenu, dès ses débuts, un livre de raison où il notait les commandes et les prix. Les commencements furent modestes. De 1681 à 1689, les clients ne sont pas nombreux et paient médiocrement. De 1689 à 1699, la situation s'améliore : Rigaud jouit déjà d'un certain renom. Pendant toute cette période, il exécute divers portraits de prêtres dont les noms sont forts oubliés : pour eux des prix de faveur étaient consentis. En effet, ces abbés gravitaient souvent autour de prélats magnifiques et l'effigie d'un important évêque en fastueux atours assurait le succès du peintre. Toutefois, cet espoir ne s'est pas réalisé et c'est le portrait de Mlle de Montpensier, en 1699, qui a conféré à Rigaud une éclatante réputation mondaine. Nombre de ces portraits de religieux doivent d'ailleurs subsister et éventuellement passer en vente complètement inaperçus : les jolies femmes sont hors de prix, mais l'ecclésiastique âgé se donne.

Sans doute est-ce grâce à cette clientèle sacerdotale que Rigaud a connu le Père Guyet de Chevigny. Dans son livre de raison (publié par J. Roman), le peintre inscrit en 1696 : « Portrait du R. P. de Chavigny (*sic*) = 140 F » (p. 51), puis, parmi les « coppies » de la même année : « deux du Père chavigny : 100 F » (p. 53), et, enfin, sous le nom de son aide Dupré, « deux coppies du Père Chavigny : 28 F ». Cinq exemplaires sont donc sortis de l'atelier de Rigaud. Quel est celui qui a été retrouvé?

Rigaud utilisait deux catégories de collaborateurs. Les uns étaient chargés des accessoires : Parrocel, par exemple, représentait dans les fonds les chocs de cavalerie pour les généraux ou les batailles navales pour les amiraux. Les autres se bornaient à reproduire les œuvres. Parmi ces derniers, seul Legros était parvenu à assimiler vraiment le métier du maître et il est probable que divers portraits réputés de Rigaud ne sont que des Legros. Ici, ce n'est pas lui qui est en cause, mais l'obscur Dupré. Le prix payé, 14 F la pièce, laisse supposer un travail au rabais. Ces deux copies, certainement médiocres, peuvent donc être éliminées.

Les deux copies à 50 F l'une sont plus troublantes. Aucun nom d'élève n'étant mentionné, Rigaud a dû y travailler : or, il est parfois malaisé de distinguer une réplique faite par l'artiste lui-

3.

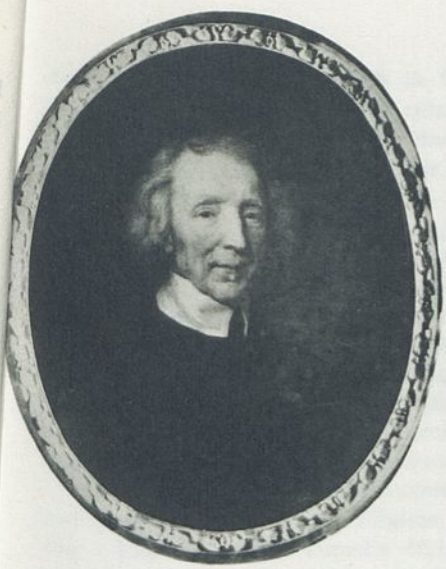

3. Hyacinthe RIGAUD.
Portrait.

4. J. B. OUDRY.
Le petit marquis de Brancas.

5. MARIÈGE.
Architecture.

même et l'original. Toutefois la touche peut servir d'élément d'appréciation. Dans le portrait retrouvé, elle est aussi libre, aussi personnelle que dans la double étude faite par le maître d'après sa mère. Il semble donc bien s'agir de l'original. La qualité de la bordure tendrait à le confirmer.

Le Père de Chevigny s'est fait peindre à l'âge de soixante-quinze ans, deux ans avant sa mort. L'âge a accentué les traits, creusé les joues, dégarni le front, parcheminé la peau et marqué les pommettes d'une légère couperose. Pourtant, la physionomie reste pleine de vie. Le regard pénétrant demeure bienveillant, un léger sourire tempère l'austérité du visage. L'attitude rappelle encore l'ancien officier. Le portrait confirme les indications données par les contemporains : manifestement Rigaud s'est intéressé à son modèle et il l'a compris comme il savait si bien le faire.

Enfin, en ce qui concerne l'histoire du tableau, deux conjectures sont possibles. Sous l'Ancien Régime, il y avait à l'Oratoire une salle des « Illustres » dans laquelle étaient exposés les portraits des prêtres qui avaient honoré la congrégation. Lors de la Révolution, par crainte d'une destruction massive, certains oratoriens de l'époque avaient emporté chez eux une ou plusieurs peintures. Il est possible que l'un d'entre eux ait enlevé et conservé les effigies du Père Guyet de Chevigny et du Père Pomponne Guibert. Au XIXe siècle, lors d'une restauration, le rentoileur s'est trompé dans le report des inscriptions, et c'est ainsi que le neveu a usurpé l'état civil de l'oncle et sans doute réciproquement. En raison de l'attachement marqué par le Père de Chevigny à son ordre, il est vraisemblable qu'il lui avait offert l'original. Toutefois, il est aussi possible qu'il s'agisse de portraits donnés à un membre de la famille, transmis de génération en génération jusqu'au XIXe siècle, puis séparés. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de choisir entre ces deux hypothèses.

* * *

Un nouveau portrait d'Oudry vient s'ajouter aux deux qui avaient été signalés l'an dernier. Le recueil dressé par le jeune maître et conservé au Cabinet des dessins du Louvre contient un croquis représentant un bébé : une inscription de l'artiste précise qu'il s'agit du « pety marquy de Brancas ». Or, il existe dans une collection privée un tableau (toile ; h.0^m, 91, l. 0^m,74) dont la composition est très proche de celle que l'artiste a reproduite. Au dos, une inscriptions ancienne indique : « peint par J. B. Oudry — 1711 ». L'œuvre est obscurcie par un vernis qui a foncé et de-

vrait être allégé. La pose de l'enfant est presque la même et il ne saurait y avoir de doute sur l'identité : c'est bien le « pety marquy ». Toutefois, il y a quelques variantes. Le perroquet a changé de place et le chien qui gambadait au premier plan a disparu. Il s'agit donc d'une version voisine, mais différente et simplifiée.

Divers feuillets du recueil ont été enlevés avant que l'ouvrage ne parvienne au Louvre. En particulier, la page qui précède celle du portrait étudié a disparu. Concernait-elle une autre présentation du même enfant? C'est possible, mais ce n'est qu'une hypothèse. Il va sans dire que des questions ont été posées aux divers descendants directs de la famille. Ils ont répondu avec une obligeance dont nous les remercions : aucun ne possède un autre portrait du jeune Brancas.

Notre collègue et ami M. de Forbin a bien voulu à cette occasion nous communiquer un tableau généalogique qui permet de situer le jeune Brancas peint par Oudry. Nous tenons à lui en exprimer notre gratitude.

HENRI DE BRANCAS-FORCALQUIER,
marquis de Céreste,
épouse en 1671 Dorothée de Cheylus de Saint-Jean.

13 enfants naissent de cette union, parmi lesquels

Louis, dit le marquis de Brancas,
Grand d'Espagne,
maréchal de France (1741),
épouse en 1696
sa cousine Élisabeth-Candide
de Brancas-Villars.

Plusieurs enfants,
dont Louis-Bufile,
né en 1708 (?) (« le pety marquy »)
qui meurt en 1753,
sans postérité,
son frère continuant la famille.

Anne-Thérèse de Brancas,
épouse en 1699
Pierre Balthazard de Fogasses,
marquis de la Bastie.

André de Fogasses,
marquis de la Bastie,
épouse en 1741 M.-M. de Gallion.

Descendance Fogasses-La Bastie
jusqu'à Adélaïde,
qui épouse en l'an X
le citoyen Forbin,
qui devait reprendre
le titre de marquis
et fut nommé pair de France
héréditaire en 1827.

Les tableaux des Fogasses et des familles alliées sont demeurés

à La Bastie jusque 1860-1880, puis ont été transportés au château des Issarts. Parmi les Brancas figure le portrait du maréchal (dit « duc » en raison de la Grandesse d'Espagne), ceux de l'archevêque d'Aix, du duc de Céreste et du « pety marquy ».

* * *

Une excellente étude de M. Daniel Ternois [1] a fait revivre un peintre fort oublié de la première moitié du XVIIIe siècle : Jean Mariège, spécialiste des architectures et des ruines. Un tableau récemment déposé par le Louvre au Musée Baron Martin, à Gray, permet d'ajouter une œuvre nouvelle aux cinq qui avaient été précédemment identifiées.

Cette toile se trouvait dans les combles du château de Compiègne, parmi les « rebuts » du Louvre, lesquels sont composés de tableaux qui sont loin d'être toujours négligeables, mais qui ont été du moins très négligés. La qualité de ce paysage avait, à juste titre, retenu l'attention de M. Max Terrier, mais il fallait trouver les crédits nécessaires à une restauration onéreuse. La municipalité de Gray et la Direction des Musées nationaux ont consenti l'effort nécessaire : qu'elles en soient ici remerciées — et félicitées, car le tableau, habilement remis en état par M. Linard, est un beau morceau de peinture, capable de séduire les amateurs. Une architecture en ruines forme le motif principal : elle est traitée en gris bleuté et en ocre rosé, ce qui forme un heureux équilibre de teintes froides et chaudes. Les arbres sont exécutés avec des touches vertes, bleues, jaunes et roses qui méritent d'être regardées de près. Au fond, des nuages bas font fuir les lointains. Une jolie échelle de valeurs, des lumières adroitement réparties contribuent à l'agrément d'une œuvre qui vaut nombre de décors de Lajoue et annonce Hubert Robert.

Il restait à préciser l'origine de cette toile. Nous remercions vivement Mlle G. Barnaud des précisions qu'elle nous a aimablement fournies sur ce point. Le tableau figure, sans nom d'auteur, sur le premier inventaire B dressé sous Louis XVIII, entre 1815 et 1824 : son mauvais état de conservation est déjà mentionné. Un achat sous la Révolution ou l'Empire serait invraisemblable. Dès lors, c'est soit le résultat d'une confiscation soit un élément des anciennes collections de la Couronne. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable : beaucoup d'œuvres ayant servi à la décoration n'étaient pas identifiées. Cette utilisation expliquerait

1. *Revue du Louvre*, 1964, p. 131 à 138.

à la fois l'oubli dans lequel était tombée cette composition et le peu de soins dont elle avait été l'objet. Après Louis XVIII, nul ne s'est plus soucié de cette peinture qui paraissait vouée à une destruction totale. Elle a maintenant retrouvé son auteur, elle est sauvée et elle sera admirée. *Habent sua fata libelli* : les peintures ont aussi leur destin[1].

Une petite esquisse, donnée à Greuze au Musée Magnin, avait suscité bien des doutes : elle était même considérée par certains comme suspecte. Cette première pensée pour la Laitière du Louvre surprenait par l'attitude convulsée, l'expression troublée (et même trouble) de cette inquiétante fillette. Le problème est maintenant résolu grâce aux belles études de M. Edgar Munhall. En effet, cet historien a montré que la *Ménagère surprise* du Musée Grobet-Labadie, à Marseille, constituait une étude pour les *Offres déshonnêtes*, gravées par Watelet, variation sur un très vieux sujet : l'amour sénile et vénal[2]. L'analogie iconographique avec l'esquisse du Musée Magnin est probante. La technique, spontanée et subtile, est très proche. Le tableautin du Musée Magnin est donc bien de Greuze : il révèle chez ce maître une curiosité singulière pour une émotion d'une sensualité morbide.

* * *

Avec *Métellus sauvé par son fils*, nous quittons cette zone équivoque pour un sujet d'une héroïque moralité. M. d'Angiviller était persuadé que la peinture doit servir à combattre le vice. A cette fin, il choisissait des sujets « propres à ranimer la vertu » que les artistes devaient traduire en tableaux. Brenet avait eu à traiter l'histoire dramatique de Métellus, vieillard ennemi d'Octave, sauvé par son fils qui siégeait parmi les juges auprès du nouveau souverain. Les précisions données par le livret du Salon de 1779 avaient permis d'identifier l'esquisse qui figurait au Musée de Metz sous une fausse attribution[3]. Quant au grand tableau, il avait connu un sort malheureux. Les thèmes de M. d'Angiviller étaient passés de mode. En 1872, la Conservation du Louvre

1. Deux beaux portraits de L.-M. Van Loo, figurant parmi les « rebuts », ont été rentoilés, restaurés et sauvés et viennent aussi d'être mis en dépôt au Musée de Gray. L'un de ces ovales représente Louis XV vieilli et l'autre Choiseul. Le roi et son ministre portent, en la circonstance, les insignes de la Toison d'or d'une manière plus ostensible que ceux du Saint-Esprit.
2. *R. Louvre* 1966, p. 85 et suiv.
3. *R. Louvre* 1959, p. 190 à 192.

J.-B. GREUZE.
La Laitière (étude).

MOREAU LE JEUNE.
L'Amour faisant danser les Grâces.
(Musée Magnin, Dijon.)

BRENET. Metellus sauvé par son fils.
(Musée de Montargis.)

prit une mesure « d'éloignement administratif ». Les toiles furent exilées en province. Métellus, frappé par cette proscription, fut envoyé à Reims, qui l'accueillit sans enthousiasme. En 1926, pendant l'horreur d'une profonde nuit, Métellus avait chu sur une autre grande toile de Brenet : le *Combat des Grecs et des Troyens sur le corps de Pat ocle*. Aussitôt, les deux victimes furent retournées au Louvre qui se garda bien de panser leurs plaies. Pour que ces toiles indésirables fussent aussi peu encombrantes que possible, elles furent pliées comme des nappes — ce qui aggrava notablement les dégâts. N'étaient-ce point des œuvres condamnées par le goût moderne et destinées par suite à disparaître? En 1958, la découverte de l'esquisse inspira la curiosité de revoir le grand tableau : il ne fut plus considéré comme méprisable, tant s'en faut. Après une restauration bien réussie, il fut envoyé à Nîmes, où il est maintenant possible d'apprécier ses indéniables qualités.

Une visite récente au charmant Musée de Montargis allait permettre d'en retrouver un autre exemplaire. Cette collection a été présentée avec beaucoup de goût par Mme Auzas, qui a eu le mérite de tirer des réserves une bonne toile du XVIIIe siècle, complètement oubliée et dont l'auteur et le sujet étaient ignorés. Or, il s'agit d'une nouvelle version du Métellus, mais de plus petit format. Les différences avec le tableau de Nîmes sont notables. Le groupe du père et du fils est plus dramatique et plus touchant. Le décor architectural est beaucoup plus important à Montargis qu'à Nîmes. Fait intéressant : l'esquisse de Metz est le projet exact de la peinture de Montargis. Il a donc dû exister une ou plusieurs autres esquisses pour la composition de Nîmes : elles restent à retrouver [1]. En outre, cet exemple prouve que les peintres suivaient leurs esquisses de bien plus près qu'on ne le croit d'ordinaire. Une étude trop différente d'un tableau fini doit souvent laisser présumer l'existence d'un autre exemplaire.

* * *

Enfin, l'origine d'une troisième œuvre du Musée Magnin a pu être déterminée. Un charmant petit tableau néo-classique, *L'Amour et les Grâces* (carton ; h. 0m,37, l. 0m,29), était donné à David sur la foi d'une inscription ancienne portée au dos : « Ébauche par

1. Dans sa précieuse étude sur Brenet, M. Marc Sandoz signale à la vente de l'atelier du peintre une esquisse pour le *Métellus* : il est évidemment impossible d'affirmer que c'est celle de Metz ou une autre, relative au tableau de Nîmes. *Bull. Soc. Hist. Art Français*, 1960, p. 45. Le tableau de Nîmes est reproduit dans cet article.

David, Bruxelles, 1824. » De plus, il y avait une certaine analogie avec la dernière grande composition de David, *Mars et Vénus*, conservée au Musée de Bruxelles : le même Amour, semblait-il, y apparaissait. Ceci montre le danger des attributions fondées sur des similitudes de ce genre : à une époque donnée, certains types de personnages se retrouvent sous le pinceau de maîtres différents. Or, cette peinture correspond exactement à une gravure de Bacquoy, d'après Moreau le Jeune, servant de frontispice au *Chansonnier des Grâces* de 1808.

Ce recueil paraissait chaque année et connaissait un certain succès. Le volume de 1808 réunit beaucoup de pièces sentimentales et quelques airs à boire. Il s'y trouve évidemment des roses et des liserons, des mois de mai et des rossignols, des bocages et des chaumières, mais aussi une romance sur Marie-Antoinette au Temple et une autre pour blâmer le divorce, les regrets de David à la mort de Bethsabée et des romances bibliques de Méhul, une pièce sur le Palais-Royal (sur l'air de la *Sauteuse*...) et un cantique maçonnique. Tous les goûts pouvaient donc être satisfaits. Ce qui est plus intéressant pour l'histoire de l'art, c'est que cet ouvrage contient aussi deux pièces de vers dédiées à Moreau le Jeune et composées par Henry François, peintre et poète, maintenant fort oublié en l'une et l'autre qualitée.

Un huitain commente la gravure et deux strophes font l'éloge du vieux maître :

On fête aujourd'hui Jean Moreau,
On fête en tout temps son génie,
Son crayon est toujours nouveau,
Son abondance est infinie.
D'une couronne d'olivier
Minerve doit orner sa tête,
Mais, en attendant, le laurier
Doit briller à sa fête.

Il est un Jean qu'on lit toujours
Qui s'abreuvait à l'Hippocrène,
Qui des belles rima les tours :
On voit que c'est Jean La Fontaine.
L'on épuise en vain le cerveau,
Personne encore ne le remplace,
Personne aussi de Jean Moreau
Ne remplira la place.

Il semble donc que le frontispice ait été commandé à Jean Moreau pour l'honorer, alors que la renommée s'écartait de lui.

Le tableau du Musée Magnin est-il son œuvre ou bien a-t-il été

exécuté par un contemporain d'après l'estampe? Il faut d'abord relever que les deux compositions sont dans le même sens, ce qui n'est pas absolument déterminant, puisque la composition a pu être gravée au miroir. D'autre part, si les dessins et lavis du maître sont nombreux, une peinture à l'huile constituerait une exception. En sens contraire, il faut observer que le métier « miniaturé » correspond bien à la technique de l'artiste lorsqu'il exécutait des aquarelles à la fin de sa vie. En attendant qu'une preuve décisive tranche cette petite question, qu'il suffise de rendre à Moreau le Jeune le mérite d'avoir conçu cette aimable allégorie.

Ces trois exemples montrent combien il serait désirable de procéder à une étude systématique des œuvres réunies au Musée Magnin : bien des découvertes y sont à faire. Un jeune érudit trouverait certainement l'occasion de s'illustrer en se livrant à ces recherches.

L'actualité rétrospective (1)

GRANDS REPORTAGES D'AUTREFOIS

reconstitués par ARMAND PRAVIEL

Justice est faite !...

Ce soir, 17 juillet 1676, LA BRINVILLIERS eut la tête tranchée, en place de Grève, puis son corps fut livré aux flammes

AU COURS DES INTERROGATOIRES, MENÉS JUSQU'A L'ÉCHAFAUD, ET PENDANT LA SI DOULOUREUSE " QUESTION DE L'EAU " LA CRIMINELLE N'A RIEN RÉVÉLÉ DE SES AFFREUX SECRETS

Même, elle joua une telle comédie à son confesseur qu'elle parvint à l' " édifier " par ses propos

Ce soir 17 juillet 1676, à huit heures du soir, en place de Grève, Marie-Madeleine de Dreux d'Aubray, épouse du marquis de Brinvilliers, a subi avec courage et résignation le dernier supplice. Conformément à l'arrêt rendu par le Parlement, Grand-Chambre et Tournelle réunies, le matin même, elle a eu la tête tranchée et son corps a été ensuite brûlé devant une foule immense.

Depuis le 26 avril dernier, elle était incarcérée à la Conciergerie.

Au cours de son transfèrement, elle avait essayé plusieurs fois soit de s'évader, soit de se suicider, en avalant des épingles ou des morceaux de verre et en s'enfonçant dans le corps un bâton pointu.

En prison, elle a commencé à se calmer un peu. On a propagé beaucoup de racontars sur sa captivité. Nous sommes autorisés à déclarer que la plupart sont inexacts. Il se peut qu'elle ait dit parfois : « Il en est beaucoup aujourd'hui qui tremblent plus que moi », ou quelque autre parole de ce genre. Toutefois, au cours de ses interrogatoires et même de la redoutable question de l'eau, qui lui fut administrée hier matin, selon la mode ordinaire et extraordinaire, jamais elle n'a chargé personne.

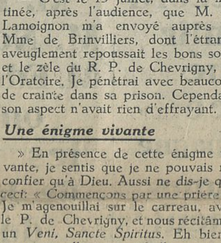

Le Président de LAMOIGNON

qui, au cours des audiences, et jusqu'au pied même de l'échafaud, tenta en vain d'arracher ses secrets redoutables à l'empoisonneuse.

L'empoisonneuse n'a pas parlé

Cependant M. le premier président de Lamoignon, MM. Potier de Novion, président à mortier ; de Palluau et de Mandat, conseillers, dans des audiences extrêmement dramatiques, et hier encore avant le départ pour la Grève ou même au pied de l'échafaud, ont tout mis en œuvre pour lui arracher ses secrets. Ce procès ne peut donc servir matériellement à prévenir le retour de pareils forfaits ni à étendre la main de la justice sur d'autres coupables encore inconnus.

Conclusions des débats

Les débats ont occupé les trois jours des 13, 14 et 15 juillet. On y a entendu l'accusée, les témoins, le réquisitoire et une fort habile plaidoirie de Me Nivelle. Hier, à sept heures du matin, l'arrêt a été notifié à la condamnée. Voici les conclusions :

« Elle a empoisonné son père vingt-huit ou trente fois de sa propre main et par un laquais nommé Gascon, donné par Sainte-Croix. Cet empoisonnement a duré sept ou huit mois, par eau et par poudre...

» Elle a empoisonné ses frères par l'entremise de La Chaussée, en employant de l'eau claire et de l'eau rousse.

» Elle a donné du poison cinq fois à son mari, de l'arsenic gros comme un petit bouton. Elle précise qu'il n'en fallait pas donner trop à la fois, afin qu'on ne s'aperçût pas que cela faisait trop d'effet et que cela fût trop précipité.

» Elle-même, Sainte-Croix l'avait empoisonnée pendant sept à huit mois. Elle prenait du lait qui la sauva. »

En chemise et pieds nus

Vers sept heures du soir, le bourreau André Guillaume est venu la chercher. Il lui passa une chemise de grosse toile blanche sur ses autres habits et la fit monter pieds nus dans son tombereau. Il la mena dans cet appareil devant le porche de Notre-Dame où, un cierge et un crucifix à la main, elle répéta l'amende honorable que lisait M. Drouet, greffier de la cour, puis ensuite au lieu du supplice. Aucun incident.

Nous avons pu, le soir même, rencontrer le R. P. Edme Pirot, docteur en théologie, professeur en Sorbonne, qui avait été désigné par M. de Lamoignon pour préparer Mme de Brinvilliers à la mort.

Ce que dit le confesseur

Il était extrêmement ému, ce qui se comprend du reste. Ce religieux paisible, savant et discret n'avait jamais assumé pareille charge.

— La délicatesse de mon tempérament est telle, nous a-t-il avoué, que je n'ai jamais pu voir saigner une personne ni me résoudre à me regarder saigner moi-même... Vous pouvez donc concevoir à quel point j'ai été effrayé par la redoutable mission que m'a imposée monsieur le Premier !

— Puis-je vous demander, mon Révérend Père, quelle impression vous ont laissée les derniers moments ?

Ici, l'abbé Pirot nous a considéré d'un regard encore plein de larmes et illuminé de la sincérité la plus absolue. Et il nous a fait cette déclaration vraiment inattendue :

— Monsieur, c'est une sainte.

Avant la tragédie suprême

Comme nous le regardions à notre tour avec quelque stupeur, il a répété :

— Oui, c'est une sainte. Je comprends que vous soyez surpris de ce mot. Il mérite quelque explication.

Nous avons pris une chaise dans la cellule de l'excellent religieux qui a aussitôt commencé son récit.

— C'est le 15 juillet, dans la matinée, après l'audience, que M. de Lamoignon m'a envoyé auprès de Mme de Brinvilliers, dont l'étrange aveuglement repoussait les bons soins et le zèle du R. P. de Chevrigny, de l'Oratoire. Je pénétrai avec beaucoup de crainte dans sa prison. Cependant son aspect n'avait rien d'effrayant.

Une énigme vivante

» En présence de cette énigme vivante, je sentis que je ne pouvais me confier qu'à Dieu. Aussi ne dis-je que ceci : « Commençons par une prière ». Je m'agenouillai sur le carreau, avec le P. de Chevrigny, et nous récitâmes un *Veni, Sancte Spiritus*. Eh bien ! monsieur, elle ne se rebella point, et quand nous eûmes fini, elle nous demanda, à notre grand étonnement, d'ajouter encore un *Ave Maria*. Nous nous relevâmes, et alors, s'approchant de moi, elle me dit textuellement ceci :

» — Assurément, monsieur, c'est vous que l'on envoie pour me consoler : c'est avec vous que je dois passer le peu qui me reste de vie. Il y a longtemps que je désirais vous voir.

» — Madame, lui répondis-je, je viens vous rendre pour le spirituel tous les offices que je pourrai; seulement, je souhaiterais que ce fût dans une autre occasion que celle-ci.

» A quoi elle répliqua fort doucement :

» — Monsieur, il faut se résoudre à tout.

» A partir de ce moment, je ne l'ai presque plus quittée, sauf pour aller célébrer la messe à son intention et pour prendre quelque repos. Je l'ai confessée plusieurs fois et j'ai assisté à une merveilleuse transformation de son âme. Au début, elle avait parfois d'étranges contractions de physionomie, où reparaissait le fond obscur de sa nature. Si doux que fût habituellement son visage, quand il lui passait quelque chose au travers de l'imagination, elle le témoignait par une grimace qui pouvait d'abord faire peur ; et, de temps en temps, je m'apercevais de convulsions qui marquaient du dédain, de l'indignation, du dépit ; mais, d'heure en heure, elle se calmait ; un extraordinaire revirement s'opérait en elle. Quand elle apprit que sa condamnation était proche, elle ne bondit pas ; elle me chargea, au contraire, de prier M. de Lamoignon de lui pardonner son effronterie. Elle demanda les sacrements, et se soumit quand ils lui furent refusés pour cause d'indignité.

» Elle écrivit une lettre d'adieux à son mari ; je la lui fis recommencer, car elle contenait des marques d'orgueil et de révolte : elle obéit. Elle a rédigé aussi d'autres billets, notamment à sa sœur la carmélite.

La dernière lettre

Le R. P. Pirot, ici, a fouillé dans ses manches. Il en a tiré plusieurs papiers qu'il a rangés sur sa table, et a bien voulu nous permettre de prendre le texte suivant :

" Ma très chère sœur Marie,

Je reçois les marques de votre tendresse qui me sont si sensibles que je ne puis assez vous l'exprimer. Je n'ai point douté des soins que vous avez pris dans mon affaire. Je reçois une grande consolation par M. Pirot, espérant par son moyen de me bien préparer à souffrir une mort ingomineuse.

J'espère, par la miséricorde de mon Dieu, supporter tout ce qui lui plaira, le recevant de tout mon cœur comme venant de sa main, le suppliant de l'avoir pour agréable pour l'expiation de mes fautes.

Je vous recommande mon mari et de faire de votre mieux pour supplier la famille que les créanciers lui donnent du pain et vouloir songer à l'éducation de mes enfants. C'est la grâce que je vous demande et de prier Dieu pour le repos de mon âme.

Je ne puis écrire à ma fille ; vous lui ferez savoir ; mon cœur est trop outré de douleur. Je finis en vous assurant que je meurs à vous.

D'AUBRAY.

Mes compliments à toute votre communauté et les priez de prier Dieu pour le repos de mon âme.

La marche à la mort

— Eh bien, monsieur, reprit le R. P. Pirot quand nous eûmes achevé de copier ce texte vraiment extraordinaire, on en conviendra, venant d'une pareille femme, Mme de Brinvilliers est demeurée ainsi jusqu'à la fin, pendant le prononcé de l'arrêt, la torture, les dernières prières à la chapelle, le trajet à Notre-Dame et à la Grève, où cependant elle a été longuement insultée par une foule furieuse. L'agitation et la presse étaient si grandes que le valet du bourreau a été obligé d'écarter les gens à coups de fouet. La preuve, c'est que, d'un geste maladroit, il m'a cinglé la figure.

En fait, le savant théologien porte en travers du visage un sillon rouge, en train de jaunir et de bleuir.

Une fin « édifiante »

— Sur l'échafaud lui-même, monsieur, a-t-il continué, elle a édifié tout le monde. Elle a complètement retourné les sentiments de cette populace, qui, à son arrivée, l'eût mise en pièces, si on la lui avait abandonnée. Elle n'a cessé de demander pardon à tous et de prier, tandis que le bourreau la décoiffait, lui coupait les cheveux, échancrait sa robe. Pas un mouvement d'impatience.

» Aussi, quand j'ai entonné le *Salve Regina*, tout le monde l'a chanté avec moi ; et quand le bourreau, après lui avoir tranché la tête d'un seul coup, à la volée, a eu brûlé son petit corps dans le bûcher tout préparé, les spectateurs pleuraient. Certains déclaraient qu'ils avaient vu sa figure entourée d'une auréole ; et, à l'heure où nous parlons, je suis persuadé qu'il y a des gens qui fouillent à travers les tisons et les cendres de la place de Grève pour rechercher ses os comme des reliques. « C'est une sainte ! », disait-on. Et voilà pourquoi je n'ai pas hésité à vous le répéter : « C'est une sainte ! ».

Des effets à la cause

— Je serais certes bien désolé de vous causer la moindre peine, ai-je répondu à M. Pirot. Cependant ne pensez-vous pas qu'un tel revirement de l'opinion pourrait s'expliquer d'une autre manière ? Il y a, dit-on, quatre cents devineresses dans Paris à l'heure actuelle, c'est-à-dire d'abominables sorcières, faiseuses d'anges, vendeuses de philtres aphrodisiaques et de poudres de succession. Depuis la mort de Sainte-Croix et la découverte de son officine, depuis surtout l'arrestation de la marquise, ces misérables et leurs complices tremblaient de se voir dénoncés... La Brinvilliers ne l'a pas fait. Sur l'échafaud, elle a gardé un silence qu'ils ont estimé héroïque, parce qu'il les sauvait... Ne pensez-vous pas que c'est la cause de leur enthousiasme ?

— Vous ramenez mon attention des hautes sphères de la miséricorde aux cruelles bassesses de la nature humaine, nous dit gravement M. Pirot. Ne croyez pas que j'ignore votre point de vue. M. le Premier, M. le Procureur général m'en ont longuement parlé. Quand on a su la mission dont j'étais chargé, vous ne soupçonnez pas les sollicitations étranges dont j'ai été l'objet. On a été jusqu'à m'accuser d'empêcher ma pénitente de parler ! Ai-je besoin de me disculper de telles calomnies ? Non, monsieur, Mme de Brinvilliers n'a rien révélé parce qu'elle ne savait rien d'autre... Ah ! si Sainte-Croix eût été à sa place, c'aurait été bien différent.

— Mais, alors, cette malheureuse une fois réduite en cendres, nous allons continuer à ne rien savoir, à respirer cette atmosphère empoisonnée, à laisser commettre journellement ces crimes qui font trembler les confessionnaux.

L'abbé, en me reconduisant, a posé sa main sur mon bras :

— Ayez confiance, m'a-t-il dit. Croyez en la justice de Dieu, et ne doutez pas de la justice du roi.

ARMAND PRAVIEL.

DEMAIN : *Assassinat de Marat*

(Copyright 1937, *Excelsior* et Armand Praviel. — Tous droits de reproduction, même partielle, et de traduction, rigoureusement interdits.)

(1) Voir *Excelsior* depuis le 26 octobre.

En page 6 :
LE CONTE D'" EXCELSIOR "

L'actualité rétrospective[1]

GRANDS REPORTAGES D'AUTREFOIS

reconstitués par ARMAND PRAVIEL

Condamnée depuis 3 ans à la décapitation

LA BRINVILLIERS

— *la reaoutable empoisonneuse* —

vient d'être arrêtée à Liége dans le couvent des Dames Augustines.

En juin 1666, elle empoisonnait SON PÈRE, le lieutenant civil ANTOINE de DREUX D'AUBRAY ; puis ce fut le tour de SES DEUX FRÈRES, du précepteur de ses enfants, de SON MARI, de SA FILLE AINEE...

N'A-T-ELLE PAS PROCURÉ DES POISONS, QUI NE LAISSENT PAS DE TRACES, A TOUTE UNE ARMÉE SECRÈTE QUI EXERÇA SES RAVAGES JUSQUE DANS LES CLASSES LES PLUS ÉLEVÉES ?...

A présent, elle roule vers Paris, sous la garde des agents du lieutenant-général de police, M. de La Reynie

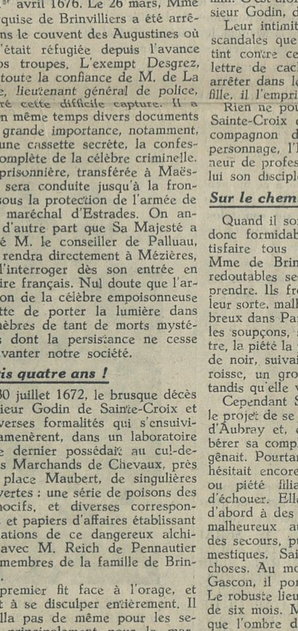

LA MARQUISE DE BRINVILLIERS.
(D'après un dessin de Ch. Lebrun.)

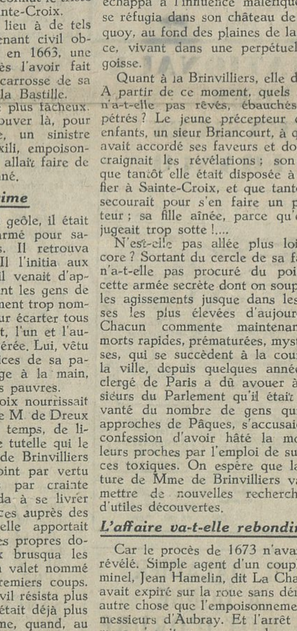

GABRIEL-NICOLAS DE LA REYNIE.
(D'après un tableau de Mignard.)

UNE NOUVELLE INATTENDUE, et qui excitera une émotion considérable, nous parvient de Liége aujourd'hui 1er avril 1676. Le 26 mars, Mme la marquise de Brinvilliers a été arrêtée dans le couvent des Augustines où elle s'était réfugiée depuis l'avance de nos troupes. L'exempt Desgrez, qui a toute la confiance de M. de La Reynie, lieutenant général de police, a opéré cette difficile capture. Il a saisi en même temps divers documents d'une grande importance, notamment, dans une cassette secrète, la confession complète de la célèbre criminelle.

La prisonnière, transférée à Maëstricht, sera conduite jusqu'à la frontière, sous la protection de l'armée de M. le maréchal d'Estrades. On annonce d'autre part que Sa Majesté a délégué M. le conseiller de Palluau, qui se rendra directement à Mézières, pour l'interroger dès son entrée en territoire français. Nul doute que l'arrestation de la célèbre empoisonneuse permette de porter la lumière dans les ténèbres de tant de morts mystérieuses dont la persistance ne cesse d'épouvanter notre société.

Depuis quatre ans !

Le 30 juillet 1672, le brusque décès d'un sieur Godin de Sainte-Croix et les diverses formalités qui s'ensuivirent, amenèrent, dans un laboratoire que ce dernier possédait au cul-de-sac des Marchands de Chevaux, près de la place Maubert, de singulières découvertes : une série de poisons des plus nocifs, et diverses correspondances et papiers d'affaires établissant les relations de ce dangereux alchimiste avec M. Reich de Pennautier et les membres de la famille de Brinvilliers.

Le premier fit face à l'orage, et parvint à se disculper entièrement. Il n'en alla pas de même pour les seconds, principalement pour la marquise, qui apparaissait en de nombreuses lettres comme la maîtresse de l'énigmatique Sainte-Croix. Assignée à la communauté des chanoinesses des Augustines de Lépante, à Picpus, où elle s'était retirée, elle ne répondit pas, et dans la nuit du 26 au 27 août, elle fila vers l'Angleterre.

Une pareille fuite ne pouvait l'innocenter. Cependant elle n'aurait pas suffi à la mettre en cause, faute d'élémentaires précisions, si une courageuse adversaire ne s'était levée contre elle : sa propre belle-sœur, Mme Marie-Thérèse de Dreux d'Aubray, née de Mangot de Villarceau, veuve de l'ancien lieutenant civil. Par une requête datée du 1er septembre, elle avait obtenu l'arrestation d'un ancien valet de chambre de la famille, des Hamelin, dit La Chaussée, qui lui paraissait avoir été l'instrument des crimes de la marquise.

Celui-ci n'avait pas eu le temps de s'éclipser. On l'arrêta, et nul n'a perdu le souvenir de ses révélations, corroborées par de nombreux témoignages.

Une vie monstrueuse

Les uns et les autres permirent de reconstituer la vie monstrueuse de Mme de Brinvilliers.

Née le 22 juillet 1630, elle atteignait alors sa quarante-sixième année. Prénommée Marie-Madeleine, elle était, avec deux frères et deux sœurs, la fille du célèbre lieutenant civil Antoine de Dreux d'Aubray. En bas âge, elle perdit sa mère et grandit, abandonnée aux domestiques.

Ayant mené une vie qui n'allait point sans reproches, on se hâta de la marier à M. Antoine Gobelin, baron de Nourar, marquis de Brinvilliers, joueur et débauché, qui ne pouvait guère la remettre dans le droit chemin. C'est alors qu'elle connut le triste sieur Godin, dit de Sainte-Croix.

Leur intimité donna lieu à de tels scandales que le lieutenant civil obtint contre ce ruffian, en 1663, une lettre de cachet. Après l'avoir fait arrêter dans le propre carrosse de sa fille, il l'emprisonna à la Bastille.

Rien ne pouvait être plus fâcheux. Sainte-Croix devait trouver là, pour compagnon de cellule, un sinistre personnage, l'Italien Exili, empoisonneur de profession, qui allait faire de lui son disciple passionné.

Sur le chemin du crime

Quand il sortit de sa geôle, il était donc formidablement armé pour satisfaire tous ses vices. Il retrouva Mme de Brinvilliers. Il l'initia aux redoutables secrets qu'il venait d'apprendre. Ils fréquentèrent les gens de leur sorte, malheureusement trop nombreux dans Paris et, pour écarter tous les soupçons, simulèrent, l'un et l'autre, la piété la plus exagérée. Lui, vêtu de noir, suivait les offices de sa paroisse, un gros eucologe à la main, tandis qu'elle visitait les pauvres.

Cependant Sainte-Croix nourrissait le projet de se venger de M. de Dreux d'Aubray et, en même temps, de libérer sa complice d'une tutelle qui le gênait. Pourtant Mme de Brinvilliers hésitait encore, non point par vertu ou piété filiale, mais par crainte d'échouer. Elle demanda à se livrer d'abord à des expériences auprès des malheureux auxquels elle apportait des secours, puis sur ses propres domestiques. Sainte-Croix brusqua les choses. Au moyen d'un valet nommé Gascon, il porta les premiers coups. Le robuste lieutenant civil résista plus de six mois. Mais il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même, quand, au mois de juin 1666, il se retira pour se reposer dans son domaine d'Offémont en pleine forêt de l'Aigue, à dix-huit lieues de Paris. Il aurait pu y retrouver la vie, s'il n'avait eu la fatale idée d'y emmener sa fille.

Premier essai : parricide !...

Le 11 septembre, elle réussissait à devenir orpheline.

Quatre ans ont suffi pour épuiser les ressources qu'elle a tirées de l'héritage paternel. Elle s'inquiète, non pas seulement pour elle et ses enfants, mais aussi pour Sainte-Croix, toujours à court d'argent. Sa situation se complique. Son frère aîné, Antoine, qui a succédé à la charge de son père, intervient durement auprès d'elle. Il la menace...

Le massacre continue

C'est alors qu'elle a permis à Sainte-Croix de faire intervenir La Chaussée auprès de cet imprudent. Longue maladie, horribles souffrances, qui ne se terminèrent que le 16 juin 1670. La veuve, épouvantée, demanda une autopsie, qui ne procura aucun résultat. Il faut croire que les poisons d'Exili et de Sainte-Croix, administrés à petites doses, ne laissaient point de traces reconnaissables.

Mme de Brinvilliers s'était débarrassée de son censeur... Elle n'en devenait pas plus riche. Du moment que La Chaussée, insoupçonné, demeurait dans la maison, pourquoi ne l'utiliserait-elle pas contre son second frère, le conseiller ? Et plus tard contre sa belle-sœur ? Ainsi, peu à peu, concentrerait-elle sur sa tête les héritages.

Le cadet suivit l'aîné dans la tombe, et assez rapidement, soit qu'il fût plus faible de constitution, soit que l'audace des criminels, se fût encore accrue. Mais Mme Marie-Thérèse d'Aubray, au comble de l'effroi, échappa à l'influence maléfique. Elle se réfugia dans son château de Villequoy, au fond des plaines de la Beauce, vivant dans une perpétuelle angoisse.

Quant à la Brinvilliers, elle délirait. A partir de ce moment, quels crimes n'a-t-elle pas rêvés, ébauchés, perpétrés ? Le jeune précepteur de ses enfants, un sieur Briancourt, à qui elle avait accordé ses faveurs et dont elle craignait les révélations ; son mari, que tantôt elle était disposée à sacrifier à Sainte-Croix, et que tantôt elle secourait pour s'en faire un protecteur ; sa fille aînée, parce qu'elle la jugeait trop sotte !...

N'est-elle pas allée plus loin encore ? Sortant du cercle de sa famille, n'a-t-elle pas procuré du poison à cette armée secrète dont on soupçonne les agissements jusque dans les classes les plus élevées d'aujourd'hui ? Chacun commente maintenant les morts rapides, prématurées, mystérieuses, qui se succèdent à la cour et à la ville, depuis quelques années. Le clergé de Paris a dû avouer à messieurs du Parlement qu'il était épouvanté du nombre de gens qui, aux approches de Pâques, s'accusaient en confession d'avoir hâté la mort de leurs proches par l'emploi de substances toxiques. On espère que la capture de Mme de Brinvilliers va permettre de nouvelles recherches et d'utiles découvertes.

L'affaire va-t-elle rebondir ?

Car le procès de 1673 n'avait rien révélé. Simple agent d'un couple criminel, Jean Hamelin, dit La Chaussée, avait expiré sur la roue sans dénoncer autre chose que l'empoisonnement des messieurs d'Aubray. Et l'arrêt du 24 mars n'avait pu que condamner par contumace la terrible marquise à avoir la tête tranchée. Maintenant seulement, l'affaire peut rebondir.

Le roi attachait, depuis trois ans, une extrême importance à l'arrestation qui vient enfin d'avoir lieu.

Tout d'abord, il a fait intervenir M. Colbert auprès de son frère M. le marquis de Croissy, ambassadeur de France en Angleterre, dès qu'il a su, de source sûre, que la condamnée avait gagné Londres, afin de réclamer son extradition.

Prevenue, elle s'enfuit

M. Colbert continua à pousser si bien les négociations que la police britannique se montra disposée à livrer la fugitive.

Qui la prévint ? Sur quelles hautes complicités s'appuyait-elle ? Toujours est-il qu'au moment où toutes les difficultés diplomatiques paraissaient aplanies, Mme de Brinvilliers disparut pour la seconde fois.

Renseignée à temps sur ce qui se préparait contre elle, elle avait pris le parti le plus habile, celui de gagner les Pays-Bas. Elle s'était jetée dans cette contrée, dont la haine contre nous est éclatante, bien assurée que ce ne serait pas Guillaume d'Orange qui négocierait avec Louis XIV son extradition.

Un homme veillait

Deux ans se sont écoulés ainsi... Deux ans !... Tout semblait oublié dans le grand deuil de la mort de M. de Turenne, dans l'éclat des deux campagnes de Flandre, qui nous ont donné Bouchain, Valenciennes, Cambrai, Gand, Ypres, Saint-Omer.

(Suite page 5.)

(1) Voir *Excelsior* depuis le 26 octobre.

L'ARRESTATION DE LA BRINVILLIERS

(*Suite de la page 2, colonne 5.*)

Cependant, au milieu de tant d'événements, un homme veillait, M. le marquis de Louvois avait donné ordre, au milieu de la marche triomphante de nos troupes, de rechercher sans relâche la vagabonde.

On apprit ainsi que, poussée par une étrange curiosité, la marquise de Brinvilliers, chassée d'Angleterre, s'était rapprochée le plus possible du fatal château d'Offémont, d'où elle avait essayé de correspondre avec sa famille. Puis. on apprit qu'elle avait vécu un temps à Cambrai, et enfin, dans un couvent à Valenciennes. Nos troupes victorieuses avaient même failli l'y arrêter. Elle les avait prévenues, en courant, d'une traite, jusqu'à Anvers.

Un suprême rapport arriva au début de cette année. La fugitive n'hésitait pas dans ses déplacements. Mais elle commit l'insigne folie de quitter Anvers pour venir s'enfermer dans un couvent, à Liége !

Enfin, arrêtée !...

M. de Louvois a pris aussitôt ses dispositions. Il ne voulait pas d'esclandre, mais il tenait à sa prisonnière. C'était délicat, car son agent principal, Bruant, dit Descarrières, indiquait que les bourgmestres de Liége refusaient de l'autoriser à pénétrer chez les dames Augustines.

Comment donc s'y prit son collègue Desgrez, assisté des archers Antoine Barbier, Claude Rolla et La Violette? On colporte déjà à ce sujet plusieurs récits très romanesques, dont nous refusons de nous faire l'écho, et contre lesquels nous mettons expressément nos lecteurs en garde.

En tout cas, ce qui est incontestable, c'est qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'empoisonneuse roule sous bonne garde vers la France.

Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant du procès, qui ne tardera pas à se rouvrir.

ARMAND PRAVIEL.

DEMAIN : *En place de Grève*

(Copyright 1937, *Excelsior* et Armand Praviel. — Tous droits de reproduction. même partielle, et de traduction, rigoureusement interdits.)

14 JOURS EN ITALIE
Le plus beau voyage
Net de Paris à Paris.. **1.195** fr.
GENES, ROME, FLORENCE, VENISE, Les LACS, Les ILES BORROMEES, etc.
Hôtels de 1er ordre. Excursions en

En forêt de Fontainebleau une... rôdeuse est écrasée par une automobile

Le véhicule meurtrier a disparu

FONTAINEBLEAU, 1er novembre. — Un garde forestier de la Croix-de-Souvray découvrait, hier soir, près du terrain de golf, sur la route qui va de la Chapelle-de-la-Reine à l'Obélisque, le cadavre sanglant d'une femme.

La victime, Adelaïde Besançon, surnommée « Salut », née le 2 septembre 1888 à Paris, avait exercé pendant quelque temps la profession de blanchisseuse ; puis, elle avait pris la décision d'aller vivre en forêt, où elle exerçait un... métier assez spécial.

nant de formes en devenir ne s'arrêtait point à un concept fixe. D'innombrables dessins, ébauches, tâtonnements, essais de toutes sortes, sont fiévreusement expérimentés. Rodin n'avait sous les yeux d'autre document à peu près précis que le daguerréotype retrouvé, et surtout le portrait *écrit* dû à la plume de Lamartine. L'artiste s'en fut séjourner en Touraine, dans la vallée de l'Indre, où se sont déroulées tant d'épisodes de l'œuvre balzacienne ; il fit poser des gens « qui ressemblaient au romancier », les affublant d'un pantalon nankin et d'un gilet à châle, sur les mesures de l'illustre écrivain. Ces atermoiements laborieux inquiètent, agacent, exaspèrent les membres du comité des Gens de lettres, qui ne sont pas tous des artistes, ne soupçonnent rien — ou peu — des exigences de la plastique, et dont plusieurs, d'ailleurs, ont des visées académiques. Ces messieurs croient que Rodin les mystifie ; la colère, habilement entretenue, attisée par les vieillards du Pont des Arts, gronde... Le malentendu tourne à l'aigre.

Et quand, le 1er mai 1898, le formidable bloc éclate en pleine lumière sous le velours du hall, au Salon du Champ-de-Mars, les passions sont à leur paroxysme, d'autant plus que les esprits ont été surexcités par l'affaire Dreyfus, et que, selon la parole d'un aimable chroniqueur du temps, « il faut être pour ou contre Rodin comme il faut être pour ou contre Esterhazy ». (Entre nous, la vérité fut d'être *pour* Rodin et *contre* Esterhazy.)

Les polémiques s'enveniment ; la politique va tout fausser. Ne voilà-t-il pas en effet que les plus acharnés « rodiniens », Anatole France, Clemenceau, Claude Monet, Mirbeau, Georges Lecomte, Constantin Meunier, Geffroy, Duret, Frantz Jourdain, Ajalbert, Courteline, Maillol, Roger Marx, Alexandre Charpentier, Vuillard, Feneon, Vallotton, Séverine, Mathias Morhardt, s'avisent d'être également d'ardents dreyfusards. L'imbroglio esthético-politique devient inextricable. Il en est souvent ainsi d'ailleurs : quand Louis David vitupérait contre « les satrapes dévergondés » de l'ancien régime, ces satrapes étaient Boucher, Hubert-Robert, Fragonard, auxquels le farouche président de la Convention ne reprochait pas moins leur sensualisme et leur coloris rubénien que d'être les sujets de l'exécré monarque Bien-Aimé. Et dans l'affaire

s'arrête... Il est drapé, au creux de la robe monacale qu'il revêtait pour composer. L'aube pâle pointe à l'horizon... Le grand témoin des temps modernes songe et regarde... On n'aperçoit pas ses bras croisés sous l'étoffe, les manches pendent et le capuchon retombe sur les épaules. La masse du corps se devine sous cette enveloppe. Au sommet du buste apparaît la tête de lion à lourde crinière qui se rejette en arrière, d'un mouvement altier ; et le visage, vivant dans la lumière, projette le noir magnétisme des yeux sur l'immensité des choses, avec une curiosité méprisante.

Ce rocher, ce monolithe, déconcerte dès l'abord le spectateur accoutumé aux *Châteaubriands* en bottes molles et cape romantique, aux *Mussets* éplorés, aux *Gambettas* en redingote de bronze. Le colosse, l'Hercule vainqueur des monstres, contredit les dogmes issus de l'officine académique parce qu'il est, lui, d'accord avec la tradition et qu'il vient droit du passé médiéval, gothique, se reliant aux rois et aux saints des cathédrales.

Sera-t-il, cette fois, compris ? Notre spirituel adversaire Clément Vautel va-t-il désarmer ? Attendons...

Il est injuste d'écraser les vivants sous le poids du génie des morts. Maillol serait ici qu'il tiendrait glorieusement aux côtés de l'aîné. Mais l'œuvre de Maillol resplendit au Petit-Palais. (Et qu'on me permette de signaler ici à mes lecteurs le bel ouvrage que Judith Cladel vient de lui dédier, pendant de son *Rodin,* si justement fameux.)

A défaut de Maillol — et de Despiau, qui met la dernière main à son *Apollon* — nous avons ici un groupe de sculpteurs d'une belle tenue. Manquent à l'appel Poisson, Pommier, Janniot, Abbal, tous pris par de grands travaux. Mais l'équipe est de qualité, et nous ne regrettons plus que le Salon des Tuileries n'ait pas eu lieu cette année.

MM. Drivier, Wlerick, Pimienta, Marque, Gimond, Loutchansky, Ozouf, Hernandez, Malfray; Denise Risterucci; Kretz, Deluol, Yencesse, Lamourdedieu, Hilbert, Martin, Guyot.

Pimienta est un artiste de haute classe, dont le talent est d'une puissante concentration. Mais Pimienta, le matin du vernissage, n'a pas encore apporté son *Orphée,* si bien que je

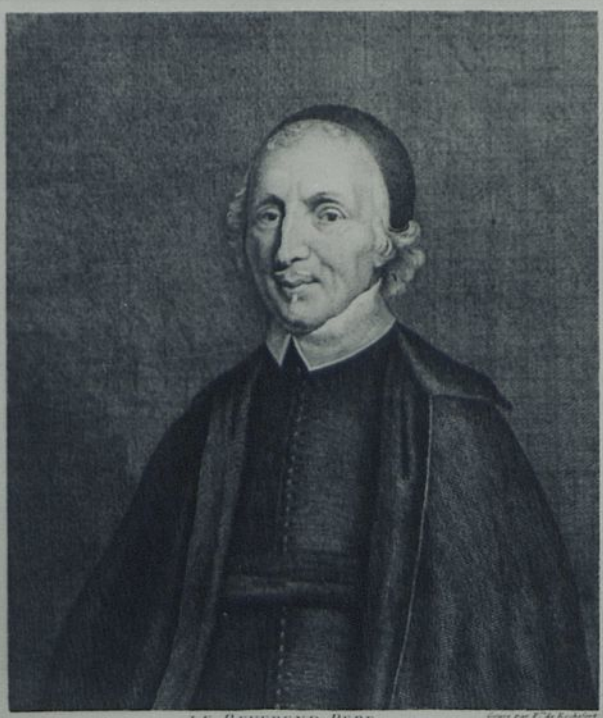

LE REVEREND PERE

NICOLAS GUYET DE CHEVIGNY.

Prestre de l'Oratoire decedé le 12 Ianvier 1697 agé de 70 ans.

Bonum certamen certavit. 2 Timot. 4.

COPYRIGHT
BY
PHOTO
PIER-LAC
12, Galerie Véro-Dodat
PARIS
N°

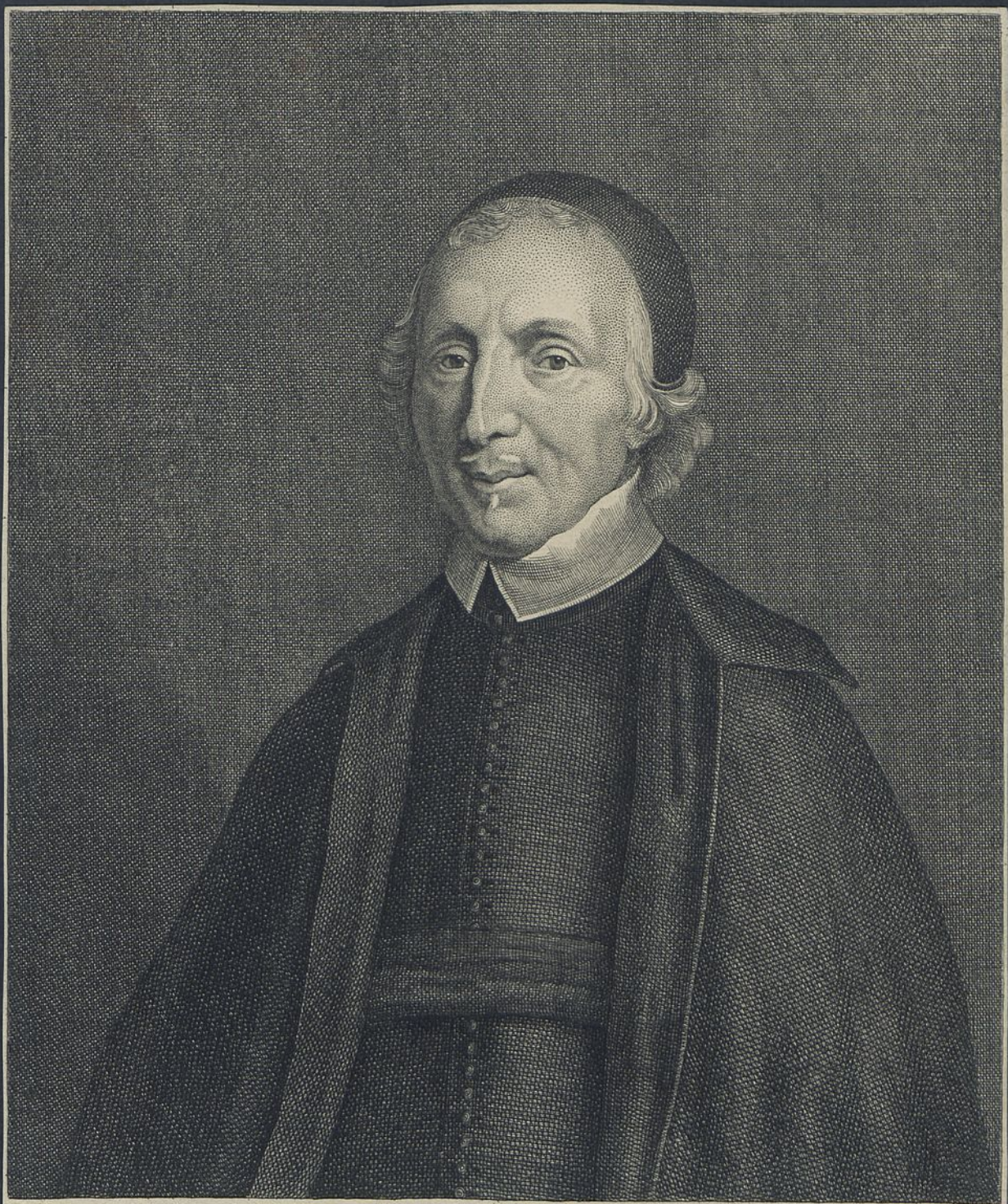

LE REVEREND PERE *Gravé par P.re de Rochefort*

NICOLAS GUYET DE CHEVIGNY.

Prestre de l'Oratoire decedé le 12. Ianvier 1697. agé de 76. ans.

Bonum certamen certavit. 2. Timot. 4.

LE PÈRE

N. GUYET DE CHEVIGNY

(1622—1698)

Sommaire. — Sa conduite pendant qu'il a été dans les armées. — Ce qu'il fit étant blessé dans une bataille. — Sa conduite à la cour. — Dieu l'appelle à l'Oratoire. — Il étudie en théologie. — Sa grande dévotion à la sainte Vierge. — Ses aumônes aux pauvres. — Il est tout occupé de bonnes œuvres. — Son zèle et son amour pour la Congrégation de l'Oratoire. — Il va au siège de Candie. — De quelle manière il se comporte pendant son voyage. — Il parle contre les duels. — Après son retour, il s'occupe à faire des missions. — Le marquis de Santenas se met sous sa conduite pour examiner sa vocation à la Trappe. — M. Davignon se met aussi sous sa direction. — Il est chargé d'aller chercher le corps du fameux maréchal de Turenne pour le conduire à Saint-Denis, où il est enterré. — Il va faire des missions aux nouveaux convertis du Languedoc. — L'estime que feu M. le duc d'Orléans avait pour lui. — Son humilité. — Son horreur pour le monde et toutes ses vanités. — Sa manière de converser avec les gens du monde. — Il est fait assistant du R. P. général. — Il se laisse tomber et se casse la jambe. — Sa dernière maladie. — Sa mort.

Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés, a des élus dans toutes sortes d'états, de conditions, d'âges et de sexes; dans les armées aussi bien que dans les cloîtres, dans les cours des princes aussi bien que dans le clergé. Le P. Nicolas Guyet de Chevigny, prêtre de l'Oratoire, en est une preuve évidente. Il était parisien, d'une famille originaire de Bourgogne. Il suivit le parti

des armes les premières années de sa vie, et fut capitaine dans le régiment des gardes. Il fit plusieurs campagnes, et se trouva en plusieurs rencontres, batailles générales et sièges, où il fit paraître beaucoup de générosité et de courage. Mais ce qui le distingua davantage dans les armées, fut sa sagesse et sa piété. Car ce qui est rare et plus admirable est que, tout capitaine aux gardes qu'il était, il n'était pas moins pieux que depuis qu'il a été prêtre. Il avait une charité extraordinaire pour les pauvres, particulièrement pour les pauvres soldats, et il lui est arrivé plusieurs fois de leur donner non la moitié de son manteau comme saint Martin, mais ses chemises, ses autres linges, ses habits et plusieurs autres choses dont ils avaient besoin, surtout quand ils étaient blessés ou malades. Tous les officiers, généraux et subalternes, et même toute la cour l'honoraient déjà comme un saint.

Quand les armées sont en campagne et principalement pendant les sièges de quelque place, les soldats ont une permission générale de manger de la viande les vendredis et samedis. Il est presque impossible qu'ils puissent s'en dispenser; tout ce que peuvent faire les officiers généraux les plus vertueux, est qu'à leur table on sert seulement les vendredis en maigre et en gras. Mais pour lui, dans toutes les campagnes qu'il a faites, jamais il ne s'est dispensé de faire maigre le vendredi et de jeûner même le samedi en l'honneur de la sainte Vierge.

Il fut blessé devant une place que le roi assiégait en Hollande; quand il se vit tout en sang, la première parole qu'il dit fut : « Que je serais heureux si ce sang « était répandu pour la foi ! » Le chirurgien qui le pansait lui repartit qu'il était glorieux à un officier comme lui de mourir pour son roi. « Oui, mon ami, lui répon- « dit-il, mais il est encore beaucoup plus glorieux pour

« un chrétien de mourir pour son Dieu, qui est mort « pour lui, et qui a répandu tout son sang sur une croix « pour le retirer de l'enfer et de la captivité du démon. »

Pendant les quartiers d'hiver, il menait toutes les fêtes, les soldats à la messe avec lui, et les après-dîners il les conduisait lui-même au catéchisme. Il ne pouvait souffrir qu'ils jurassent le nom de Dieu, qu'ils maltraitassent leurs hôtes ni qu'ils eussent entre eux des querelles. Quand il était à la cour, il reprenait hardiment ceux qu'il voyait offenser Dieu, et sa vertu lui avait acquis tant d'estime et de respect que personne n'osait s'en fâcher, même les personnes de la première qualité. Il se plaisait en la compagnie des ecclésiastiques sages et vertueux, et si quelquefois il s'y rencontrait des prélats, il ne pouvait s'empêcher de leur témoigner son étonnement de ce qu'ils quittaient leurs diocèses, où ils étaient honorés comme de petites divinités, pour venir à la cour, où on ne les regardait pas, et souvent même où on n'avait pour eux que du mépris.

Il était du nombre de ces âmes saintes que le ciel montre quelquefois à la cour pour servir d'exemples aux uns, de confusion aux autres, mais que la cour n'est pas digne de posséder longtemps. Dieu, pour récompenser sa vertu, lui inspira une forte pensée de renoncer à toutes les fausses espérances de la fortune pour se consacrer entièrement au service de l'Église dans la congrégation de l'Oratoire. Pour cet effet il se mit sous la direction du P. de Saint-Pé[1], qui l'éprouva pendant plusieurs mois, et qui lui donna plusieurs pratiques de piété pour obtenir de Dieu les lumières qui lui étaient nécessaires pour ne point se tromper dans une affaire de cette importance. Enfin, vivement convaincu de toutes les vanités du

[1] Sur le P. de Saint-Pé, voir t. I, p. xxx et 70.

monde, et que Dieu l'appelait à l'Oratoire, il vendit sa charge de capitaine au régiment des gardes, et du prix il en fit un présent à l'Oratoire [1] de 10,000 livres pour fonder la maison naissante de Montpellier; il en mit une autre partie en rente viagère sur la maison de la ville de Lyon, et il garda le reste pour ses affaires [2].

Au sortir de l'Institution, il fut étudier en théologie à Notre-Dame-des-Ardilliers de Saumur. Rien de plus édifiant que de voir un vieux capitaine du régiment des gardes, couvert de plaies et vêtu en confrère de l'Oratoire, passer des heures entières à prier et à pleurer devant l'image miraculeuse de la sainte Vierge, pour la remercier de tant de dangers dont il croyait qu'elle l'avait délivré.

Le sujet le plus ordinaire de ses méditations pour lors étaient les périls qu'il avait évités pendant qu'il était à l'armée. Quand il rappelait en son esprit tous les soldats et même tous les officiers ses plus intimes amis, qu'il avait vus tomber morts les uns à ses pieds, les autres à ses côtés dans les batailles et dans les tranchées où il s'était trouvé avec eux, il en était si pénétré de reconnaissance pour Dieu qu'il s'écriait dans le fond de son cœur : « Que pourrais-je jamais, ô mon Dieu, ni faire, ni « dire, ni penser pour vous remercier de tant grâces. Je ne « vous demande l'éternité, ô mon Dieu, que pour vous « en louer, et vous en aimer en JÉSUS-CHRIST et par « JÉSUS-CHRIST ; encore ne sera-t-elle pas assez longue « pour vous en remercier autant que je le dois, mais « j'espère que JÉSUS-CHRIST mon Sauveur suppléera à « mon défaut. » Car il avait appris du P. de Saint-Pé à

[1] Il y entra définitivement le 5 août 1664. Mais depuis quatre ans déjà il demeurait comme hôte à l'institution de Paris.

[2] Il s'engagea aussi à payer six cents livres de pension dans toutes les maisons de sa résidence. (Batterel, *loc. cit.*)

louer toujours Dieu, et à l'aimer en JÉSUS-CHRIST comme étant auprès de son Père, non seulement notre médiateur, mais encore notre supplément pour tous nos devoirs. Mais ce qui est plus remarquable, est qu'après trente et quarante ans il était aussi touché des dangers dont Dieu l'avait délivré que le jour même qu'ils étaient arrivés; il attribuait la délivrance de plusieurs à la protection de la sainte Vierge, pour laquelle il a eu toute sa vie, depuis son bas âge, une dévotion particulière. Mais quand après cela il faisait réflexion que, non seulement Dieu l'avait préservé de tant de dangers où il devait perdre la vie et peut-être l'éternité, mais encore qu'il l'avait appelé à son service dans une congrégation aussi sainte et aussi pieuse que celle de l'Oratoire, où il avait tous les jours devant les yeux tant d'exemples de vertu et de piété, il en était comme hors de lui-même et comme ravi en extase : *Benedic anima mea Domino,* disait-il dans la ferveur de son oraison, *et noli oblivisci omnes retributiones ejus*[1].

Ces ferventes prières furent accompagnées de grosses aumônes qu'il fit aux pauvres, pendant les deux hivers[2] qu'il demeura à Saumur, lesquels furent fort rigoureux. Après avoir achevé son cours de théologie, son supérieur lui proposa de se disposer à recevoir les ordres sacrés. Son âme fut toute troublée à cette parole. Son humilité lui fit alléguer une infinité de raisons pour s'en juger indigne. Il n'oublia pas que selon les règles de l'Église il était irrégulier, que non seulement il s'était trouvé en plusieurs sanglantes batailles, mais encore en plusieurs conseils de guerre, où des soldats criminels avaient été condamnés à mort; que la dispense qu'on lui avait fait

[1] Ps. CII, 2.
[2] 1666-67.

venir de Rome le relevait à la vérité de son irrégularité devant les hommes, mais ne le rendait pas plus digne du sacerdoce devant Dieu. Cette humilité pourtant ne fut point opiniâtre; car aussitôt que son supérieur lui en eût fait le commandement, il s'y soumit; mais il s'y prépara par plusieurs pénitences et mortifications très austères, et par des prières ferventes et presque continuelles devant le saint Sacrement, où on le voyait pousser de profonds soupirs et verser des larmes en abondance. Ce qui aurait été pour un autre un sujet d'orgueil et de vanité ne servait qu'à le rendre plus humble. Les grands et honorables emplois qu'il avait eus à l'armée lui donnaient de la confusion, pensant qu'il avait employé la meilleure et la plus grande partie de sa vie au service du monde et de la vanité, au lieu de la donner à Dieu, et dans cet esprit, il se regardait comme le dernier de toute la communauté.

Quand il fut prêtre[1], il devint un homme tout nouveau qui tenait plus du ciel que de la terre, et cette noble ardeur, ce grand courage qu'il avait fait paraître autrefois dans les armées et dans les combats, se changea dans un zèle fervent et un amour enflammé pour Dieu. Quand au sortir de l'autel il se rappellait dans son souvenir qu'il venait de recevoir JÉSUS-CHRIST, son Dieu, qui avait donné sa vie sur une croix pour lui, il sentait son cœur embrasé d'un violent désir de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour son amour. Puis se reconnaissant indigne d'un si grand bonheur, il jetait mille et mille soupirs pour employer du moins le reste de sa vie à son service. Ce fut pour contenter cette sainte ardeur qu'il se consacra aux missions de la campagne.

[1] Il reçut le sacerdoce le 25 mai 1667.

Ce zèle tout de feu avec lequel on l'entendait dire la sainte messe et parler de Dieu, soit dans le confessionnal, soit dans les entretiens familiers, ébranlait les cœurs les plus endurcis, et on voyait en lui je ne sais quoi d'extraordinaire qui semblait véritablement surnaturel, à quoi il semblait impossible de résister. Il a fait plusieurs conversions où de très habiles théologiens et de fameux prédicateurs n'avaient pu réussir. Il est vrai que les grandes aumônes qu'il faisait aux pauvres contribuaient beaucoup à le faire écouter avec respect; mais il a aussi retiré du péché et mis dans le chemin du salut quantité d'autres personnes qui n'ont point été touchées par cet endroit.

Le P. de Chevigny avait un visage riant, parlant à tout le monde avec une douceur charmante, ce qui était une marque de sa bonne conscience. Il était fort simple dans ses habits, ne se servant que d'étoffe commune. Il portait les cheveux très courts; il avait coutume de dire qu'il n'y avait aucun règlement de l'Oratoire, ni aucun canon de l'Église qui défendît de porter une grande calotte, mais qu'il y en avait plusieurs qui défendaient, même sous peine de censure, de porter de grands cheveux.

Quand il était de retour à Paris après ses missions, il se pratiquait peu de bonnes œuvres dans cette grande ville auxquelles il n'eût quelque part. On le trouvait souvent dans les hôpitaux auprès des malades pour les consoler, ou dans les prisons pour exhorter les criminels [1]. Il portait JÉSUS-CHRIST partout. Tous ses discours étaient de JÉSUS-CHRIST ou pour JÉSUS-CHRIST; son cœur en était tellement rempli, qu'il ne pouvait parler d'autre chose; s'il consolait un affligé, c'était en lui proposant JÉSUS-CHRIST

[1] Entre autres la fameuse marquise de Brinvilliers. Voir RAVAISSON, *Archives de la Bastille*, IV, p. 229, 240 et 141.

sur la croix; s'il assistait un moribond, c'était pour le faire souvenir que JÉSUS-CHRIST lui était tout en toutes choses, comme dit l'Apôtre, *omnia et in omnibus Christus* [1].

Tout son zèle n'était pas répandu au dehors. Il n'en avait pas moins pour la Congrégation. Il l'aimait d'un amour sincère, comme il l'a témoigné par les grands services qu'il lui a rendus. Il y attira quatre de ses neveux, dont deux y sont morts après avoir vécu avec beaucoup de piété et d'édification. Le P. Pompone Guibert en est un qui, outre son naturel obligeant à l'égard de tout le monde, a fait beaucoup d'honneur à la Congrégation par ses prédications [2]. Il avait tant d'estime pour l'Oratoire, qu'il aurait souhaité y pouvoir attirer tout le monde. Il était extrêmement sensible aux moindres disgrâces qui lui arrivaient. Il aurait volontiers donné sa vie et son sang pour sa défense. Il honorait avec un profond respect ses supérieurs, et surtout le R. P. général. Non seulement il obéissait aveuglément à tous leurs commandements, mais, quand il pouvait les prévoir, il les prévenait toujours et y obéissait avant qu'on lui commandât.

Lorsque les Turcs attaquèrent l'île de Candie, les Vénitiens, qui en étaient les maîtres, et le pape, prièrent le roi de leur donner du secours pour la défendre. Il n'y avait point pour lors de guerre en France [3]. C'est pourquoi plusieurs jeunes seigneurs voulurent y aller pour y signaler leur courage. Le comte de Saint-Pol, second fils du prince de Longueville [4], fut de ce nombre; il était brave,

[1] Épître aux Coloss., III, 11.

[2] Entré dans la Congrégation vers 1670, ce Père y mourut le 30 octobre 1711. « Son talent singulier à expliquer l'Écriture sainte dans ses homélies normales, a laissé sa mémoire en bénétion à Paris. » *Mémoire des morts.*

[3] La paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668) venait d'être signée entre la France et l'Espagne.

[4] On sait que ce jeune prince était d'abord entré dans l'état ec-

généreux et hardi plus que son âge ne le demandait. Sa mère, Madame la princesse de Longueville, fit prier le P. de Chevigny de l'accompagner dans ce voyage, afin d'avoir soin de sa conduite. Cette grande piété et cette dévotion extraordinaire, dont il paraissait tout pénétré depuis qu'il avait eu le bonheur de recevoir tous les jours à l'autel son Sauveur, n'avait pas entièrement éteint dans son âme son humeur guerrière. Aussitôt qu'on lui en fit la proposition, il l'accepta avec joie comme une occasion de défendre la foi et de donner sa vie pour JÉSUS-CHRIST. Il se trouva dans le vaisseau que monta le comte de Saint-Pol, quantité de jeunes seigneurs français, tout de feu, dont le sang bouillait dans les veines. La seule présence du P. de Chevigny[1] les retint tous dans leur devoir, en sorte que pendant tout le voyage il n'arriva pas le moindre désordre ni la moindre querelle. Il avait soin le matin et le soir de leur faire la prière, et le reste de la journée il les entretenait dans leurs devoirs de chrétiens, de gentilshommes et de guerriers avec tant d'agrément et d'honnêteté, leur faisant la description des sièges et des batailles où il s'était trouvé, et de tout ce qui s'y était passé de plus remarquable, qu'ils prenaient un plaisir singulier à l'écouter, et qu'ils l'honoraient tous comme leur père. L'occupation ordinaire des officiers dans les vaisseaux, quand ils sont en mer, est de fumer ou de jouer aux dés ou aux cartes pour se désennuyer; mais ils quittaient tout cela pour l'interroger, tantôt sur un siège, tantôt sur une bataille, tantôt sur une rencontre, extrêmement curieux d'en savoir les circonstances; et plusieurs ont

clésiastique, d'où il sortit à la mort de son aîné. On parlait de le faire roi de Pologne quand il fut tué au passage du Rhin, en 1672.

[1] Le P. de Chevigny était accompagné du P. Jacques Brunet et du F. Herbet, qui était « entendu dans la chirurgie ». (Batterel.)

avoué qu'ils ont plus appris le métier de la guerre dans ce voyage par ces entretiens, qu'ils n'avaient fait en plusieurs campagnes. Mais ce qui est plus louable est que, dans tous ses discours, le P. de Chevigny savait mêler des réflexions chrétiennes si justes et si à propos, qu'il inspirait la crainte de Dieu, l'horreur du péché et l'amour de la vertu dans l'âme de ces jeunes seigneurs sans qu'ils s'en aperçussent.

L'occasion s'étant présentée de leur parler des duels, que la plupart des jeunes seigneurs s'imaginent être une marque de courage, il leur fit voir que la cause ordinaire de tous ceux qui arrivaient dans l'armée et dans les autres occasions, était la mauvaise éducation et le défaut de savoir-vivre, ce qui était très indigne d'un gentilhomme, et pour les en convaincre il leur dit : « N'est-il pas vrai que tous les duels dont vous avez ouï « parler ne sont venus que de quelques paroles cho- « quantes, brusques et même brutales qui sont échap- « pées dans le jeu, dans le vin ou dans la colère. Or « un gentilhomme qui a de l'éducation sait, dans ces « occasions, se posséder et répondre avec honneur et avec « esprit. Il faut être maître de ses passions et non leur « esclave. Et parce qu'un homme est un brutal et un « malhonnête homme, faut-il que je le sois à mon tour? « Pendant que j'ai été dans le service, ajouta-t-il, j'en « ai connu plusieurs qui s'y sont battus, mais je vous « avoue que la plupart étaient des esprits mal faits, et « des gens qui ne savaient pas vivre, et qui le plus sou- « vent étaient insupportables dans les compagnies. » Ce dont tous ces jeunes seigneurs tombèrent d'accord.

Ils arrivèrent à bon port en Candie, mais ils trouvèrent la place fort pressée par les Turcs; en sorte qu'on fut obligé de faire plusieurs sorties pour les repousser. Comme ces sortes d'actions sont très dangereuses, le

P. de Chevigny eut soin de recommander à tous ces jeunes seigneurs de se confesser. La plupart lui firent une confession générale, tant ils avaient confiance en lui. Il les accompagna en plusieurs sorties avec le crucifix à la main pour les animer, et aussitôt que quelqu'un était blessé, il courait à lui pour l'assister pour le corps aussi bien que pour son âme. Dieu bénit tellement ses soins, qu'on remarqua que de toutes les sorties qu'on avait faites, il n'y en avait point où il y eût eu moins de blessés que dans celles où il s'était trouvé. Enfin la place étant obligée de se rendre aux Turcs, il s'en revint en France avec le comte de Saint-Pol et tous les seigneurs qui l'accompagnaient, et ils arrivèrent heureusement à Marseille.

A peine fut-il arrivé à Paris, que sans penser à prendre quelques jours de repos après la fatigue d'un si long vogage, il s'en alla joindre une troupe de Pères de l'Oratoire qui étaient en mission dans le diocèse de Sens. Il était d'une si grande réputation pour sa piété parmi les officiers de l'armée, que le marquis de Santenas [1], après quelque temps, vint le trouver pour le consulter sur le dessein qu'il avait de renoncer au monde pour se retirer à la Trappe. Il était fils d'un gouverneur de Turin et colonel d'un régiment des troupes du duc de Savoie qui servaient pour lors en France. Étant en quartiers d'hiver dans une ville de Flandre où l'on faisait une mission, il fut si touché de quelques sermons auxquels il assista, qu'il résolut de renoncer au monde et de se consacrer à Dieu pour passer le reste de ses jours dans la retraite et dans la pénitence. Mais il était besoin de trouver un directeur qui eût la piété et l'expérience pour le conduire dans cette entreprise, pour ne point faire de fausse dé-

[1] Famille sortie de celle de Broglie.

marche. Il était jeune, fils d'un grand seigneur, officier d'un prince étranger, au service du roi; outre cela il avait de grands engagements avec plusieurs sortes de personnes, ce qui mettait des obstacles presque invincibles à son dessein et demandait beaucoup de sérieuses réflexions. Il crut ne pouvoir trouver dans tout le royaume un meilleur guide que le P. de Chevigny; il vint exprès à Paris pour le consulter et se mettre sous sa conduite. Après quelques entretiens sur son dessein, le Père lui conseilla de faire une retraite; pour cet effet il le mena à l'Institution, où il passa quelques mois tant pour s'éprouver que pour mettre ordre à toutes ses affaires. Pendant ce temps le P. de Chevigny l'entretint plusieurs fois de l'importance du salut, de la rapidité de cette vie, du néant des grandeurs de la terre, de la sévérité des jugements de Dieu, du danger auquel on est exposé dans le grand monde et de la difficulté de s'y sauver. Lorsqu'il le vit bien affermi dans son dessein, et sans aucune crainte d'inconstance et de légèreté, il le conduisit à la Trappe, où il reçut l'habit de sa profession, et vécut avec tant de piété et d'édification, qu'après sa mort on a composé sa vie [1].

Le marquis de Santenas ne fut pas le seul de sa profession qui s'adressa au P. de Chevigny pour quitter le monde, et employer le reste de ses jours à se préparer à la mort et à mettre son salut en sûreté. M. d'Avignon, lieutenant colonel, l'imita peu de temps après. Se voyant âgé de plus de 60 ans, estropié d'un bras et tout le reste du corps couvert de plaies, après avoir servi le roi plus de 40 ans, et hors d'état de pouvoir continuer, il lui présenta un placet pour lui demander quelque pension

[1] *Relation de la vie et de la mort de Frère Palémon, nommé dans le monde comte de Santenas.* Paris, 1695, in-12.

pour le reste de ses jours. On lui donna un brevet de 2000 livres sur un bénéfice. Tout vieux officier de guerre qu'il était, il crut qu'il ne pouvait point en conscience prendre un bien qui appartenait aux pauvres, pour récompense des services qu'il avait rendus au roi dans les armées. C'est pourquoi il rendit son brevet et remercia le roi. Il vint se jeter entre les bras du P. de Chevigny, pour lui demander en quel lieu il pourrait se retirer pour y passer le reste de ses jours en prière et en pénitence; le P. de Chevigny lui dit que pendant les deux ans qu'il avait demeuré dans la maison de Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur, il y avait reçu tant de consolations et tant de grâces de la sainte Vierge, qu'il ne croyait pas qu'il pût choisir de lieu ni plus saint ni plus propre pour son dessein; que la sainte Vierge y était singulièrement honorée; qu'elle y faisait plusieurs miracles; que la communauté était toujours composée de quarante prêtres ou confrères de l'Oratoire, et que s'il voulait y aller, il lui donnerait une lettre pour y être reçu. Il accepta cette offre. Il y a vécu neuf ou dix ans avec une telle édification, qu'il était l'exemple de toute la maison. On ne pourrait pas voir un homme plus humble, plus pieux, plus silencieux, plus pénitent ni plus patient. En toutes rencontres il voulait toujours être le dernier, et dans son esprit il se considérait comme le plus grand pécheur et le dernier des hommes, indigne d'être sur la terre, et encore plus indigne d'être dans une sainte communauté. Tous les matins il était le premier à l'oraison, dès quatre heures, et en sortait toujours le dernier. De là il allait à l'église, où il demeurait à genoux en prières, tant en hiver qu'en été, jusqu'à onze heures, entendant toutes les messes. Il gardait un perpétuel silence, n'ayant presque point d'autre entretien qu'avec Dieu et son directeur; et quoiqu'il ne fût pas un moment sans souffrir de

grandes douleurs à cause des plaies dont il était couvert presque en toutes les parties de son corps, en sorte qu'on était surpris qu'il pût demeurer si longtemps à genoux, cependant il ne laissait pas de pratiquer encore de très rigoureuses pénitences; et si on avait voulu le lui permettre, il n'aurait vécu que de pain et d'eau ou des restes de la communauté, comme un pauvre. Enfin la plupart de ses plaies s'étant ouvertes, il devint, comme un autre Job, tout couvert d'ulcères. Il l'imita dans sa patience; car, quelque violentes que fussent ses douleurs, bien loin de le distraire dans ses prières, elles en étaient plus ferventes. Il y succomba à la fin, et il mourut dans une si grande odeur de piété, que sa mémoire y est encore en singulière vénération.

Le fameux maréchal de Turenne, le héros de la France de son temps, et la frayeur des ennemis, ayant été malheureusement tué d'un coup de canon dans l'Alsace[1], dans le temps qu'il allait découvrir l'armée des ennemis, le roi, pour reconnaître les grands services qu'il lui avait rendus, résolut de lui faire les plus magnifiques funérailles qu'il fut possible. Pour ce sujet il voulut que son tombeau fût dans l'église de Saint-Denis, où il n'y a que les rois et les reines et les enfants de France qui aient droit d'être enterrés; et il choisit le P. de Chevigny comme un saint prêtre, pour aller querir son corps. Il fit ce voyage avec beaucoup de piété et d'édification, et après avoir remis le corps aux religieux de Saint-Denis, il apporta son cœur au grand couvent des carmélites de Paris, où ce fameux maréchal avait deux nièces, sœurs du cardinal de Bouillon, qui pour leur consolation souhaitèrent que ce précieux dépôt fût enterré dans leur église.

[1] Le 27 juillet 1675; non pas en Alsace, mais à Salzbach, de l'autre côté du Rhin.

Après que le feu roi, d'heureuse mémoire, Louis XIV, eut révoqué l'édit de Nantes[1], démoli tous les temples des huguenots et interdit dans tout le royaume l'exercice de la religion prétendue réformée, il fut nécessaire d'instruire les hérétiques et de les désabuser de tous les malheureux préjugés qu'ils avaient contre l'Église romaine. On envoya pour cet effet, dans toutes les provinces où ils étaient en plus grand nombre, plusieurs missionnaires de toutes sortes d'ordres et de communautés ecclésiastiques et religieuses[2]. La plupart leur prêchèrent la controverse avec beaucoup d'esprit et de science; ils en convainquirent par ce moyen plusieurs de la vérité, mais ils en convertirent peu à la foi, demeurant toujours aussi opiniâtres dans leur ancienne créance qu'ils étaient auparavant. Le P. de Chevigny fut envoyé en Languedoc[3] avec quelques Pères de l'Oratoire. Il crut que le meilleur moyen de les ramener au sein de l'Église n'était pas de disputer avec eux de controverses, mais qu'il suffisait de leur expliquer simplement la créance de l'Église catholique avec la piété et la sainteté qu'elle demande, et de leur donner raison de la dévotion

[1] En 1685.

[2] L'Oratoire y employa plus de cent de ses membres, dans 35 diocèses de France. Des documents très authentiques sur ces travaux sont conservés dans nos Archives. « Les nouveaux convertis, on le sait, avaient plus de confiance aux missionnaires de l'Oratoire qu'à ceux des autres corps. » *L'Abbé Arbellot*, notice sur G. Ruben, p. 9.

[3] Un peu auparavant, en 1682, le P. de Chevigny, à la prière de M. de Chamilly, alors gouverneur de Strasbourg, alla passer quelque temps dans cette ville avec le P. Duguet. Leurs prédications eurent peu de succès, malgré la protection du cardinal de Furstemberg, qui voulut un moment donner à l'Oratoire la direction du séminaire qu'il avait dessein de fonder; mais ce projet n'aboutit pas. Voir la *Revue catholique d'Alsace*, 1882, p. 412.

que nous portons à JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, que nous reconnaissons véritablement pour être l'unique médiateur de notre rédemption, qui a satisfait entièrement pour tous les péchés des hommes, et qui nous applique ses mérites par les sacrements, et particulièrement par celui de son corps et de son sang, qu'il nous a laissé pour être notre sacrifice de religion jusqu'à la fin des siècles. Il leur expliquait pareillement la manière et les raisons par lesquelles nous honorons la sainte Vierge et les saints, les croix et les images; car, faute d'être instruits de tous ces points, ils en conçoivent une idée très différente de la vérité; ce qu'il faisait avec tant de piété et d'onction, que la plupart avouaient qu'il faisait plus d'impression sur leurs esprits que tous les discours recherchés de controverse. Car la foi veut être réparée par les mêmes voies qu'elle a été établie. Les apôtres et les hommes apostoliques l'ont fondée par la simple proposition qu'ils en ont faite au monde, et c'est le meilleur moyen de la rétablir. Ce fut celui aussi dont se servit saint Spiridion, dans le concile de Nicée, contre des philosophes infidèles, qui, après avoir disputé longtemps avec de savants évêques et répondu à toutes leurs raisons, confessèrent être convaincus par la seule simplicité avec laquelle ce saint leur avait expliqué la religion chrétienne. Il est vrai qu'il est nécessaire de savoir la controverse pour traiter avec les ministres et les chefs des hérétiques, mais comme la plupart sont de mauvaise foi dans leur religion [1], il y a très peu à gagner avec eux. Mais pour les personnes simples, qui ne demeurent dans l'erreur que parce qu'elles y sont nées, et faute de connaître la vérité, il ne faut faire autre chose que la leur

1 Le P. Cloyseault est ici bien sévère, et partant bien loin de la vérité.

montrer avec son principal ornement, qui est la piété et l'onction chrétienne. Ce fut donc la manière dont se comporta le P. de Chevigny pendant tout le temps qu'il demeura dans cette mission, et Dieu y répandit une telle bénédiction, qu'il eut la consolation de recevoir l'abjuration de plusieurs qui ont persévéré jusqu'à la mort dans la foi catholique. Son cœur brûlait tellement de zèle et d'amour pour JÉSUS-CHRIST, qu'il l'avait sans cesse dans la bouche; tous ses discours étaient de cet aimable Sauveur avec une piété qui charmait ses auditeurs. Il leur représentait tout ce qu'il avait fait et souffert pour nous; il leur expliquait ses mystères avec des réflexions si édifiantes, qu'il était impossible de n'en être pas touché. Mais quand il leur parlait de cet amour infini et incompréhensible pour le salut des âmes qui l'avait porté à naître dans une étable, et à mourir sur une croix, on eût cru qu'on lui voyait tomber les larmes des yeux. Ils avouaient que leurs ministres leur parlaient aussi souvent de JÉSUS-CHRIST, mais qu'il y avait une très grande différence entre la manière dont ils le faisaient et celle du P. de Chevigny; que c'étaient des hommes qui parlaient par leurs bouches, mais que c'était JÉSUS-CHRIST lui-même qui parlait par la bouche du P. de Chevigny.

Défunt M. le duc d'Orléans, frère unique du roi Louis XIV, avait coutume de venir quatre fois l'année à l'office dans l'église de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, savoir : à Noël, à Pâques, à la Pentecôte et à la Toussaint. Le révérend Père général et toute la communauté l'allaient recevoir à la porte. Aussitôt en entrant il demandait le P. de Chevigny, lui faisant caresse, tantôt le prenait par la main, tantôt lui disait quelque petit mot à l'oreille. On voyait clairement sur le visage du P. de Chevigny que cette distinction si honorable blessait sensiblement son

humilité et sa modestie. Il aurait souhaité pouvoir se cacher et ne point paraître en ces occasions, car son grand plaisir était de s'humilier, et plus on lui faisait d'honneur, plus il se méprisait lui-même.

Depuis qu'il eut quitté une fois le monde, il eut une extrême horreur pour tout ce que les gens du monde aiment le plus. Au contraire, il rechercha avec ardeur ce qu'ils fuient davantage, à savoir : les mépris et les humiliations; car s'il n'eût eu égard qu'à lui-même, il eût voulu passer pour un extravagant dans l'esprit des gens du siècle, et, si la charité du prochain et la bienséance l'eussent permis, il n'aurait pas fait difficulté de paraître aux yeux du peuple pour le plus criminel de tous les hommes. Le mépris qu'il avait en général pour le monde s'étendait en particulier pour les spectacles, les magnificences des grands, les conquêtes des princes, ce qui lui faisait dire quand on lui en parlait : « *Vanitas vanitatum*[1], tout est vanité, excepté de servir Dieu et de travailler à son salut. » Aussi n'avait-il de commerce avec les grands qu'autant que la gloire de Dieu et la charité du prochain le demandaient. Comme il en était fort considéré, plusieurs personnes s'adressaient à lui pour avoir sa recommandation, mais il leur répondait toujours qu'il ne s'employait jamais pour personne qu'autant que cela regardait leur salut. Il pratiquait exactement ce que dit saint Paul[2] : « Quiconque s'est enrôlé en la milice de Dieu, ne doit plus s'engager dans les affaires du siècle. »

Il attirait les gens à Dieu dans la conversation, en leur faisant voir la vanité et l'inconstance des choses qu'on estime tant dans le monde, et il croyait que ce moyen de gagner les âmes était le plus propre dans le temps où

[1] Eccles. I, 2.
[2] Ire Ép. à Tim., II, 4.

nous sommes. Il ne jetait pas de suite les gens sur des discours de piété ; il les entretenait d'abord de ce qui convenait à leur profession, et de là, prenant occasion d'un autre discours, il les exhortait familièrement à penser à leur salut, à vaincre leurs passions, à aimer la prière et à fréquenter les sacrements. Néanmoins il y avait de certaines personnes qu'il ne ménageait pas quand elles venaient le voir. Il commençait par leur parler de la mort, du jugement, de l'enfer, du péché mortel, des peines terribles dont Dieu les punit souvent dès cette vie, et il disait que s'ils l'écoutaient volontiers, ils en deviendraient meilleurs, et que s'ils ne prenaient pas plaisir à l'entendre, ils ne reviendraient plus.

Jamais homme ne fut moins attaché à son jugement que le P. de Chevigny. Quand les choses sur lesquelles il délibérait ne lui paraissaient pas évidentes, il suivait sans peine l'avis des autres. Quoiqu'il eût toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner, il ne se croyait pas capable d'être supérieur. Sans faire paraître la moindre opiniâtreté, il s'en est toujours excusé avec tant de modestie et de piété, que l'estime et le respect qu'on avait pour lui étaient cause qu'on ne l'en pressait pas. Cependant il fut obligé, à la fin, de se rendre dans une assemblée [1], où il fut unanimement élu de toutes les voix pour assistant du Père général, et dans l'assemblée suivante [2], ayant voulu s'en décharger, il fut encore continué pour trois autres années, dont il s'acquitta avec la satisfaction générale de toute la Congrégation.

Passant un jour par la terrasse qui est au-dessus de la sacristie pour aller à l'église, il tomba et se cassa la

[1] Celle de 1690.
[2] En 1693.

jambe : *Hanc autem tentationem ideo permisit Dominus evenire illi, ut posteris daretur exemplum patientiæ ejus.* On peut justement lui appliquer ces paroles du saint homme Tobie[1] : « Dieu permit que cet accident lui arrivât afin qu'après nous avoir donné tant d'exemples de son zèle, de sa piété, de sa charité et de son humilité, il nous en donnât encore de sa patience. » On ne lui entendit prononcer aucune parole de plainte ou de murmure contre ce fâcheux accident, mais il demeura pendant quarante jours dans son lit, aussi tranquille et paisible que s'il n'avait senti aucune douleur, étant uniquement occupé pendant ce temps à louer Dieu et à le bénir, à le prier et à l'adorer, se servant des pieuses et ferventes aspirations pour les agonisants, qu'il a fait ajouter à la fin de la vie du P. de Saint-Pé[2]. Car tantôt il disait en lui-même : « Plus je suis dans la douleur et dans l'affliction, « ô mon Dieu, plus je suis un objet de vos miséricordes; « plus mon cœur et ma vie tombent dans la défaillance, « plus vous avez de gloire de me secourir et de fortifier « mon âme. Illuminez-la donc, Seigneur, embrasez-la de « votre amour, et la sauvez pour l'éternité. » D'autres fois il s'écriait : « Donnez, Seigneur, à ma prière assez de « feu et de force pour s'élever jusqu'à vous, comme « une vapeur d'encens et de sacrifice, et faites la grâce « à mon âme qu'elle suive sa prière, et qu'elle arrive à « vous pour être avec JÉSUS-CHRIST, et en JÉSUS-CHRIST « notre chef, une hostie perpétuelle de votre gloire. » Ensuite il ajoutait : « Je sens, Seigneur, que vous voulez « délivrer mon âme de son corps; j'attends cette liberté « parfaite pour rendre à vos bontés toutes les actions de

[1] II, 12.

[2] Ces *Aspirations pour les Agonisants, tirées de l'Écriture sainte,* se trouvent pages 277 à 393 de la vie du P. de Saint-Pé, par le P. Cloyseault.

« grâces dont l'amour bienheureux me rend capable.
« Seigneur JÉSUS, je m'unis à vous et j'entre dans vos
« plaies sacrées remplies d'amour et de gloire, comme
« dans l'unique voie de la vie éternelle. »

Ne pouvant dire la sainte messe, son lit lui servait d'autel, où plusieurs fois il s'offrit lui-même en sacrifice; mais aussitôt qu'il put sortir du lit, il se fit porter à la tribune qui était proche de sa chambre, où tout le matin il entendait des messes et il adorait le saint Sacrement. Depuis cet accident il mena toujours une vie languissante. Elle avait été par le passé si exemplaire et si édifiante, qu'on peut dire qu'il a été un saint capitaine et un saint prêtre. Sa mort répondit à sa vie. Il reçut tous les sacrements avec une grande dévotion et mourut à Paris, le 12 janvier 1698, âgé de près de 77 ans, dont il en avait passé 35 dans la Congrégation.

était en 1658 commandant pour le roi, dans Ypres ; que sa compagnie était des plus lestes et des plus complètes ; et lui, un des plus braves et des plus sages officiers du royaume ; qu'il était raide pour faire observer la discipline aux soldats, ne souffrant point impunément qu'ils sortissent de la place pour aller piller et voler aux champs, et qu'il les faisait pendre irrésistiblement pour cela. Cette sévérité s'accordait en lui avec un grand fonds d'attention pour tous leurs besoins, les visitant, les consolant fort assidûment, et leur donnant jusqu'à des chemises, lorsqu'ils étaient blessés ou malades (1). La religion avait autant de part que l'humanité à cette conduite, et l'on prétend qu'ayant été blessé devant une place, dont nous faisions le siège en Hollande, dès qu'il se vit tout en sang, la première parole qu'il dit, fut : « *Que je serais heureux, si ce sang avait été répandu pour la foi !* » A quoi le chirurgien, qui le pansait, ayant répondu qu'il était glorieux pour lui d'être ainsi blessé pour son roi : « *Oui, mon ami,* lui répliqua-t-il ; *mais il est encore bien plus glorieux pour un chrétien de mourir pour son Dieu, qui est mort lui-même pour nous* (2) ».

En 1659, il commandait dans Oudenarde, et je vois par plus de vingt lettres du maréchal de Turenne, qu'il faisait un cas singulier de lui. Il y en a aussi du maréchal de Fabert, des ducs de Grammont et de Saint-Aignan, de MM. d'Humières et de Bellefonds, depuis maréchaux de France, toutes pleines d'estime pour sa personne et de confiance en son intelligence et ses attentions à faire exactement le service.

Pendant que M. de Chevigny était à Oudenarde, Dieu le toucha d'une manière très vive, et il se mit sous la direc-

(1) Cloyseault, *Vie de Chevigny*.
(2) Cloyseault.

tion du Recteur des Jésuites de cette ville, nommé le Père Charles-Alexandre de La Forge, flamand. Le Père lui fit faire ce qu'ils appellent *ses exercices*, ou, comme nous parlerions, une retraite sous sa conduite, et il crut voir clairement, dans la ferveur et toutes les autres dispositions de son pénitent, que Dieu, demandait absolument de lui qu'il quittât le monde, qu'il se fît religieux et qu'il fût jésuite. Il lui fit même promettre qu'il le serait ; la chose alla si avant qu'il fut sur le point de lui faire vendre cette année même sa compagnie, dont il lui faisait trouver une somme considérable, et jamais vocation, depuis qu'il se mêlait de diriger, ne lui avait paru plus marquée que celle de M. de Chevigny, pour devenir jésuite (1).

Mais la paix ayant attiré son pénitent à Paris l'année suivante, soit que M. de Chevigny n'eût jamais bien goûté la proposition de son directeur, soit que son désir se fût ralenti, il crut devoir l'avertir de ne pas compter qu'il augmentât le nombre de ses confrères ; et sur cela le jésuite lui écrit de grandes lettres in-folio, pour tâcher de ramener au bercail cette brebis égarée, lui parlant en homme inspiré, et qui aurait eu une espèce de révélation que Dieu ne le voulait sauver que chez eux. Il lui écrit par exemple (2) : « *Je m'étonne comme vous doutez encore de la volonté de Dieu, l'ayant vue si clairement. Pour moi, je n'en puis non plus douter que de la mienne, dont je suis bien assuré. Si vous n'êtes appelé de Dieu* (à être jésuite), *il n'y a religieux au monde qui le soit, ni même Saint Augustin, ni Saint Ignace, ni aucun qui soit en vie. Il ne faut pas attendre un ange du Ciel, voire cela me serait plus suspect que les lumières, les mouvements et les motifs que Dieu vous a donnés dans votre retraite. Néanmoins, si vous en doutez encore, venez reprendre seulement pour six jours vos exer-*

(1) *Lettre du Père de la Forge à M. de Chevigny.*
(2) Le 16 mars 1660.

cices ». Il combat ensuite la peine qu'il pourrait avoir à son âge à s'aller confiner dans un noviciat pour vivre avec des enfants et s'assujettir aux mêmes pratiques qu'eux, par l'obligation que Jésus-Christ nous a imposée de vivre tous dans l'enfance chrétienne. Dans une autre lettre du 2 avril, répondant à ce que M. de Chevigny lui avait mandé qu'il se proposait, et se flattait même avec la grâce de Dieu de vivre en bon chrétien dans le monde, après l'avoir prêché de son mieux, il la finit par cette prière : « *Grand Dieu, ouvrez les yeux de votre serviteur, que vous avez choisi entre tant de millions de braves âmes, afin qu'il puisse connaître la singulière grâce que vous lui avez faite et vous aimer d'un amour digne du vôtre ! Sainte Vierge, ouvrez lui votre sein miséricordieux et amoureux, et continuez lui vos faveurs !* »

Et comme M. de Chevigny lui avait encore opposé une réponse de son Père Provincial, qui le dégageait de la parole qu'il lui avait donnée à Oudenarde d'entrer dans la Société, le directeur lui réplique du 9 juillet : « *Qu'il ne peut s'ôter de l'esprit que Dieu demande cela de lui ; que le Père Provincial ne lui a écrit de la sorte que pour éprouver sa persévérance, ou parce qu'il l'avait vu vaciller ; mais que, s'il eût su comme lui les faveurs que Dieu lui avait faites, et combien fortement il l'appelait à la retraite, il eût parlé d'une autre sorte* ».

Cependant M. de Chevigny lui apprit qu'il avait pris le parti de se retirer dans notre maison de l'Institution en qualité de laïc, pour y vivre dans la piété, comme les autres solitaires qui y demeuraient pour lors, savoir M. Pinette, M. l'abbé de Rancé, M. l'abbé de Bérulle. Le Père Jésuite lui répondit du 10 septembre 1660 : « *Je vous avouerai franchement, avec la candeur que l'on doit à un autre soi-même, que votre dernière résolution m'a d'abord touché le cœur de vous voir frustré d'un bonheur que je préfère à tous les sceptres, et auquel il me semblait que Dieu vous appelait par des*

faveurs et des grâces célestes non communes, qui vous tirèrent et à moi des larmes bien chaudes produites par le feu du Saint-Esprit, qui semblait alors avoir consumé dans votre âme toute affection humaine et mondaine, vous croyant très heureux d'être choisi du ciel pour être de la Compagnie d'un Dieu Incarné. » Il prend ensuite à témoin ce même Dieu, qui sera son juge à sa mort, que, dans tout ce qu'il lui a proposé, il n'a eu d'autre but que sa gloire et la perfection de l'âme de son pénitent, sans aucune vue intéressée ; et dit que c'est pour cela que sa mère, ses sœurs et un grand nombre de belles âmes, qu'il avait mises en prières pour le succès de ses bonnes intentions, disaient tous les jours des *Ave*, faisaient des neuvaines, et qu'il avait fait dire des messes de l'argent qu'il lui avait donné, sans celles qu'il a dites lui-même, et fait dire par ses Pères.

Dans une autre du 3 décembre, il lui dit : « *Dieu m'est témoin que je ne cherche que sa divine volonté, sa gloire et la perfection de votre âme, pour laquelle je voudrais endurer mille tourments, et, depuis votre départ, j'ai fait tous les jours la discipline pour vous.* » Il voudrait fort qu'il retournât faire ses exercices sous lui ; après quoi il serait content. Il l'exhorte donc à faire de nouveau le voyage de Flandres, puis lui dit : « *Je vous jure, foi de religieux et de prêtre, que je ne vous inciterai point de ma part à un côté plutôt qu'à un autre, laissant cela à Dieu seul et à son esprit. Vous diriez qu'il y a je ne sais quoi en ma conscience et en mon âme qui me pousse à prier sans cesse pour vous. Je ne sais ce que cela veut dire, sinon que Dieu veut de vous quelque chose d'extraordinaire. Ou vous devez faire quelque chose de grand dans le monde, ou bien dans la religion.* »

Et encore : « *Si j'étais à moi, il y a longtemps que vous m'eussiez vu au lieu où vous êtes. J'avoue qu'il n'y a personne au monde que j'aime plus que vous, pour vous avoir engendré en J.-C., et je vous jure que si vous étiez au milieu des barbares au bout du monde, et que vous eussiez affaire de*

mon aide, je n'épargnerais ni peines ni travaux pour venir à votre secours. » Il lui fait ensuite remarquer ce trait de ressemblance de sa conversion avec celle de M. de Chevigny que, quand Dieu lui eût inspiré à lui, Père Jésuite, de quitter le service, de vendre sa compagnie et de se retirer de la Cour de Bruxelles, il lui inspira aussi, comme à M. de Chevigny, d'aller faire un an de retraite chez les Pères de l'Oratoire de ce pays-là, de la maison de Notre-Dame de Montaigu ; mais qu'elle se termina par s'aller faire Jésuite. Et ce dernier trait, qui manquait à la justesse du parallèle, il le laisse à entrevoir et à tirer à son pénitent. Mais M. de Chevigny, qui se confirmait de plus en plus tous les jours dans la résolution de ne l'imiter point jusque-là, lui manda qu'il se trouvait bien à l'Institution, et qu'il ne comptât point sur lui pour un second voyage de Flandres ; et le bon Père, désespérant de ramener sa brebis, lui fit, dans une dernière lettre du 8 avril 1661, de tendres et pathétiques reproches, dont je ne rapporterai que ce trait : « *Je voudrais bien,* lui dit-il, *n'avoir pas tant d'affection pour vous, je serais plus à mon aise.. Oh ! le déloyal ami, qui s'éloigne si longtemps et si opiniâtrement de celui qui l'aime tant ! Adieu donc, adieu pour toujours !... N'était que l'affection, que j'ai pour vous, est en Dieu, j'en aurais bien du scrupule ; mais je pourrais dire au Seigneur : parce que vous avez mon cœur, et que je vous aime, c'est pour cela que j'aime les âmes que vous avez tant aimées vous-même.* »

Au mois de septembre 1661, Louis XIV s'étant transporté à Nantes, où, sous prétexte de tenir en respect et en paix les Etats de la Province, il fit arrêter M. Fouquet, prisonnier, M. de Chevigny fut obligé de suivre le roi, et eut ordre de s'aller saisir de Belle-Ile, et il y resta comme commandant de la place jusqu'à la fin de 1662. Là, plein de ferveur et des principes de religion qu'il avait sucés dans sa retraite de l'Institution, il se conduisit plus en père qu'en maître, fit observer la plus exacte discipline à sa troupe,

qui y était en garnison, veilla sur les mœurs et la religion du soldat jusqu'à se donner le soin de les faire aller à la messe et au catéchisme et de s'y trouver le premier pour les y contenir en respect, procura aux habitants de l'île toutes sortes d'assistances, et se fit bénir de tout le monde, du peuple et du roi. Voici ce que lui en écrivit M. de La Meilleraye, gouverneur de Nantes du 29 septembre 1661 : « *Il faut que je vous congratule des relations que l'on me fait journellement de vous. Tous les peuples vous donnent des bénédictions, qui ne sont pas imaginables. Les acclamations en vont jusqu'au roi d'avoir mis, au poste où vous êtes, un homme qui fait tant de bien. Je ne doute point que vous n'en receviez récompense de Dieu et des hommes.* »

M. le premier Président de Lamoignon, qui lui avait recommandé un de ses parents, officier de la garnison, lui mandait aussi du 27 janvier 1662 : « *Il nous a dit des choses de vous que l'on aurait de la peine à croire, si l'on vous connaissait moins ; mais tout ce qu'on peut dire d'un fort honnête homme, devient aisément croyable, quand c'est de vous qu'on le dit.* »

Et encore un homme de la maison, et ami de M. le premier Président : « *Il n'est bruit ici que de la douceur de votre règne de Belle-Ile au prix de la violence des précédents. Si vous étiez d'humeur à devenir un peu ivrogne, je crois que les Bretons vous canoniseraient, et qu'il y aurait bien des saints en paradis, qu'ils ne fêteraient pas si tôt que vous.* » Et ensuite : « *Ne perdez pas sur mer les bonnes coutumes que vous avez prises au faubourg Saint-Jacques. Souvenez-vous toujours que vous êtes hôte de M. Pinette et voisin de l'Institution. Continuez à tromper le monde avec votre visage mortifié ; soutenez la réputation de sainteté, que vous avez acquise parmi les Bretons. Faites de votre île un séjour plus fortuné que celui des îles fortunées par votre modération et par votre sage conduite.* » Et enfin, prenant un ton plus sérieux, il lui dit dans une autre lettre : « *On ne peut être plus touché que je le suis, de la*

régularité de votre vie, de la douceur de votre gouvernement, de vos charitables occupations, et enfin du secret que vous avez trouvé d'employer si utilement et si solidement le temps dans un séjour, où des gens moins sages que vous n'ont pu passer un moment sans ennui. Je connais un de vos proches, qui se récrie à ce propos sur votre simplicité : Beaucoup de gloire et peu de profit ! Au lieu, dit-il, d'avoir là deux bons brigantins et quelques barques armées pour aller en course deux fois la semaine, et de maintenir les droits établis dans l'île par le prédécesseur au profit du gouvernement, le bon commandant s'amuse à faire des prières matin et soir, à régler une garnison de soldats, comme un séminaire de Pères de l'Oratoire, employant le revenant bon du gouvernement à entretenir des hôpitaux, et je ne sais combien d'autres choses contraires à la profession de capitaine et de gouverneur de place. Votre parent recommence là-dessus son dicton : Beaucoup de gloire et peu de profit ! Mais je maintiens moi qu'il n'y a point de gain qui vaille cette réputation, et qu'il est impossible que ceci ne vous porte à de plus grandes choses. »

Le désintéressement de M. de Chevigny allait jusqu'à s'oublier lui-même. Il y avait huit mois qu'il était à Belle-Ile, sans avoir touché un sol du roi, et sans s'être encore avisé de se faire assigner des appointements. M. Pinette, qui lui écrivait fort souvent, lui en faisait des reproches, et s'offrait d'en faire parler à M. le Tellier par M. le Pelletier qui fréquentait alors la maison. M. de Chevigny témoignait à M. Pinette bien plus d'inquiétude des distractions où le jetaient ses diverses occupations et du peu de loisir qu'elles lui laissaient de penser à Dieu. Sur quoi M. Pinette lui répliquait en homme fort intérieur, et qui savait bien que ces peines ne venaient que de la délicatesse de conscience de son néophyte ; et l'on sent, à travers la manière tendre et religieuse dont ils s'écrivirent l'un à l'autre, que c'était vraiment et uniquement l'amour de Dieu et le désir mutuel de leur salut qui avaient uni ces deux cœurs.

Ce que le roi attendait principalement de M. de Chevigny dans Belle-Ile, c'est qu'il fît d'exactes perquisitions de tous les effets que M. Fouquet y avait laissés, des munitions de guerre et de bouche qu'il y avait dans la place, de l'or et de l'argent, de la vaisselle et autres meubles précieux, qu'on s'était imaginé que le surintendant y avait amassés en grande quantité, et qu'il fît fouiller partout pour déterrer ces trésors ou savoir par quelles voies ils avaient été détournés et mis à couvert (1). Mais, quelques mouvements qu'il se donna, il se trouva, comme il paraît par l'état qu'il en envoya à la Cour (2), qu'un sac de 1000 louis d'or, un autre de 1000 pistoles, un autre encore de même valeur avec une promesse du Père Recteur des Jésuites de Vannes de 91 louis d'or, qui avaient été tirés de ce sac pour lui être prêtés ; un sac de 2000 livres en argent blanc, assez peu de vaisselle, des meubles peu précieux, et une petite quantité d'artillerie et de munitions. Bien plus, M. de Chevigny interrogea au lit de la mort l'ingénieur qui avait travaillé aux fortifications de la place, et qui avait aussi été l'architecte de la maison de l'Institution, pour savoir de lui s'il n'avait point pratiqué dans Belle-Ile de caches secrètes pour les prétendus trésors; et celui-ci lui protesta qu'il n'en savait point.

M. de Chevigny eut encore ordre d'arrêter diverses personnes, qu'on soupçonnait être en état de donner des éclaircissements sur ce fait; il le fit, et n'ayant encore rien pu découvrir par cette voie-là, il s'employa à obtenir leur élargissement, qu'il accorda, en effet à quatre personnes. On le chargea ensuite de tirer et de dresser un plan détaillé de la place, dont on voulait raser une partie des ouvrages, comme ayant besoin de trop de troupes pour les défendre.

On ne voulut prendre sur cela aucune résolution fixe à la

(1) *Lettre de Le Tellier à Chevigny.*
(2) *Réponse de Chevigny à Le Tellier.*

Cour sans son avis, qu'il donna, mais en suppliant par modestie M. le Tellier, de ne le pas suivre qu'il n'eût envoyé sur les lieux quelque officier plus habile que lui pour décider s'il convenait de s'en tenir à son sentiment.

Il se fit autoriser de la Cour pour régler bien des différents qui troublaient les habitants de Belle-Ile, dont les uns étaient débiteurs, les autres créanciers de M. Fouquet. Or ceux-ci souffraient de sa détention, parce qu'ils n'avaient plus de recours pour être payés, et les autres se croyaient dispensés de payer depuis qu'ils le voyaient détenu; et M. de Chevigny fit acquitter ceux-là des deniers qui étaient dûs par ceux-ci.

Il fit encore une autre œuvre excellente dans ce pays-là, en contribuant de tout ce qu'il put tirer de l'île et de ses propres deniers, à y fonder un petit hôpital, dont il donna la conduite à des Filles de la Charité; et en quittant l'île, il supplia M. Le Tellier de maintenir un établissement si utile, et le ministre lui répondit du 13 décembre 1662 : « *Monsieur, j'ai rendu compte au roi du soin que vous avez pris de maintenir à Belle-Ile un petit hôpital que vous avez trouvé commencé, et de faire lever pour son entretien un écu sur chaque barrique de vin qui se consomme dans l'île. Sa Majesté qui a facilement reconnu l'utilité que la garnison et les habitants en reçoivent, trouve bon et désire que cet établissement soit continué, et que l'on y retienne les trois Filles de la Charité, qui s'y emploient utilement.* » Et, comme ces bonnes filles n'avaient subsisté que des libéralités de M. de Chevigny pendant son séjour, il leur laissa, en partant, de quoi vivre pendant deux ans, et leur envoya encore depuis des sommes considérables. Ce qui, par comparaison avec son successeur, qui ne tenait pas tout à fait la même conduite, contribua beaucoup à le faire regretter de tout le pays.

Le plus mortifié de son départ fut le recteur des Jésuites de Vannes, à qui le sieur de Chouppes, nouveau comman-

dant de Belle-Ile, tenait l'épée dans les reins pour lui faire rendre les mille livres de leur promesse (1), au lieu que M. de Chevigny avait pris patience. Il fit plus, car il s'employa efficacement à la prière dudit recteur auprès de M. Le Tellier pour qu'on lui donnât du répit pour s'acquitter de sa dette.

Pendant le séjour de Belle-Ile, il avait fait connaissance avec ce Père, parce qu'il était allé faire une retraite dans une nouvelle maison qu'ils avaient depuis peu à Vannes, outre le collège, uniquement destinée à ces exercices. Là, M. de Chevigny s'était mis sous la direction d'un Père Huby, lequel, durant tout le cours de l'année 1663, entretint ensuite commerce de lettres avec lui après son retour à l'Institution de Paris. On en peut tirer quelques faits assez curieux.

J'y vois d'abord que, dès que ce Père eût appris que M. de Chevigny s'était défait de sa charge de capitaine aux Gardes, jugeant bien que cela allait à renoncer entièrement au monde, il voulut lui persuader de se lier d'amitié à un de leurs grands dévots de Paris, qui pensait à leur fonder une mission dans le nouveau monde et de s'associer à cette bonne œuvre en y mettant une partie du prix de sa compagnie (1). Il le pressa fort, dans cette vue, d'aller faire une retraite à leur maison professe de Saint-Louis sous le Père Bagot ou le Père Ragueneau, dont il lui fait de grands éloges. Il le conjure d'examiner de nouveau si Dieu qui, dans sa retraite d'Oudenarde, l'avait si vivement pressé d'entrer dans la Société, n'exigeait pas à présent qu'il tint sa parole, puisqu'il lui a donné le courage de renoncer aux espérances du siècle, en vendant sa charge. Il croit enfin que, quand Dieu ne voudrait pas à son âge qu'il portât son sacrifice jusqu'à prendre l'habit de Jésuite, il exigera peut-

(1) *Lettres de Chevigny et du recteur de Vannes.*

être de lui qu'il en suive l'esprit, les règles, les exercices, comme tant d'autres font sous l'habit laïque, et qu'il s'applique aux mêmes fonctions que les Jésuites, selon et autant que son état le comportera, et sans sortir de sa condition. Il finit en le priant bien fort de tenir ce conseil et cette lettre secrète, ajoutant, ce qui est vrai, qu'il lui en écrit une autre, de même date, qu'il pourra produire sans conséquence.

M. de Chevigny lui répondit nettement et d'une manière à lui ôter la pensée de revenir à la charge. Aussitôt le bon Père change de ton, et ne cessa depuis dans toutes ses lettres suivantes de louer M. de Chevigny sur sa retraite, de le féliciter des grands avantages qu'il y trouvait, de faire l'éloge de M. Pinette, du Père de Saint-Pé, « *votre cher et éclairé directeur* », lui écrivait-il, du Père de Berziau et des autres habitants de l'Institution, comme s'il les avait fort connus par lui-même et autrement que par ce que M. de Chevigny lui en avait dit. Il se rabat seulement à l'entretenir fort au long de tout le bien qui se fait journellement à Vannes dans leur nouvelle maison d'exercices, « *où c'est*, dit-il, *une foule prodigieuse de curés, de prêtres, de séculiers qui viennent se retirer, et il s'y fait des conversions étonnantes.* » Et le fruit de cet étalage est d'exciter la charité de M. de Chevigny, qui avait déjà fait des aumônes considérables pour l'entretien de cette bonne œuvre, et qui continue d'y envoyer des livres et des estampes de dévotion.

Je remarque en une de ces lettres, que, sur le point d'exécuter son dessein d'entrer parmi nous, M. de Chevigny le communiqua au Père Jésuite, lequel, dans sa réponse, l'approuve et le loue fort. Mais, M. de Chevigny lui ayant mandé dans une lettre suivante qu'il se sentait assez ébranlé et irrésolu sur ce qu'il ferait, parce que quelques amis sages lui conseillaient de peser davantage, à l'âge où il était, une pareille démarche, le Père Huby répliqua aussitôt « *qu'il pense comme eux ; que c'était par pure condes-*

cendance et par une espèce de compliment qu'il lui avait parlé autrement la dernière fois ; qu'il en avait eu du scrupule d'abord après lui avoir écrit, craignant d'avoir prévenu les desseins de Dieu. » Et puis, quand il apprend que la chose est faite, et que M. de Chevigny, malgré ce qu'en dira-t-on, s'est fait enfin confrère de l'Oratoire, il lui écrit sur cela avec une aussi grande effusion de joie que s'il avait été un des nôtres, et ne fait plus que l'exhorter à bien prendre l'esprit de son nouvel état et à y faire une entière profession de docilité et d'obéissance, le priant seulement de conserver toujours avec lui la même union et le même commerce de lettres, et lui conseillant de se mettre, d'abord après son Institution, deux ans entiers à étudier les cas de conscience, après quoi il se trouvera en état de rendre service au prochain.

Mais nos Pères disposèrent de ses études un peu autrement. Il fit son Institution en 1664 et jusqu'au mois d'août de l'année 1665 avec la ferveur non d'un commençant, mais d'un homme qui avait déjà de si heureuses avances. La prière était son exercice continuel et sa plus douce consolation. Il s'en était fait un modèle, que j'ai trouvé écrit et raturé de sa main et qui, étant une expression fidèle des sentiments de son cœur, et écrit d'ailleurs avec une noble simplicité, m'a paru digne d'être ici transcrit tout entier, quoiqu'un peu long.

« *Souverain Créateur du ciel et de la terre, bien que vous soyez admirable en toutes vos œuvres, si l'êtes-vous principalement en vos miséricordes. Car vous ne méprisez personne, et vous ne rejetez aucun pécheur, lorsqu'il veut retourner à vous ; ce qui fait, Seigneur, que moi, misérable pécheur, digne de tout châtiment et de toute haine, j'ose me présenter à vous pour vous demander des grâces, n'ayant mérité que des peines. J'ai mérité la mort, et je vous demande la vie ; mais, ô Dieu très clément, ce sont les exemples de vos miséricordes, qui me donnent tant de hardiesse et de confiance. J'ai mille*

et mille fois péché, et vous l'avez souffert ; j'ai continué dans mon péché, et vous m'avez supporté. Si je me repens, vous me pardonnez. Si je retourne à vous, vous me recevez. Si je diffère d'y aller, vous m'attendez ; mais hélas ! Grand Dieu, il faut bien que votre patience soit infinie, vu la paresse de mon âme et la pesanteur avec laquelle je marche dans le chemin du salut, dont je me suis si souvent et si malheureusement égaré. Mais, que dirai-je maintenant que je suis en votre présence ? Avec quel front soutiendrai-je la Majesté de mon Dieu, de mon Roi et de mon Juge ? L'orgueil, l'envie, l'avarice, la médisance, l'impureté, tous les désordres de ma vie passée, ma conscience et tous mes sens m'accusent, et me condamnent. Ce sont, Père débonnaire, les conseillers que j'ai crus et les maîtres que j'ai servis ; et maintenant ce sont mes accusateurs, mes témoins, mes juges et mes bourreaux. O moi misérable ! qui ai habité avec les habitants de Cédar ! ô âme criminelle et insensée que n'es-tu outrée de douleur en la présence de ton Dieu ! Les anges tremblent, Seigneur, et vous adorent ; et moi, pécheur abominable, je ne montre aucun étonnement ! Pourquoi n'ai-je pas le cœur abattu, les yeux noyés dans mes larmes ? Je le veux, et le désire, Seigneur ; mais il m'est impossible de rien faire qui vous soit agréable sans un prompt secours de votre grâce. Car, si vous ne prévenez le méchant par votre miséricorde, il ne pourra jamais s'amander. Vous avez dit, Seigneur, que l'on ne pouvait venir à vous, si l'on n'y était appelé par votre Père. Instruit par votre sainte parole, je vous conjure, ô mon Dieu, de toute mon âme, de me tirer à vous. J'y viens, Seigneur, avec l'esprit humilié, l'âme affligée et touchée de tout le repentir que peut ressentir ma faiblesse soutenue de votre divine main. Ayez donc pitié de moi selon votre grande miséricorde ; effacez mes iniquités ; sauvez par votre grâce celui que vous pouvez perdre par votre justice ; et, puisque vous ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, convertissez-moi, et me faites vivre, vous qui êtes la voie, la vérité et

la vie. Eclairez mes ténèbres, et faites-moi la grâce de ne me jamais endormir dans la mort du péché. Dieu tout-puissant, renouvelez-moi en tout, et éclairez mon entendement. Règlez ma volonté, tempérez mon cœur, réformez mes sens, conduisez-moi dans les voies de mon salut. Faites, ô mon Dieu, que je vous cherche, que je vous trouve, que je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces ; et qu'en vous aimant, je garde avec fidélité vos commandements, et je ne vous offense jamais. Inspirez-moi, Dieu tout bon et tout aimable, ce qu'il faut que je pense de vous. Apprenez-moi les paroles pour vous invoquer. Rendez-moi faciles les œuvres qui vous sont agréables. Eteignez tous sales désirs en mon âme et y faites luire le feu de votre saint amour. Faites mourir en moi l'esprit d'orgueil, d'avarice, d'envie, de médisance, et de tout péché. Donnez-moi ce précieux don de la foi, sans lequel on ne peut vous plaire. Faites que je n'aie d'espérance qu'en votre bonté et en votre miséricorde. Je vous aime, mon Créateur ; faites que je vous aime encore davantage et que, pour vous plaire, j'aime mon prochain comme moi-même, et que je vive dans la pratique de toutes les vertus. Enfin, Seigneur, je vous recommande mon âme et mon corps, mes paroles, mes pensées, et mes actions, le cours et la fin de ma vie, le repos de tous mes parents, amis et bienfaiteurs tant vivants que trépassés, auxquels je vous supplie de faire miséricorde, les recevant et moi avec eux dans votre héritage, afin qu'un jour nous puissions tous ensemble jouir parfaitement de vous, ô mon Dieu, qui êtes la souveraine félicité, qui vivez et règnez aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.»

Pendant qu'il était ainsi à l'Institution, le Père Alix, saint prêtre de l'Oratoire (1), qui, demeurant depuis longtemps à Marines, était fort affectionné au bien de cette paroisse, crut voir dans les bonnes inclinations de deux

(1) P. Alix, *lettre à Chevigny*.

jeunes enfants du bourg, qu'on en pourrait faire de bons ministres des saints Autels ; mais leurs parents n'avaient pas les moyens de les faire étudier. Il proposa donc au confrère de Chevigny de prendre sur lui cette dépense, connaissant son zèle et ses facultés qui allaient à bien près de 5.000 livres de rentes. Le confrère de Chevigny embrassa de bon cœur l'occasion de cette bonne œuvre après que son zèle éclairé eût auparavant pesé les inconvénients qu'il pourrait y avoir de tirer ces enfants d'une condition abjecte à un état si relevé, et s'il ne serait pas mieux de leur faire apprendre un métier, et il paya leur pension chez un saint curé du voisinage de Marines, qui s'appliquait à former des clercs.

Il s'engagea aussi à payer 600 livres de pension pour lui dans toutes les maisons de sa résidence (1) ; et, du prix de la vente de sa compagnie, il fit un présent à l'Oratoire de dix mille livres pour fonder la maison naissante de Montpellier, en mit une autre partie en rentes viagères sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, et garda le reste pour ses affaires (2).

Au mois d'août de l'année 1665, son institution étant finie, il fut faire un tour en Flandres dans nos maisons (3). De retour, il passa le reste de l'année à Notre-Dame des Vertus et jusqu'au milieu de l'année 1666, qu'il ne crut point au dessous de lui d'aller comme un jeune confrère étudier sur les bancs en théologie à Saumur ; et comme ses blessures ne lui permettaient point de continuer à écrire ses cahiers sans s'incommoder notablement, il eut l'humilité de ne s'en vouloir point dispenser de lui-même et sans une permission expresse du Conseil (4) de se les faire copier par une main étrangère. Il prit ensuite le sous-

(1) De Chevigny, *Déclaration de son état donnée par lui-même.*
(2) Cloyseault.
(3) *Registre du Conseil.*
(4) *Registre du Conseil du 17 juin 1667.*

diaconat au carême de 1667 (1), et à la Pentecôte de la même année, la prêtrise des mains de Mgr l'évêque d'Angers, Henri Arnauld, ayant dispense des interstices (2). Il ne pouvait donner à ses supérieurs une plus grande marque de sa déférence pour leurs lumières. Car, s'il s'en était rapporté aux siennes, il avait une si haute idée de ce caractère auguste qu'il ne s'en fût jamais revêtu (3), souhaitant n'être jamais dans l'Oratoire que simple frère, et se tenant encore trop heureux de l'être.

L'année suivante, 1668, notre noblesse française s'ennuyant déjà de la paix d'Aix-la-Chapelle, que le roi venait de conclure au mois de mai avec l'Espagne, alla chercher la guerre en Candie, que les Turcs assiégeaient sur les Vénitiens. Le duc de Rouannet, connu depuis sous le nom de Maréchal de la Feuillade, assembla 200 gentilhommes et 400 soldats, qu'il amena au secours de la place. Ils étaient divisés en quatre brigades, dont le comte de Saint-Paul commandait la première. Or sa mère, Madame la duchesse de Longueville, souhaita que le Père de Chevigny accompagnât ce jeune prince dans son voyage. Il accepta la proposition avec d'autant plus de joie que c'était une occasion d'exercer son zèle. Il s'alla donc embarquer avec un autre de nos Pères et un de nos Frères entendu dans la chirurgie, que le Père Senault lui donna pour l'aider, l'un dans les exercices de piété, qu'il se proposait de faire observer parmi cette troupe ; l'autre par les secours que son art pouvait lui fournir au besoin. L'attestation que leur donna en partant le Père Senault, est du 26 août 1668, et porte : « *Nous, prêtre et supérieur général de l'Oratoire, certifions à tous, etc., que désirant contribuer au service du public, nous envoyons les Pères Nicolas de Chevigny et Jacques*

(1) *Registre du Conseil, Février 1667.*
(2) *Déclaration de son état.*
(3) Cloyseault, *Vie de Saint-Pé*, p. 228.

Brunnet, pour assister les troupes françaises qui vont en Candie, par les missions, conférences, exhortations et administration des sacrements avec la permission de Mgrs les Archevêques et Evêques des lieux, comme aussi le Frère François Herbet, de la même Congrégation, pour la direction des hôpitaux, l'assistance des malades et autres bonnes œuvres. En foi de quoi, etc. »

Ils arrivèrent au mois d'octobre en Candie. Pendant la route, l'estime que tous ces jeunes seigneurs avaient pour le Père de Chevigny, les contint dans la piété et dans le devoir. Il leur faisait la prière matin et soir ; le jour se passait à les entretenir de propos utiles avec tant d'agrément, d'insinuation et d'honnêteté, qu'il n'y eut parmi eux ni aucun excès, ni division, ni désordre. Ils aimaient à le faire parler sur la guerre et les actions où il s'était trouvé ; et lui, à en discourir avec eux pour en prendre occasion de leur inspirer doucement de bonnes maximes et surtout une grande horreur pour les duels (1). Ils trouvèrent la place vivement pressée. Le nouveau renfort, que le roi y envoya sous la conduite du duc de Beaufort l'année suivante, ne put la défendre. Ils firent sur les Turcs de rudes sorties, où le Père de Chevigny se trouva le crucifix à la main pour les animer et pour assister les blessés au secours desquels il courait avec un zèle intrépide ; mais enfin la place fut emportée, et ils s'en revinrent en France.

A peine le Père de Chevigny fut-il à Paris que, sans prendre aucun repos, il s'alla joindre à une troupe de nos Pères qui faisaient la mission dans le diocèse de Sens. Cet exercice était extrêmement de son goût. Il s'y consacra par religion toute sa vie. Il y parlait de Dieu d'un air enflammé, qui triomphait des cœurs les plus endurcis. Il y a fait des conversions éclatantes, où nos plus habiles gens auraient échoué.

(1) Cloyseault, *Vie de Chevigny.*

En 1682, il alla avec l'agrément du conseil (1) et à la prière de M. le marquis de Chamilly, jusqu'à Strasbourg, passer quelque temps avec ce seigneur, afin d'y travailler au règlement de sa famille pour la piété et à l'instruction des soldats de la garnison. Il prit pour compagnon et aide de ses travaux le Père Duguet. Ils furent si goûtés dans ce pays-là, que M. le Prince Guillaume de Furstemberg, évêque de Strasbourg, voulant établir un séminaire dans sa ville, fit écrire par le marquis de Chamilly au Père de Chevigny, qu'il avait jeté les yeux sur l'Oratoire pour cet établissement, et qu'il souhaitait qu'on lui envoyât quelqu'un pour régler tout. Alors le Conseil lui dépêcha le Père Gardey, qui demeurait à Nancy, pour entendre les intentions du prince; mais le supplier en même temps, ainsi que M. de Chamilly, de ménager cette affaire eux-mêmes en Cour, pour obtenir l'agrément, de manière que le roi eût lieu de croire que nous ne nous étions pas ingérés, et lui déclarer que nous ne pouvions nous engager qu'à ces conditions (2).

Le Comte de Santenas, si fameux par sa retraite et sa sainte mort à la Trappe, sous le nom de Frère Palémon, dès qu'il se sentit touché de Dieu, vint de Flandres à Paris consulter le Père de Chevigny et se mettre sous sa conduite pour cimenter l'ouvrage de sa conversion, qui n'était encore qu'ébauchée. Le Père de Chevigny le mena, et le tint quelques mois à l'Institution pour lui donner le temps de s'éprouver et de mettre ordre à ses affaires; et, par les progrès qu'il lui fit faire dans la vertu, le conduisit à un point de perfection tel, que rien ne lui parut trop austère pour expier la vie qu'il avait passée dans le monde et assurer l'ouvrage de son salut.

C'est encore à lui que s'adressa M. Davignon, ancien

(1) *Registre du Conseil de janvier 1682.*
(2) *Registre du Conseil du 12 juin 1682.*

lieutenant-colonel, pour lui indiquer un lieu de retraite, où il pût vaquer au soin de l'éternité, et il l'envoya à N.-D. des Ardilliers, dont ce saint guerrier a été de longues années l'édification par les exemples de ferveur et de pénitence qu'il y a donnés. Car, tout couvert qu'il était des plaies qu'il avait reçues au service, non seulement il était tous les jours le premier à l'oraison du matin, mais il assistait ensuite jusqu'à onze heures à toutes les messes qui se disaient et qu'il entendait à genoux.

Enfin, au mois de décembre 1681, le Père de Chevigny ramena à la foi catholique un Luthérien, horloger de profession, dont il reçut l'abjuration dans la maison de l'Institution, après l'avoir bien instruit.

A la mort du maréchal de Turenne, quand le roi, par distinction, voulut le faire enterrer à Saint-Denis, il choisit le P. de Chevigny pour aller quérir son corps en Allemagne. Il fit le voyage avec beaucoup de piété et d'édification ; et après qu'il eut remis ce précieux dépôt aux religieux de l'abbaye, il apporta encore son cœur au grand couvent des Carmélites de Paris, où ce prince avait deux nièces, sœurs du cardinal de Bouillon, qui souhaitèrent avoir la consolation que le cœur de leur oncle fût enterré dans leur église.

Dans les missions que nous fûmes chargés de faire en 1686 aux nouveaux convertis, le Père de Chevigny n'avait garde d'être oublié parmi les ouvriers que nous employâmes à cette bonne œuvre. Il se rendit en Languedoc avec ses deux neveux, le Père Guibert et l'abbé Robert, chanoine de Chartres, ci-devant confrère de l'Oratoire, et le Père Moët, habile controversiste. Il eut pour son partage Sommières, petite ville à la porte des Cévennes. Il y fut près de deux mois sans voir paraître aucun fruit solide de ses travaux ; quand ses prières et sa patience, jointes à un moyen dont il s'avisa, furent couronnées des succès les plus consolants.

Ce moyen fut qu'il cita devant lui tous les bourgeois, chacun à son tour par des billets particuliers, s'ils n'aimaient mieux comparaître devant le lieutenant du roi et les Consuls, et qu'il les somma, et exhorta si tendrement et si efficacement tout ensemble, ou à faire leurs devoirs de bons catholiques, ou à s'éclaircir auprès de lui de leurs doutes et des peines qui leur restaient, qu'ébranlés d'une proposition si sage et si raisonnable, ils ne sortaient point d'auprès de lui sans prendre jour et heure pour se confesser : ce qu'ils exécutèrent ponctuellement ; et depuis ce temps, ce fut une bénédiction sur ses travaux au-delà de ce qu'on peut dire.

Le Père Guibert mandait (1) : « *Je ne crois pas qu'il y ait un endroit dans le Languedoc où les sujets soient mieux disposés ; le Père de Chevigny les a tous visités en particulier, et les a si bien gagnés par cette douceur d'esprit et cette effusion de cœur qui lui sont si naturelles, qu'il les a presque tous réduits. Ils le viennent voir au nombre de 20 ou 30 par jour. Nous ne faisons que deux sermons dans l'église ; mais ce cher oncle en fait chaque jour une douzaine dans sa chambre, où il tient ses assises, expliquant à ces bonnes gens l'avantage qu'il y a de s'approcher des sacrements, les embrassant, leur promettant toutes sortes de secours, leur offrant son bien, louant ceux qui sont le mieux intentionnés, encourageant les faibles, prenant quelquefois un ton de capitaine avec les mutins, qui lui demandent ensuite pardon. Les conférences ne finissent point, qu'il ne leur ait fait choisir un confesseur et un jour pour se confesser. Il en est toujours pour la douceur. S'il écrit à M. l'Intendant, qui lui donne tout crédit, ce n'est que pour obtenir des grâces. Comme on avait envoyé des dragons chez un homme qui avait parlé insolemment, le commandant dit au Père de Chevigny qu'il les retirerait volontiers sur le champ à sa prière, pourvu que le bourgeois*

(1) P. Guibert, *lettre au Père de Sainte-Marthe.*

donnât 3 ou 4 écus pour consoler cette nation affamée, qui sans cela ne lâcherait pas sa proie volontiers. Aussitôt le Père de Chevigny tira les 4 écus de sa poche, et les donna aux dragons pour les faire décamper ; ce qui toucha tellement le bourgeois qu'il vint se jeter aux pieds de son libérateur, lui promettant d'être bon catholique. »

Outre cela, il distribuait libéralement des aumônes à un grand nombre de familles nécessiteuses ; il habillait beaucoup de pauvres, et payait des pensions dans des couvents à plus de 40 filles. Il faisait donner à manger, à ses dépens, à plus de 300 pauvres, trois fois par semaine, dans une espèce de maison de charité qu'il avait établie, prenant plaisir d'aller quelquefois manger avec eux et de les servir de ses propres mains. Il distribua encore près de cent pistoles en livres de dévotion, le tout de ses propres deniers.

Le fruit de tous ces soins et d'une charité si généreuse, fut que tout le monde se confessa avec religion, qu'un très grand nombre s'approcha de la Sainte Table, et plusieurs même, jusqu'à deux fois ; et le plus consolant, c'est que tout parut se faire de la part de ce peuple très sincèrement, parce que tout se passait de la nôtre en douceur, sans violence, sans avoir recours aux dragons, comme il se pratiquait ailleurs, et qu'il ne tenait qu'à eux de faire. Il disait quelquefois en plaisantant qu'après les instructions nécessaires un écu donné à propos valait bien un argument de docteurs pour ces bonnes gens (1).

Sur la nouvelle de ces succès, M. de Bâville voulut attirer le Père de Chevigny à Montpellier, où le Père Bourdaloue était venu travailler avec d'autres de ses confrères ; mais il ne jugea à propos de se rendre aux instances réitérées de Mgr l'Intendant que pour lui faire agréer qu'il retournât à Sommières, où il était de la dernière importance de soutenir une œuvre en si bon train, au lieu qu'il crai-

(1) Bordes, *Suppl. au Traité des édits*, p. 752.

gnait de ne pas travailler en paix avec de tels compagnons. Il s'en expliqua ainsi dans une lettre qu'il écrivit au Père de Sainte Marthe : « *M. de Bâville*, dit-il, *m'a témoigné avoir envie de nous attirer à Montpellier. Je doute que cela plût aux Jésuites ; et je m'aime autant ici que partout ailleurs, puisque Dieu nous a confié ce peuple : on est trop heureux d'être utile à quelqu'un, et l'on ne réussit que là où Dieu nous envoie. Ma santé roule : j'ai néanmoins toujours une jambe gênée de mes blessures ; je mets fourrures sur fourrures, et me soutiens ainsi le mieux que je puis. Le travail ne me fatigue pas, et il y a longtemps que vous m'avez appris que le bonheur et l'ambition d'un prêtre doivent être de mourir dans le travail. Je prie Dieu qu'il m'en rende digne et de profiter des bons exemples que j'ai reçus dans la Congrégation.* »

Il dit, parlant des aumônes qu'il se croyait obligé de faire dans ce pays-là : « *Vous ne sauriez croire combien elles servent à persuader ces peuples que nous marchons dans la vérité, puisque la charité anime si fort notre ministère. Ils se sont rendus assez facilement pour la confession. Ils ont plus de peine à se résoudre de communier ; mais, quand ils ont une fois fait cette démarche, ils sont déterminés et en paix. On conduit tout cela le moins mal qu'on peut. Je ne doute pas qu'on y fasse beaucoup de fautes ; mais il faut beaucoup s'abandonner à la miséricorde de Dieu ; et s'il reste des opiniâtres, nous avons la consolation de voir le plus grand nombre converti de très bonne foi et d'une manière à persévérer, si l'ouvrage est entretenu.* »

On dit qu'il parlait de Dieu d'une manière si tendre, que les larmes lui coulaient malgré lui des yeux; ces peuples avouaient qu'à la vérité les ministres les entretenaient aussi souvent que lui de Jésus-Christ ; mais qu'il y avait cette différence dans la manière dont ils le faisaient et celle du Père de Chevigny, que c'étaient des hommes qui parlaient par leurs bouches, mais que c'était Jésus-Christ même qui parlait par la bouche du Père de Chevigny.

Il quitta enfin Sommières au mois de mai 1686, et vint à Montpellier, où M. l'intendant lui fit venir plusieurs médecins pour consulter sur la faiblesse de sa jambe ; et, de leur avis, il alla prendre huit jours les eaux de Balaruc, qui sont souveraines pour ce mal ; après quoi, il s'en revint à Paris.

M. l'évêque de Nîmes, qui était un Séguier, l'accompagna d'une lettre pour le Père de Sainte-Marthe, auquel il mandait : « *On ne peut rien ajouter au zèle et à la prudence que le Père de Chevigny a fait paraître dans sa conduite. Il emporte avec lui l'amour et l'estime du bas Languedoc, et particulièrement de mon diocèse. Il a bien voulu me témoigner qu'il était satisfait de moi ; mais je le suis beaucoup plus de lui. Il m'a témoigné aussi qu'il était disposé à retourner en automne ; et, si la Providence le permet ainsi, je l'en bénirai en particulier.* »

Les prélats n'étaient pas les seuls à honorer singulièrement le Père de Chevigny. Feu M. le duc d'Orléans, frère unique du roi Louis XIV, se plaisait aussi à le distinguer. Ce prince venait aux offices de notre église de Saint-Honoré toutes les bonnes fêtes de l'année; et, comme le Père général à la tête de la communauté ne manquait pas de l'aller recevoir à la porte, d'abord en entrant, Son Altesse demandait le Père de Chevigny, lui faisait ou lui disait quelque chose de gracieux, le prenait par la main, et l'entretenait en particulier, quoiqu'il s'aperçût fort bien que ces distinctions blessaient sensiblement la modestie de ce saint prêtre, qui aurait voulu pouvoir se cacher dans ces occasions. Car, depuis qu'il eut une fois quitté le monde, il conçut une extrême horreur pour tout ce que les gens du monde désirent le plus, et il ne rougissait pas d'en faire l'aveu devant eux. Il ne voulait avoir de commerce avec eux que dans l'espérance d'en gagner quelqu'un à Dieu. Il ne les jetait pas d'abord sur des discours de piété ; mais il ne manquait jamais, après s'être insinué un temps dans leur esprit par

des entretiens convenables à leur profession, de leur couler quelques bons principes et de les mettre sur l'affaire de leur salut éternel ; et il disait que, s'ils l'écoutaient volontiers, ils en deviendraient meilleurs; et que, s'ils ne prenaient pas plaisir à l'entendre, ils ne reviendraient plus le voir.

Il fut fait assistant en notre assemblée de 1690 (1). Cette charge lui convenait fort et à nous par le caractère de son esprit judicieux, modéré et impartial dans un temps assez orageux. Car c'est cette même année que le Père de Sainte-Marthe fut relégué à Saint-Paul-aux-Bois. Ainsi, les six ans que le Père de Chevigny gouverna, étaient une espèce de temps d'anarchie (2). Il s'employa fort et utilement en 1692 auprès de Madame Desmarets, sœur de M. Colbert, pour obtenir que, par le crédit de cette dame auprès de M. le duc de Beauvilliers, l'exil du Père de Sainte-Marthe à Effiat fût commué en celui de Notre-Dame-de-Grâces en Forez.

Passant un jour par la petite terrasse, qui est sur la sacristie de l'église Saint-Honoré, il tomba et se cassa la jambe; accident que Dieu permit sans doute pour achever de purifier et de préparer sa victime par la patience, la foi et la soumission avec laquelle il se vit depuis sensiblement dépérir jusqu'au 12 janvier 1698, qu'il consomma son sacrifice, âgé de près de 76 ans, la 35me année de sa retraite.

---

(1) *Actes de l'assemblée de 1690.*
(2) M., M., P., P.

Batterel IV 130-155

VI. — Le Père Nicolas Guyet de Chevigny,

Entré en 1664, mort en 1698.

Le Père de Chevigny, ci-devant capitaine aux Gardes, parisien, fils de Nicolas Guyet, secrétaire du roi, et de Geneviève Cropet, après avoir demeuré près de quatre ans à l'Institution de Paris, parmi les pieux solitaires de cette maison et dans des habits laïques, y prit l'habit de l'Oratoire, le 5 août 1664, âgé de 40 à 42 ans (1), et mourut à la maison de Paris, le 12 janvier 1698 (2).

Au sortir de ses premières études, il avait pris tout jeune le parti des armes, et s'était trouvé en diverses expéditions périlleuses, où il signala son courage; il avait le corps couvert de blessures; il était très entendu dans le métier de la guerre, d'une réputation de droiture, de sagesse et de probité universellement reconnue, chéri et considéré des principaux officiers et en passe de parvenir avec le temps par son mérite, à ce qu'il y avait de plus élevé dans les troupes.

En 1653, il fut aide-major des Gardes françaises, dont il était déjà capitaine. Son brevet (3) est du 20 septembre, donné par Bernard de Foix, duc de La Valette. Je vois par plusieurs lettres, que lui écrivait le duc, qu'il était son protecteur, et qu'il l'aimait fort; que M. de Chevigny,

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*

(2) *Nécrologe.*

(3) Ce brevet et toutes les autres lettres et pièces citées ci-après jusqu'à son entrée dans l'Oratoire sont à la Bibliothèque de l'Institution de Paris dans un portefeuille.

était en 1658, commandant pour le roi, dans Ypres ; que sa compagnie était des plus lestes et des plus complètes ; et lui, un des plus braves et des plus sages officiers du royaume ; qu'il était raide pour faire observer la discipline aux soldats, ne souffrant point impunément qu'ils sortissent de la place pour aller piller et voler aux champs, et qu'il les faisait pendre irrésistiblement pour cela. Cette sévérité s'accordait en lui avec un grand fonds d'attention pour tous leurs besoins, les visitant, les consolant fort assidûment, et leur donnait jusqu'à des chemises, lorsqu'ils étaient blessés ou malades (1). La religion avait autant de part que l'humanité à cette conduite, et l'on prétend qu'ayant été blessé devant une place, dont nous faisions le siège en Hollande, dès qu'il se vit tout en sang, la première parole qu'il dit fut : « *Que je serais heureux, si ce sang avait été répandu pour la foi !* » A quoi le chirurgien, qui le pansait, ayant répondu qu'il était glorieux pour lui d'être ainsi blessé pour son roi : « *Oui, mon ami,* lui répliqua-t-il ; *mais il est encore bien plus glorieux pour un chrétien de mourir pour son Dieu, qui est mort lui-même pour nous* (2) ».

En 1659, il commandait dans Oudenarde, et je vois par plus de vingt lettres du maréchal de Turenne, qu'il faisait un cas singulier de lui. Il y en a aussi du maréchal de Fabert, des ducs de Grammont et de Saint-Aignan, de MM. d'Humières et de Bellefonds, depuis maréchaux de France, toutes pleines d'estime pour sa personne et de confiance en son intelligence et ses attentions à faire exactement le service.

Pendant que M. de Chevigny était à Oudenarde, Dieu le toucha d'une manière très vive, et il se mit sous la direc-

(1) Cloyxault, *vie de Chérigny.*
(2) Cloyxault.

tion du Recteur des Jésuites de cette ville, nommé le Père Charles-Alexandre de La Forge, flamand. Le Père lui fit faire ce qu'ils appellent *ses exercices*, ou, comme nous parlerions, une retraite sous sa conduite, et il crut voir clairement, dans la ferveur et toutes les autres dispositions de son pénitent, que Dieu, demandait absolument de lui qu'il quittât le monde, qu'il se fît religieux et qu'il fût jésuite. Il lui fit même promettre qu'il le serait ; la chose alla si avant qu'il fut sur le point de lui faire vendre cette année même sa compagnie, dont il lui faisait trouver une somme considérable, et jamais vocation, depuis qu'il se mêlait de diriger, ne lui avait paru plus marquée que celle de M. de Chevigny, pour devenir jésuite (1).

Mais la paix ayant attiré son pénitent à Paris l'année suivante, soit que M. de Chevigny n'eût jamais bien goûté la proposition de son directeur, soit que son désir se fût ralenti, il crut devoir l'avertir de ne pas compter qu'il augmentât le nombre de ses confrères ; et sur cela le jésuite lui écrit de grandes lettres in-folio, pour tâcher de ramener au bercail cette brebis égarée, lui parlant en homme inspiré, et qui aurait eu une espèce de révélation que Dieu ne le voulait sauver que chez eux. Il lui écrit par exemple (2) : « *Je m'étonne comme vous doutez encore de la volonté de Dieu, l'ayant vue si clairement. Pour moi, je n'en puis non plus douter que de la mienne, dont je suis bien assuré. Si vous n'êtes appelé de Dieu* (à être jésuite), *il n'y a religieux au monde qui le soit, ni même Saint Augustin, ni Saint Ignace, ni aucun qui soit en vie. Il ne faut pas attendre un ange du Ciel, voire cela me serait plus suspect que les lumières, les mouvements et les motifs que Dieu vous a donnés dans votre retraite. Néanmoins, si vous en doutez encore, venez reprendre seulement pour six jours vos exer-*

(1) *Lettre du Père de la Forge à M. de Chevigny.*
(2) Le 16 mars 1660.

cices ». Il combat ensuite la peine qu'il pourrait avoir à son âge à s'aller confiner dans un noviciat pour vivre avec des enfants et s'assujettir aux mêmes pratiques qu'eux, par l'obligation que Jésus-Christ nous a imposée de vivre tous dans l'enfance chrétienne. Dans une autre lettre du 2 avril, répondant à ce que M. de Chevigny lui avait mandé qu'il se proposait, et se flattait même avec la grâce de Dieu de vivre en bon chrétien dans le monde, après l'avoir prêché de son mieux, il la finit par cette prière : « *Grand Dieu, ouvrez les yeux de votre serviteur, que vous avez choisi entre tant de millions de braves âmes, afin qu'il puisse connaître la singulière grâce que vous lui avez faite et vous aimer d'un amour digne du vôtre ! Sainte Vierge, ouvrez lui votre sein miséricordieux et amoureux, et continuez lui vos faveurs !* »

Et comme M. de Chevigny lui avait encore opposé une réponse de son Père Provincial, qui le dégageait de la parole qu'il lui avait donnée à Oudenarde d'entrer dans la Société, le directeur lui réplique du 9 juillet : « *Qu'il ne peut s'ôter de l'esprit que Dieu demande cela de lui ; que le Père Provincial ne lui a écrit de la sorte que pour éprouver sa persévérance, ou parce qu'il l'avait vu vaciller ; mais que, s'il eût su comme lui les faveurs que Dieu lui avait faites, et combien fortement il l'appelait à la retraite, il eût parlé d'une autre sorte* ».

Cependant M. de Chevigny lui apprit qu'il avait pris le parti de se retirer dans notre maison de l'Institution en qualité de laïc, pour y vivre dans la piété, comme les autres solitaires qui y demeuraient pour lors, savoir M. Pinette, M. l'abbé de Rancé, M. l'abbé de Bérulle. Le Père Jésuite lui répondit du 10 septembre 1660 : « *Je vous avouerai franchement, avec la candeur que l'on doit à un autre soi-même, que votre dernière résolution m'a d'abord touché le cœur de vous voir frustré à tous les sceptres, et auquel il me semblait que Dieu vous appelait par des faveurs et des grâces célestes*

non communes, qui vous tirèrent et à moi des larmes bien chaudes produites par le feu du Saint-Esprit, qui semblait alors avoir consumé dans notre âme toute affection humaine et mondaine, vous croyant très heureux d'être choisi du ciel pour être de la Compagnie d'un Dieu Incarné. » Il prend ensuite à témoin ce même Dieu, qui sera son juge à sa mort, que, dans tout ce qu'il lui a proposé, il n'a eu d'autre but que sa gloire et la perfection de l'âme de son pénitent, sans aucune vue intéressée ; et dit que c'est pour cela que sa mère, ses sœurs et un grand nombre de belles âmes, qu'il avait mises en prières pour le succès de ses bonnes intentions, disaient tous les jours des *Ave*, faisaient des neuvaines, et qu'il avait fait dire des messes de l'argent qu'il lui avait donné, sans celles qu'il a dites lui-même, et fait dire par ses Pères.

Dans une autre du 3 décembre, il lui dit : « *Dieu m'est témoin que je ne cherche que sa divine volonté, sa gloire et la perfection de votre âme, pour laquelle je voudrais endurer mille tourments, et, depuis votre départ, j'ai fait tous les jours la discipline pour vous.* » Il voudrait fort qu'il retournât faire ses exercices sous lui ; après quoi il serait content. Il l'exhorte donc à faire de nouveau le voyage de Flandres, puis lui dit : « *Je vous jure, foi de religieux et de prêtre, que je ne vous inciterai point de ma part à un côté plutôt qu'à un autre, laissant cela à Dieu seul et à son esprit. Vous diriez qu'il y a je ne sais quoi en ma conscience et en mon âme qui me pousse à prier sans cesse pour vous. Je ne sais ce que cela veut dire, sinon que Dieu veut de vous quelque chose d'extraordinaire. Ou vous devez faire quelque chose de grand dans le monde, ou bien dans la religion.* »

Et encore : « *Si j'étais à moi, il y a longtemps que vous m'eussiez vu au lieu où vous êtes. J'avoue qu'il n'y a personne au monde que j'aime plus que vous, pour vous avoir engendré en J.-C., et je vous jure que si vous étiez au milieu des barbares au bout du monde, et que vous eussiez affaire de*

mon aide, je n'épargnerais ni peines ni travaux pour venir à votre secours. » Il lui fait ensuite remarquer ce trait de ressemblance de sa conversion avec celle de M. de Chevigny que, quand Dieu lui eût inspiré à lui, Père Jésuite, de quitter le service, de rendre sa compagnie et de se retirer de la Cour de Bruxelles, il lui inspira aussi, comme à M. de Chevigny, d'aller faire un an de retraite chez les Pères de l'Oratoire de ce pays-là, de la maison de Notre-Dame de Montaigu ; mais qu'elle se termina par s'aller faire Jésuite. Et ce dernier trait, qui manquait à la justesse du parallèle, il le laisse à entrevoir et à tirer à son pénitent. Mais M. de Chevigny, qui se confirmait de plus en plus tous les jours dans la résolution de ne l'imiter point jusque-là, lui mandant qu'il se trouvait bien à l'institution, et qu'il ne comptât point sur lui pour un second voyage de Flandres ; et le bon Père, désespérant de ramener sa brebis, lui fit, dans une dernière lettre du 8 avril 1661, de tendres et pathétiques reproches, dont je ne rapporterai que ce trait : « *Je voudrais bien*, lui dit-il, *n'avoir pas tant d'affection pour vous, je serais plus à mon aise... ô le déloyal ami, qui s'éloigne si longtemps et si opiniâtrement de celui qui l'aime tant ! Adieu donc, adieu pour toujours !... N'était que l'affection, que j'ai pour vous, est en Dieu, j'en aurais bien du scrupule ; mais je pourrais dire au Seigneur : parce que vous avez mon cœur, et que je vous aime, c'est pour cela que j'aime les âmes que vous avez tant aimées vous-même.* »

Au mois de septembre 1661, Louis XIV s'étant transporté à Nantes, où, sous prétexte de tenir en respect et en paix les Etats de la Province, il fit arrêter M. Fouquet, prisonnier, M. de Chevigny fut obligé de suivre le roi, et eut ordre de s'aller saisir de Belle-Ile, et il y resta comme commandant de la place jusqu'à la fin de 1661. Là, plein de ferveur et des principes de religion qu'il avait sucés dans sa retraite de l'Institution, il se conduisit plus en père qu'en maître, fit observer la plus exacte discipline à sa troupe,

qui y était en garnison, veilla sur les mœurs et la religion du soldat jusqu'à se donner le soin de les faire aller à la messe et au catéchisme et de s'y trouver le premier pour les y contenir en respect, procura aux habitants de l'île toutes sortes d'assistances, et se fit bénir de tout le monde, du peuple et du roi. Voici ce que lui en écrivit M. de La Meilleraye, gouverneur de Nantes du 29 septembre 1661 : « *Il faut que je vous congratule des relations que l'on me fait journellement de vous. Tous les peuples vous donnent des bénédictions, qui ne sont pas imaginables. Les acclamations en vont jusqu'au roi, d'avoir mis, au poste où vous êtes, un homme qui fait tant de bien. Je ne doute point que vous n'en receviez récompense de Dieu et des hommes.* »

M. le premier Président de Lamoignon, qui lui avait recommandé un de ses parents, officier de la garnison, lui mandait aussi du 27 janvier 1662 : « *Il nous a dit des choses de vous que l'on aurait de la peine à croire, si l'on vous connaissait moins ; mais tout ce qu'on peut dire d'un fort honnête homme, devient aisément croyable, quand c'est de vous qu'on le dit.* »

Et encore un homme de la maison, et ami de M. le premier Président : « *Il n'est bruit ici que de la douceur de votre règne de Belle-Ile au prix de la violence des précédents. Si vous étiez d'humeur à devenir un peu ivrogne, je crois que les Bretons vous canoniseraient, et qu'il y aurait bien des saints en paradis, qu'ils ne fêteraient pas si tôt que vous.* » Et ensuite : « *Ne perdez pas sur mer les bonnes coutumes que vous avez prises au faubourg Saint-Jacques. Souvenez-vous toujours que vous êtes hôte de M. Pinette et voisin de l'Institution. Continuez à tromper le monde avec votre visage mortifié ; soutenez la réputation de sainteté, que vous avez acquise parmi les Bretons. Faites de votre Île un séjour plus fortuné que celui des Îles fortunées par votre modération et par votre sage conduite.* » Et enfin, prenant un ton plus sérieux, il lui dit dans une autre lettre : « *On ne peut être plus touché que je le suis, de la*

régularité de votre vie, de la douceur de votre gouvernement, de vos charitables occupations, et enfin du secret que vous avez trouvé d'employer si utilement et si solidement le temps d'un séjour, où des gens moins sages que vous n'ont pu passer un moment sans ennui. Je connais un de vos proches, qui se récrie à ce propos sur votre simplicité : Beaucoup de gloire et peu de profit ! Au lieu, dit-il, d'avoir là deux bons brigantins et quelques barques armées pour aller en course deux fois la semaine, et de maintenir les droits établis dans l'Île par le prédécesseur au profit du gouvernement, le bon commandant s'amuse à faire des prières matin et soir, à régler une garnison de soldats, comme un séminaire de Pères de l'Oratoire, employant le revenant bon du gouvernement à entretenir des hôpitaux, et je ne sais combien d'autres choses contraires à la profession de capitaine et de gouverneur de place. Votre parent recommence là-dessus son dicton : Beaucoup de gloire et peu de profit ! Mais je maintiens moi qu'il n'y a point de gain qui vaille cette réputation, et qu'il est impossible que ceci ne vous porte à de plus grandes choses. ».

Le désintéressement de M. de Chevigny allait jusqu'à s'oublier lui-même. Il y avait huit mois qu'il était à Belle-Ile, sans avoir touché un sol du roi, et sans s'être encore avisé de se faire assigner des appointements. M. Pinette, qui lui écrivait fort souvent, lui en faisait des reproches, et s'offrait d'en faire parler à M. le Tellier par M. le Pelletier qui fréquentait alors la maison. M. de Chevigny témoignait à M. Pinette bien plus d'inquiétude des distractions où le jetaient ses diverses occupations et du peu de loisir qu'elles lui laissaient de penser à Dieu. Sur quoi M. Pinette lui répliquait en homme fort intérieur, et qui savait bien que ces peines ne venaient que de la délicatesse de conscience de son néophyte ; et l'on sent, à travers la manière tendre et religieuse dont ils s'écrivirent l'un à l'autre, que c'était vraiment et uniquement de l'amour de Dieu et le désir mutuel de leur salut qui avaient uni ces deux cœurs.

Ce que le roi attendait principalement de M. de Chevigny dans Belle-Ile, c'est qu'il fît d'exactes perquisitions de tous les effets que M. Fouquet y avait laissés, des munitions de guerre et de bouche qu'il y avait dans la place, de l'or et de l'argent, de la vaisselle et autres meubles précieux, qu'on s'était imaginé que le surintendant y avait amassé en grande quantité, et qu'il fît fouiller partout pour déterrer ces trésors ou savoir par quelles voies ils avaient été détournés et mis à couvert (1). Mais, quelques mouvements qu'il se donna, il se trouva, comme il paraît par l'état qu'il en envoya à la Cour (2), qu'un sac de 1000 louis d'or, un autre de 1000 pistoles, un autre encore de même valeur avec une promesse du Père Recteur des Jésuites de Vannes de 91 louis d'or, qui avaient été tirés de ce sac pour lui être prêtés, un sac de 2000 livres en argent blanc, assez peu de vaisselle, des meubles peu précieux, et une petite quantité d'artillerie et de munitions. Bien plus, M. de Chevigny interrogea au fil de la mort l'ingénieur qui avait travaillé aux fortifications de la place, et qui avait aussi été l'architecte de la maison de l'Institution, pour savoir de lui s'il n'avait point pratiqué dans Belle-Ile de caches secrètes pour les prétendus trésors; et celui-ci lui protesta qu'il n'en savait point.

M. de Chevigny eut encore ordre d'arrêter diverses personnes, qu'on soupçonnait être en état de donner des éclaircissements sur ce fait; il le fit, et n'ayant encore rien pu découvrir par cette voie-là, il s'employa à obtenir leur élargissement, qu'il accorda, en effet à quatre personnes. On le chargea ensuite de tirer et de dresser un plan détaillé de la place, dont on voulait raser une partie des ouvrages, comme ayant besoin de trop de troupes pour les défendre.

On ne voulut prendre sur cela aucune résolution fixe à la

(1) *Lettre de Le Tellier à Chevigny.*
(2) *Réponse de Chevigny à Le Tellier.*

Cour sans son avis, qu'il donna, mais en suppliant par modestie M. le Tellier, de ne le pas suivre qu'il n'eût envoyé sur les lieux quelque officier plus habile que lui pour décider s'il convenait de s'en tenir à son sentiment.

Il se fit autoriser de la Cour pour régler bien des différents qui troublaient les habitants de Belle-Ile, dont les uns étaient débiteurs, les autres créanciers de M. Fouquet. Or ceux-ci souffraient de sa détention, parce qu'ils n'avaient plus de recours pour être payés, et les autres se croyaient dispensés de payer depuis qu'ils le voyaient détenu; et M. de Chevigny fit acquitter ceux-là des deniers qui étaient dûs par ceux-ci.

Il fit encore une autre œuvre excellente dans ce pays-là, en contribuant de tout ce qu'il put tirer de l'Ile et de ses propres deniers, à y fonder un petit hôpital, dont il donna la conduite à des Filles de la Charité; et en quittant l'Ile, il supplia M. Le Tellier de maintenir un établissement si utile, et le ministre lui répondit du 13ᵐᵉ décembre 1662 : « *Monsieur, j'ai rendu compte au roi du soin que vous avez pris de maintenir à Belle-Ile un petit hôpital que vous avez trouvé commencé, et de faire lever pour son entretien un écu sur chaque barrique de vin qui se consomme dans l'Ile. Sa Majesté qui a facilement reconnu l'utilité que la garnison et les habitants en reçoivent, trouve bon et désire que cet établissement soit continué, et que l'on y retienne les trois Filles de la Charité, qui s'y emploient utilement.* » Et, comme ces bonnes filles n'avaient subsisté que des libéralités de M. de Chevigny pendant son séjour, il leur laissa, en partant, de quoi vivre pendant deux ans, et leur envoya encore depuis des sommes considérables. Ce qui, par comparaison avec son successeur, qui ne tenait pas tout à fait la même conduite, contribua beaucoup à le faire regretter de tout le pays.

Le plus mortifié de son départ fut le recteur des Jésuites de Vannes, à qui le sieur de Chouppes, nouveau comman-

dant de Belle-Ile, tenait l'épée dans les reins pour lui faire rendre les mille livres de leur promesse (1), au lieu que M. de Chevigny avait pris patience. Il fit plus, car il s'employa efficacement à la prière dudit recteur auprès de M. Le Tellier pour qu'on lui donnât du répit pour s'acquitter de sa dette.

Pendant le séjour de Belle-Ile, il avait fait connaissance avec ce Père, parce qu'il était allé faire une retraite dans une nouvelle maison qu'ils avaient depuis peu à Vannes, outre le collège, uniquement destinée à ces exercices. Là, M. de Chevigny s'était mis sous la direction d'un Père Huby, lequel, durant tout le cours de l'année 1663, entretint ensuite commerce de lettres avec lui après son retour à l'Institution de Paris. On en peut tirer quelques faits assez curieux.

J'y vois d'abord que, dès que ce Père eût appris que M. de Chevigny s'était défait de sa charge de capitaine aux Gardes, jugeant bien que cela allait à renoncer entièrement au monde, il voulut leur persuader de se lier d'amitié à un de leurs grands dévots de Paris, qui pensait à leur fonder une mission dans le nouveau monde et de s'associer à cette bonne œuvre en y mettant une partie du prix de sa compagnie (1). Il le pressa fort, dans cette vue, d'aller faire une retraite à leur maison professe de Saint-Louis sous le Père Bagot ou le Père Ragueneau, dont il lui fait de grands éloges. Il le conjure d'examiner de nouveau si Dieu qui, dans sa retraite d'Ondemarde, l'avait si vivement pressé d'entrer dans la Société, n'exigeait pas à présent qu'il tint sa parole, puisqu'il lui a donné le courage de renoncer aux espérances du siècle, en vendant sa charge. Il croit enfin que, quand Dieu ne voudrait pas à son âge qu'il portât son sacrifice jusqu'à prendre l'habit de Jésuite, il exigera peut-

(1) *Lettres de Chevigny et du recteur de Vannes.*

être de lui qu'il en suive l'esprit, les règles, les exercices, comme tant d'autres font sous l'habit laïc, et qu'il s'applique aux mêmes fonctions que les Jésuites, selon et autant que son état le comportera, et sans sortir de sa condition. Il finit en le priant bien fort de tenir ce conseil et cette lettre secrète, ajoutant ce qui est vrai, qu'il lui en écrit une autre, de même date, qu'il pourra produire sans conséquence.

M. de Chevigny lui répondit nettement et d'une manière à lui ôter la pensée de revenir à la charge. Aussitôt le bon Père change de ton, et ne cessa depuis dans toutes ses lettres suivantes de louer M. de Chevigny sur sa retraite, de le féliciter des grands avantages qu'il y trouvait, de faire l'éloge de M. Pinette, du Père de Saint-Pé, « *votre cher et éclairé directeur* », lui écrivait-il, du Père de Berriau et des autres habitants de l'Institution, comme s'il les avait fort connus par lui-même et autrement que parce que M. de Chevigny lui en avait dit. Il se rabat seulement à l'entretenir fort au long de tout le bien qui se fait journellement à Vannes dans leur nouvelle maison d'exercices, « *où c'est, dit-il, une foule prodigieuse de curés, de prêtres, de séculiers qui viennent se retirer, et il s'y fait des conversions étonnantes.* » Et le fruit de cet étalage est d'exciter la charité de M. de Chevigny, qui avait déjà fait des aumônes considérables pour l'entretien de cette bonne œuvre, et qui continue d'y envoyer des livres et des estampes de dévotion.

Je remarque en une de ces lettres, que, sur le point d'exécuter son dessein d'entrer parmi nous, M. de Chevigny le communiqua au Père Jésuite, lequel, dans sa réponse, l'approuve et le loue fort. Mais, M. de Chevigny lui ayant mandé dans une lettre suivante qu'il se sentait assez ébranlé et irrésolu sur ce qu'il ferait, parce que quelques amis sages lui conseillaient de peser davantage, à l'âge où il était, une pareille démarche, le *Père Huby* répliqua aussitôt « *qu'il pense comme eux ; que c'était par pure condes-*

cendance et par une espèce de compliment qu'il lui avait parlé autrement la dernière fois ; qu'il en avait eu du scrupule d'abord après lui avoir écrit, craignant d'avoir prévenu les desseins de Dieu. » Et puis, quand il apprend que la chose est faite, et que M. de Chevigny, malgré ce qu'en dira-t-on, s'est fait enfin confrère de l'Oratoire, il lui écrit sur cela avec une aussi grande effusion de joie que s'il avait été un des nôtres, et ne fait plus que l'exhorter à bien prendre l'esprit de son nouvel état et à y faire une entière profession de docilité et d'obéissance, le priant seulement de conserver toujours avec lui la même union et le même commerce de lettres, et lui conseillant de se mettre, d'abord après son Institution, deux ans entiers à étudier les cas de conscience, après quoi il se trouvera en état de rendre service au prochain.

Mais nos Pères disposèrent de ses études un peu autrement. Il fit son Institution en 1664, et jusqu'au mois d'août de l'année 1665 avec la ferveur non d'un commençant, mais d'un homme qui avait déjà de si heureuses avances. La prière était son exercice continuel et sa plus douce consolation. Il s'en était fait un modèle, que j'ai trouvé écrit et raturé de sa main et qui, étant une expression fidèle des sentiments de son cœur, et écrit d'ailleurs avec une noble simplicité, m'a paru digne d'être ici transcrit tout entier, quoiqu'un peu long.

« *Souverain Créateur du ciel et de la terre, bien que vous soyez admirable en toutes vos œuvres, si l'êtes-vous principalement en vos miséricordes. Car vous ne méprisez personne, et vous ne rejetez aucun pécheur, lorsqu'il peut retourner à vous ; ce qui fait, Seigneur, que moi, misérable pécheur, digne de tout châtiment et de toute haine, j'ose me présenter à vous pour vous demander des grâces, n'ayant mérité que des peines. J'ai mérité la mort, et je vous demande la vie ; mais, ô Dieu très clément, ce sont les exemples de vos miséricordes, qui me donnent tant de hardiesse et de confiance. J'ai mille*

et mille fois péché, et vous l'avez souffert ; j'ai continué dans mon péché, et vous m'avez supporté ; si je me repens, vous me pardonnez. Si je retourne à vous, vous me recevrez. Si je diffère d'y aller, vous m'attendez ; mais hélas ! Grand Dieu, il faut bien que votre patience soit infinie, ou la paresse de mon âme et la pesanteur avec laquelle je marche dans le chemin du salut, dont je me suis si souvent et si malheureusement égaré. Mais, que dirai-je maintenant que je suis en votre présence ? Avec quel front soutiendrai-je la Majesté de mon Dieu, de mon Roi et de mon Juge. L'orgueil, l'envie, l'avarice, la médisance, l'impureté, tous les désordres de ma vie passée, ma conscience et tous mes sens m'accusent, et me condamnent. Ce sont, Père débonnaire, les conseillers que j'ai crus et les maîtres que j'ai servis ; et maintenant ce sont mes accusateurs, mes témoins, mes juges et mes bourreaux. O moi misérable ! qui ai habité avec les habitants de Cédar ! ô âme criminelle et insensée que n'es-tu outrée de douleur en la présence de ton Dieu ! Les anges tremblent, Seigneur, et vous adorent ; et moi, pécheur abominable, je ne montre aucun étonnement ! Pourquoi n'ai-je pas le cœur abattu, les yeux noyés dans mes larmes ? Je le veux, et le désire, Seigneur ; mais il m'est impossible de rien faire qui vous soit agréable sans un prompt secours de votre grâce. Car, si vous ne prévenez le méchant par votre miséricorde, il ne pourra jamais s'amander. Vous avez dit, Seigneur, que l'on ne pouvait venir à vous, si l'on n'y était appelé par votre Père. Instruit par votre sainte parole, je vous conjure, ô mon Dieu, de toute mon âme, de me tirer à vous. J'y viens, Seigneur, avec l'esprit humilié, l'âme affligée et touchée de tout le repentir que peut ressentir ma faiblesse soutenue de votre divine main. Ayez donc pitié de moi selon votre grande miséricorde ; effacez mes iniquités ; sauvez par votre grâce celui que vous pouvez perdre par votre justice ; et, puisque vous ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, convertissez-moi, et me faites vivre, vous qui êtes la voie, la vérité et

la vie. Eclairez mes ténèbres, et faites-moi la grâce de ne me jamais endormir dans la mort du péché. Dieu tout-puissant, renouvelez-moi en tout, et éclairez mon entendement. Règlez ma volonté, tempérez mon cœur, réformez mes sens, conduisez-moi dans les voies de mon salut. Faites, ô mon Dieu, que je vous cherche, que je vous trouve, que je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces ; et qu'en vous aimant, je garde avec fidélité vos commandements, et je ne vous offense jamais. Inspirez-moi, Dieu tout bon et tout aimable, ce qu'il faut que je pense de vous. Apprenez-moi les paroles pour vous invoquer. Rendez-moi faciles les œuvres qui vous sont agréables. Eteignez tous sales désirs en mon âme et y faites luire le feu de votre saint amour. Faites mourir en moi l'esprit d'orgueil, d'avarice, d'envie, de médisance, et de tout péché. Donnez-moi ce précieux don de la foi, sans lequel on ne peut vous plaire. Faites que je n'aie d'espérance qu'en votre bonté et en votre miséricorde. Je vous aime, mon Créateur ; faites que je vous aime encore davantage et que, pour vous plaire, j'aime mon prochain comme moi-même, et que je vive dans la pratique de toutes les vertus. Enfin, Seigneur, je vous recommande mon âme et mon corps, mes paroles, mes pensées, et mes actions, le cours et la fin de ma vie, le repos de tous mes parents, amis et bienfaiteurs tant vivants que trépassés, auxquels je vous supplie de faire miséricorde, les recevant et moi avec eux dans votre héritage, afin qu'un jour nous puissions tous ensemble jouir parfaitement de vous, ô mon Dieu, qui êtes la souveraine félicité, qui vivez et règnez aux siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

Pendant qu'il était ainsi à l'Institution, le Père Alix, saint prêtre de l'Oratoire (1), qui, demeurant depuis longtemps à Marines, était fort affectionné au bien de cette paroisse, crut voir dans les bonnes inclinations de deux

(1) *P. Alix, lettre à Chévigny.*

jeunes enfants du bourg, qu'on en pourrait faire de bons ministres des saints Autels ; mais leurs parents n'avaient pas les moyens de les faire étudier. Il proposa donc au confrère de Chevigny de prendre sur lui cette dépense, connaissant son zèle et ses facultés qui allaient à bien près de 5.000 livres de rentes. Le confrère de Chevigny embrassa de bon cœur l'occasion de cette bonne œuvre après que son zèle éclairé eût auparavant pesé les inconvénients qu'il pourrait y avoir de tirer ces enfants d'une condition abjecte à un état si relevé, et s'il ne serait pas mieux de leur faire apprendre un métier, et il paya leur pension chez un saint curé du voisinage de Marines, qui s'appliquait à former des clercs.

Il s'engagea aussi à payer 600 livres de pension pour lui dans toutes les maisons de sa résidence (1) ; et, du prix de la vente de sa compagnie, il fit un présent à l'Oratoire de dix mille livres pour fonder la maison naissante de Montpellier, en mit une autre partie en rentes viagères sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon, et garda le reste pour ses affaires (2).

Au mois d'août de l'année 1665, son institution étant finie, il fut faire un tour en Flandres dans nos maisons (3). De retour, il passa le reste de l'année à Notre-Dame des Vertus et jusqu'au milieu de l'année 1666, qu'il ne crut point au dessous de lui d'aller comme un jeune confrère étudier sur les bancs en théologie à Saumur ; et comme ses blessures ne lui permettaient point de continuer à écrire ses cahiers sans s'incommoder notablement, il eut l'humilité de ne s'en vouloir point dispenser de lui-même et sans une permission expresse du Conseil (4) de se les faire copier par une main étrangère. Il prit ensuite le sous-

(1) *De Chevigny, Déclaration de son état donné par lui-même.*
(2) Cloyseault.
(3) *Registre du Conseil.*
(4) *Registre du Conseil du 17 juin 1667.*

diaconat au carême de 1667 (1), et à la Pentecôte de la même année, la prêtrise des mains Mgr l'évêque d'Angers, Henri Arnauld, ayant dispense des interstices (2). Il ne pouvait donner à ses supérieurs une plus grande marque de sa déférence pour leurs lumières. Car, s'il s'en était rapporté aux siennes, il avait une si haute idée de ce caractère auguste qu'il ne s'en fût jamais revêtu (3), souhaitant n'être jamais dans l'Oratoire que simple frère, et se tenant encore trop heureux de l'être.

L'année suivante, 1668, notre noblesse française s'ennuyant déjà de la paix d'Aix-la-Chapelle, que le roi venait de conclure au mois de mai avec l'Espagne, alla chercher la guerre en Candie, que les Turcs assiégeaient sur les Vénitiens. Le duc de Rouannet, connu depuis sous le nom de Maréchal de la Feuillade, assembla 200 gentilhommes et 400 soldats, qu'il amena au secours de la place. Ils étaient divisés en quatre brigades, dont le comte de Saint-Paul commandait la première. Or sa mère, Madame la duchesse de Longueville, souhaita que le Père de Chevigny accompagnât ce jeune prince dans son voyage. Il accepta la proposition avec d'autant plus de joie que c'était une occasion d'exercer son zèle. Il s'alla donc embarquer avec un autre de nos Pères et un de nos Frères entendu dans la chirurgie, que le Père Senault lui donna pour l'aider, l'un dans les exercices de piété, qu'il se proposait de faire observer parmi cette troupe ; l'autre par les secours que son art pouvait lui fournir au besoin. L'attestation que leur donna en partant le Père Senault, est du 26 août 1668, et porte : « *Nous, prêtre et supérieur général de l'Oratoire, certifions à tous, etc., que désirant contribuer au service du public, nous envoyons les Pères Nicolas de Chevigny et Jacques*

(1) *Registre du Conseil, Février 167.*
(2) *Déclaration de son état.*
(3) Cloyseault, *Vie de Saint-Pé*, p. 228.

Brunnet, pour assister les troupes françaises qui vont en Candie, par les missions, conférences, exhortations et administration des sacrements avec la permission de Mgrs les Archevêques et Evêques des lieux, comme aussi le Frère François Herbet, de la même Congrégation, pour la direction des hôpitaux, l'assistance des malades et autres bonnes œuvres. En foi de quoi, etc. »

Ils arrivèrent au mois d'octobre en Candie. Pendant la route, l'estime que tous ces jeunes seigneurs avaient pour le Père de Chevigny, les contint dans la piété et dans le devoir. Il leur faisait la prière matin et soir ; le jour se passait à les entretenir de propos utiles avec tant d'agrément, d'insinuation et d'honnêteté, qu'il n'y eût parmi eux ni aucun excès, ni division, ni désordre. Ils aimaient à le faire parler sur la guerre et les actions où il s'était trouvé ; et lui, à en discourir avec eux pour en prendre occasion de leur inspirer doucement de bonnes maximes et surtout une grande horreur pour les duels (1). Ils trouvèrent la place vivement pressée. Le nouveau renfort, que le roi y envoya sous la conduite du duc de Beaufort l'année suivante, ne put la défendre. Ils firent sur les Turcs de rudes sorties, où le Père de Chevigny se trouva le crucifix à la main pour les animer et pour assister les blessés au secours desquels il courait avec un zèle intrépide ; mais enfin la place fut emportée, et ils s'en revinrent en France.

A peine le Père de Chevigny fut-il à Paris que, sans prendre aucun repos, il s'alla joindre à une troupe de nos Pères qui faisaient la mission dans le diocèse de Sens. Cet exercice était extrêmement de son goût. Il s'y consacra par religion toute sa vie. Il y parlait de Dieu d'un air enflammé, qui triomphait des cœurs les plus endurcis. Il y a fait des conversions éclatantes, où nos plus habiles gens auraient échoué.

(1) Cloyseault, *Vie de Chevigny.*

En 1682, il alla avec l'agrément du conseil (1) et à la prière de M. le marquis de Chamilly, jusqu'à Strasbourg, passer quelque temps avec ce seigneur, afin d'y travailler au règlement de sa famille pour la piété et à l'instruction des soldats de la garnison. Il prit pour compagnon et aide de ses travaux le Père Duguet. Ils furent si goûtés dans ce pays-là, que M. le Prince Guillaume de Furstemberg, évêque de Strasbourg, voulant établir un séminaire dans sa ville, fit écrire par le marquis de Chamilly au Père de Chevigny, qu'il avait jeté les yeux sur l'Oratoire pour cet établissement, et qu'il souhaitait qu'on lui envoyât quelqu'un pour régler tout. Alors le Conseil lui dépêcha le Père Gardey, qui demeurait à Nancy, pour entendre les intentions du prince; mais le supplier en même temps, ainsi que M. de Chamilly, de ménager cette affaire eux-mêmes en Cour, pour obtenir l'agrément, de manière que le roi eût lieu de croire que nous ne nous étions pas ingérés, et lui déclarer que nous ne pouvions nous engager qu'à ces conditions. (2)

Le Comte de Santenas, si fameux par sa retraite et sa sainte mort à la Trappe, sous le nom de Frère Palémon, dès qu'il se sentit touché de Dieu, vint de Flandres à Paris consulter le Père de Chevigny et se mettre sous sa conduite pour cimenter l'ouvrage de sa conversion, qui n'était encore qu'ébauchée. Le Père de Chevigny le mena, et le tint quelques mois à l'Institution pour lui donner le temps de s'éprouver et de mettre ordre à ses affaires; et, par les progrès qu'il lui fit faire dans la vertu, le conduisit à un point de perfection tel, que rien ne lui parut trop austère pour expier la vie qu'il avait passée dans le monde et assurer l'ouvrage de son salut.

C'est encore à lui que s'adressa M. Davignon, ancien

(1) *Registre du Conseil de janvier 1682.*
(2) *Registre du Conseil du 16 juin 1682.*

lieutenant-colonel, pour lui indiquer un lieu de retraite, où il pût vaquer au soin de l'éternité, et il l'envoya à N.-D. des Ardilliers, dont ce saint guerrier a été de longues années l'édification par les exemples de ferveur et de pénitence qu'il y a donnés. Car, tout couvert qu'il était des plaies qu'il avait reçues au service, non seulement il était tous les jours le premier à l'oraison du matin, mais il assistait ensuite jusqu'à onze heures à toutes les messes qui se disaient et qu'il entendait à genoux.

Enfin, au mois de décembre 1681, le Père de Chevigny ramena à la foi catholique un Luthérien, horloger de profession, dont il reçut l'abjuration dans la maison de l'Institution, après l'avoir bien instruit.

A la mort du maréchal de Turenne, quand le roi, par distinction, voulut le faire enterrer à Saint-Denis, il choisit le P. de Chevigny pour aller quérir son corps en Allemagne. Il fit le voyage avec beaucoup de piété et d'édification ; et après qu'il eût remis ce précieux dépôt aux religieux de l'abbaye, il apporta encore son cœur au grand couvent des Carmélites de Paris, où ce prince avait deux nièces, sœurs du cardinal de Bouillon, qui souhaitèrent avoir la consolation que le cœur de leur oncle fût enterré dans leur église.

Dans les missions que nous fûmes chargés de faire en 1686 aux nouveaux convertis, le Père de Chevigny n'avait garde d'être oublié parmi les ouvriers que nous employâmes à cette bonne œuvre. Il se rendit en Languedoc avec ses deux neveux, le Père Guile, et l'abbé Robert, chanoine de Chartres, ci-devant confrère de l'Oratoire, et le Père Moët, habile controversiste. Il eut pour son partage Sommières, petite ville à la porte des Cévennes. Il y fut près de deux mois sans voir paraître aucun fruit solide de ses travaux ; quand ses prières et sa patience, jointes à un moyen dont il s'avisa, furent couronnées des succès les plus consolants.

Ce moyen fut qu'il cita devant lui tous les bourgeois, chacun à son tour par des billets particuliers, s'ils n'aimaient mieux comparaître devant le lieutenant du roi et les Consuls, et qu'il les somma, et exhorta si tendrement et si efficacement tout ensemble, ou à faire leurs devoirs de bons catholiques, ou à s'éclaircir auprès de lui de leurs doutes et des peines qui leur restaient, qu'ébranlé d'une proposition si sage et si raisonnable, ils ne sortaient point auprès de lui sans prendre jour et heure pour se confesser : ce qu'ils exécutèrent ponctuellement ; et depuis ce temps, ce fut une bénédiction sur ses travaux au-delà de ce qu'on peut dire.

Le Père Guibert mandait (1) : « *Je ne crois pas qu'il y ait un endroit dans le Languedoc où les sujets soient mieux disposés : le Père de Chevigny les a tous visités en particulier, et les a si bien gagnés par cette douceur d'esprit et cette effusion de cœur qui lui sont si naturelles, qu'il les a presque tous réduits. Ils le viennent voir au nombre de 20 ou 30 par jour. Nous ne faisons que deux sermons dans l'église ; mais ce cher oncle en fait chaque jour une douzaine dans sa chambre, où il tient ses assises, expliquant à ces bonnes gens l'avantage qu'il y a de s'approcher des sacrements, les embrassant, leur promettant toutes sortes de secours, leur offrant son bien, louant ceux qui sont le mieux intentionnés, encourageant les faibles, prenant quelquefois un ton de capitaine avec les mutins, qui lui demandent ensuite pardon. Les conférences ne finissent point, qu'il ne leur ait fait choisir un confesseur et un jour pour se confesser. Il en est toujours pour la douceur. S'il écrit à M. l'Intendant, qui lui donne tout crédit, ce n'est que pour obtenir des grâces. Comme on avait envoyé des dragons chez un homme qui avait parlé insolemment, le commandant dit au Père de Chevigny qu'il les retirerait volontiers sur le champ à sa prière, pourvu que le bourgeois*

(1) P. Guibert, *lettre au Père de Sainte-Marthe.*

donnât 3 ou 4 écus pour consoler cette nation affamée, qui sans cela ne lâcherait pas sa proie volontiers. Aussitôt le Père de Chevigny tira les 4 écus de sa poche, et les donna aux dragons pour les faire décamper, ce qui toucha tellement le bourgeois qu'il vint se jeter aux pieds de son libérateur, lui promettant d'être bon catholique. »

Outre cela, il distribuait libéralement des aumônes à un grand nombre de familles nécessiteuses ; il habillait beaucoup de pauvres, et payait des pensions dans des couvents à plus de 40 filles. Il faisait donner à manger, à ses dépens, à plus de 300 pauvres, trois fois par semaine, dans une espèce de maison de charité qu'il avait établie, prenant plaisir d'aller quelquefois manger avec eux et de les servir de ses propres mains. Il distribua encore près de cent pistoles en livres de dévotion, le tout de ses propres deniers.

Le fruit de tous ces soins et d'une charité si généreuse, fut que tout le monde se confessa avec religion, qu'un très grand nombre s'approcha de la Sainte Table, et plusieurs même, jusqu'à deux fois ; et le plus consolant, c'est que tout parut se faire de la part de ce peuple très sincèrement, parce que tout se passait de la nôtre en douceur, sans violence, sans avoir recours aux dragons, comme il se pratiquait ailleurs, et qu'il ne tenait qu'à eux de faire. Il disait quelquefois en plaisantant qu'après les instructions nécessaires un écu donné à propos valait bien un argument de docteurs pour ces bonnes gens (1).

Sur la nouvelle de ces succès, Mgr de Bâville voulut attirer le Père de Chevigny à Montpellier, où le Père Bourdaloue était venu travailler avec d'autres de ses confrères ; mais il ne jugea à propos de se rendre aux instances réitérées de Mgr l'Intendant que pour lui faire agréer qu'il retournât à Sommières, où il était de la dernière importance de soutenir une œuvre en si bon train, au lieu qu'il crai-

(1) Bordes, *Suppl. au Traité des édits*, p. 752.

gnait de ne pas travailler en paix avec de tels compagnons. Il s'en expliqua ainsi dans une lettre qu'il écrivit au Père de Sainte Marthe : « *Mgr de Bâville, dit-il, m'a témoigné avoir envie de nous attirer à Montpellier. Je doute que cela plût aux Jésuites ; et je m'aime autant ici que partout ailleurs, puisque Dieu nous a confié ce peuple : on est trop heureux d'être utile à quelqu'un, et l'on ne réussit que là où Dieu nous envoie. Ma santé roule : j'ai néanmoins toujours une jambe gelée de mes blessures ; je mets fourrures sur fourrures et me soutiens ainsi le mieux que je puis. Le travail ne me fatigue pas, et il y a longtemps que vous m'avez appris que le bonheur et l'ambition d'un prêtre doivent être de mourir dans le travail. Je prie Dieu qu'il m'en rende digne et de profiter des bons exemples que j'ai reçus dans la Congrégation.* »

Il dit, parlant des aumônes qu'il se croyait obligé de faire dans ce pays-là : « *Vous ne sauriez croire combien elles servent à persuader ces peuples que nous marchons dans la vérité, puisque la charité anime si fort notre ministère. Ils se sont rendus assez facilement pour la confession. Ils ont plus de peine à se résoudre de communier ; mais, quand ils ont une fois fait cette démarche, ils sont déterminés et en paix. On conduit tout cela le moins mal qu'on peut. Je ne doute pas qu'on y fasse beaucoup de fautes ; mais il faut beaucoup s'abandonner à la miséricorde de Dieu ; et s'il reste des opiniâtres, nous avons la consolation de voir le plus grand nombre converti de très bonne foi et d'une manière à persévérer, si l'ouvrage est entretenu.* »

On dit qu'il parlait de Dieu d'une manière si tendre, que les larmes lui coulaient malgré lui des yeux ; ces peuples avouaient qu'à la vérité les ministres les entretenaient aussi souvent que lui de Jésus-Christ ; mais qu'il y avait cette différence dans la manière dont ils le faisaient et celle du Père de Chevigny, que c'étaient des hommes qui parlaient par leurs bouches, mais que c'était Jésus-Christ même qui parlait par la bouche du Père de Chevigny.

Il quitta enfin Sommières au mois de mai 1686, et vint à Montpellier, où M. l'intendant lui fit venir plusieurs médecins pour consulter sur la faiblesse de sa jambe ; et, de leur avis, il alla prendre huit jours les eaux de Balaruc, qui sont souveraines pour ce mal ; après quoi, il s'en revint à Paris.

M. l'évêque de Nîmes, qui était un Séguier, l'accompagna d'une lettre pour le Père de Sainte-Marthe, auquel il mandait : « *On ne peut rien ajouter au zèle et à la prudence que le Père de Chevigny a fait paraître dans sa conduite. Il emporte avec lui l'amour et l'estime du bas Languedoc, et particulièrement de mon diocèse. Il a bien voulu me témoigner qu'il était satisfait de moi ; mais je le suis beaucoup plus de lui. Il m'a témoigné aussi qu'il était disposé à retourner en automne ; et, si la Providence le permet ainsi, je l'en bénirai en particulier.* »

Les prélats n'étaient pas les seuls à honorer singulièrement le Père de Chevigny. Feu M. le duc d'Orléans, frère unique du roi Louis XIV, se plaisait aussi à le distinguer. Ce prince venait aux offices de notre église de Saint-Honoré toutes les bonnes fêtes de l'année ; et, comme le Père général à la tête de la communauté ne manquait pas de l'aller recevoir à la porte, d'abord en entrant, Son Altesse demandait le Père de Chevigny, lui faisait ou lui disait quelque chose de gracieux, le prenait par la main, et l'entretenait en particulier, quoiqu'il s'aperçut fort bien que ces distinctions blessaient sensiblement la modestie de ce saint prêtre, qui aurait voulu pouvoir se cacher dans ces occasions. Car, depuis qu'il eut une fois quitté le monde, il conçut une extrême horreur pour tout ce que les gens du monde désirent le plus, et il ne rougissait pas d'en faire l'aveu devant eux. Il ne voulait avoir de commerce avec eux que dans l'espérance d'en gagner quelqu'un à Dieu. Il ne les jetait pas d'abord sur des discours de piété ; mais il ne manquait jamais, après s'être insinué un temps dans leur esprit par

des entretiens convenables à leur profession, de leur couler quelques bons principes et de les mettre sur l'affaire de leur salut éternel ; et il disait que, s'ils l'écoutaient volontiers, ils en deviendraient meilleurs; et que, s'ils ne prenaient pas plaisir à l'entendre, ils ne reviendraient plus le voir.

Il fut fait assistant en notre assemblée de 1690 (1). Cette charge lui convenait fort et à nous par le caractère de son esprit judicieux, modéré et impartial dans un temps assez orageux. Car c'est cette même année que le Père de Sainte-Marthe fut relégué à Saint-Paul-aux-Bois. Ainsi, les six ans que le Père de Chevigny gouverna, étaient une espèce de temps d'anarchie (2). Il s'employa fort et utilement en 1692 auprès de Madame Desmarets, sœur de M. Colbert, pour obtenir que, par le crédit de cette dame auprès de M. le duc de Beauvilliers, l'exil du Père de Sainte-Marthe à Effiat fût commué en celui de Notre-Dame de Grâces en Forez.

Passant un jour par la petite terrasse, qui est sur la sacristie de l'église Saint-Honoré, il tomba et se cassa la jambe; accident que Dieu permit sans doute pour achever de purifier et de préparer sa victime par la patience, la foi et la soumission avec laquelle il se vit depuis sensiblement dépérir jusqu'au 12 janvier 1698, qu'il consomma son sacrifice, âgé de près de 76 ans, la 35me année de sa retraite.

---

(1) *Actes de l'assemblée de 1690.*
(2) M., M., P., P.

V. de Cherigny.

Archives de la Bastille, Ravaisson, I.

p. 391 Ordre de peser la poudre de Belle-Isle.

p. 403. Lettre de Le Tellier, envoyant l'ordre de désarmer les vaisseaux de Toulon.

p. 406, id. également relative à ces vaisseaux.

M. 219

Guyet de Cherigny

portrait carré presque de face en costume oratorien, calotte
col blanc, manteau, jolis cheveux bouclés
petites moustaches et petite mouche sous la lèvre
on sent le grand seigneur et l'ancien officier

Gravé par Pierre de Rochefort

au bas Le Révérend Père
Nicolas Guyet de Cherigny
Gustos de l'Oratoire décédé le 12 janvier 1697, âgé de 76 ans
Bonum certamen certavit 2 Timo. IV

H 22.8
L. 16½ | tout le cliché

4 exemplaires

MM. 610 , **page** 104 , **N°** 590

Le conf. Nicolas Guyet de Chevigny, ci devant capitaine aux Gardes

Né à Paris, 42 ans environ laïc

Fils de Nicolas Guyet, secrétaire du roi et Geneviève Croppet

Humanités

après avoir demeuré près de 4 ans avec nous

Entré à Paris le 25 juillet , vêtu le 5 août 1664

Pension : 600# et entretien d'habits pour toujours

prêtre 28 mai 1667

S
6770.

14

Inventaire des Effets du feu R. P. de Chevigny. 14 janvier 1698.

L'an mil six cent quatre vingt dix huit le quatorzième jour de janvier, après avoir rendu les derniers devoirs de charité et assistance à Notre cher P. Nicolas Guyet de Chevigny Nous Jean Louis Delamirande, Supérieur de cette maison de l'Oratoire, Amable Gaume, Pierre Coquery Etienne Gombault Econome et François Gorcyn, Procureur général en présence de MM. Claude Robert, procureur du Roi au Chatelet, Pierre Robert, ancien avocat en la cour et Louis Robert chanoine de l'Eglise de Paris.

Sommes entrés dans la Chambre du dit défunt, P. de Chevigny dans laquelle après avoir séparé les meubles et livres de la maison d'avec ce qui peut appartenir au défunt.

Nous avons trouvé en hardes servant à son usage : une robe, une soutane, manteau long, haute chausses, un petit mantelet, une camisolle, le tout vieux que nous avons donné au tailleur pour en revetir nos frères suivant l'usage.

Plus une Robe de Chambre d'étamine noire, doublée de taffetas et de la laine entre deux.

Plus un tour de lit complet de drap violet et un lit de futaine blanche pour l'été, deux matelas, cinq couvertures, deux de laine blanche, une indienne, une d'ouate piquée d'une toile blanche, une de peau d'agneau et un couvre pied

IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

de moire violette.

Plus un lit de repos avec son matelas et son dossier, deux grands fauteuils, deux chaises, deux petits tabourets, un traversin un gros carreau et un dossier; le tout de marroquin noir.

Plus deux petites chaises de paille avec un carreau, couvertes d'une méchante serge violette.

Plus un grand rideau de fenêtre de serge violette et deux petites portières de toile peinte rouge avec un tapis de serge violette sur la grande table sur lequel est une peau pour le garantir.

Plus un parcevant de quatre feuilles grosse serge verte.

Plus un petit Bureau de noyer sur la table duquel est un tiroir et au dessus un petit gradin attaché, accompagné de huit tiroirs et d'une petite fenêtre au milieu.

Plus un écritoire de bois fermant à clef.

Plus un petit flambeau d'argent de valeur d'environ

Plus on a trouvé en argent:

un sac de sols marqués - - - - - - - -	50 ₶
un sac où étaient soixante dix écus neufs ...	252 ₶
une bourse où il y a deux demi louis d'or .	14 ₶
un sac où sont cent quatre vingt treize écus neufs; trente louis d'or neuf et quelques monnaies faisant onze cent dix neuf livres, six sols ...	1119 ₶ 6 s.
Plus dans une petite cassette trente huit pièces de dix huit sols, valant vingt sept livres ...	27 ₶
total de l'argent monnayé	1462 ₶ 6 s.

Plus deux billets : l'un de deux cents livres dû par M. Seguier Laverrière. Le f. Bretonneau a dit que l'intention du défunt P. de Chevigny était qu'on rendît ce billet de M. de la Verrière ; l'autre de quatre vingt dix livres dû par M. Bailly de Marsilly.

Et en cet endroit le R. P. Gaume a représenté un paquet cacheté sur l'enveloppe duquel sont écrit de la main du défunt Père de Chevigny ces mots : « J'ai marqué dans « ce papier mes dernières intentions ce 4 août 1695. Signé « Guyet de Chevigny, prêtre de l'Oratoire. » Lequel paquet ayant été ouvert du consentement des mesdits sieurs Robert Procureur du roi, Robert de St. Martin avocat en la Cour et abbé Robert chanoine de Paris. Il s'est trouvé sous la dite enveloppe un papier contenant ces termes : Jesus, Maria, « Je donne à la maison de l'Oratoire, rue St. Honoré « à Paris tous les meubles livres et tableaux qui se trouveront « dans ma chambre lors de mon décès et ne veux pas qu'il en « soit ôté aucun. Fait à Paris ce 20 juillet 1695. Signé « Guyet de Chevigny prêtre de l'oratoire. » et au dessous. » « L'argent comptant que je pourrai avoir sera distribué : « 300 ₶ au fr. Bretonneau qui m'a bien servi. Le reste et ce qui « me pourra être dû à nos pauvres Maisons par les soins « des R. R. P. P. Gaume et Coquery. Signé Guyet de Chevigny » « prêtre de l'oratoire. » après la lecture duquel papier, il a remis entre les mains du R. P. Gaume, pour être gardé avec l'enveloppe et joint au présent inventaire.

Plus à côté du lit sur la natte s'est trouvé un crucifix de plâtre, donné à Mde. Rozé, accompagné de

deux tableaux : l'un représentant un christ et l'autre Ste Gemme qui ont été détachés et donnés pour M. de S. C. Martin qu'on a prié de vouloir lui reconnaître ; au dessous desquels étaient deux autres tableaux ; l'un représentant une face de N. Seigneur et l'autre une Vierge qui ont été aussi détachés et qu'on a prié M. l'abbé Robert d'accepter.

Plus au dessous du Crucifix est une Vierge sur cuivre, entourée d'anges à quatre petites estampes ; le tout valant quatre livres - - - - - - - - - - - - - - 4 #

Derrière la porte sont deux petits tableaux et une Véronique valant environ vingt sols - - - - 1 #

Au dessus et à côté de la table étaient un St Suaire et un Enfant Jésus en leur cadre doré qu'on a donné à M. l'abbé Robert pour une fille de M. de S. C. Martin religieuse à Montargis. à côté sont deux estampes l'une du roi, l'autre de M. le Cardinal de Berulle en leur cadre doré et six autres petites Estampes avec leurs petits cadres de bois ; le tout valant environ quarante sols - - - - - - - - - - - - - - - - 2 #

Au dessus de la cheminée sont cinq petites estampes valant environ 15 sols - - - - - - - - - - - " 15 s.

Ensuite nous avons fait faire des paquets de livres ; il s'en est trouvé trois paquets composés de livres de différentes grandeurs dont l'un a été donné pour M. M. les Parents du défunt et les deux autres estimés : l'un quatre livres et l'autre trois livres ont été envoyés à la bibliothèque

Le Bréviaire a été donné au R. P. Guibert,

Et à l'égard des papiers : ils ont été par nous mis

tout dans une cassette ou coffre du défunt. Lequel a été fermé et cacheté du sceau de cette maison et de ceux des Prêtres soussignés pour ensuite être remis entre les mains de MM. les Parents du cher défunt en nous en donnant une bonne et valable décharge.

Et à l'égard des meubles et autres choses ci dessus mentionnés excepté les linges, habits et robes de chambre, doublée de taffetas sont demeurés du consentement de mes dits sieurs Robert, procureur du Roi, au chatelet, Robert de S. C. Martin avocat à la Cour et abbé Robert entre les mains et en la possession dudit R. P. Gaume, les meubles pour son usage et l'argent pour être distribué suivant et conformément au désir et volonté au dit défunt Père de Chevigny.

Fait et arrêté à Paris en la chambre dudit défunt les jour et an que dessus.

Signé Amable Gaume, E. Gambault prêtre de l'oratoire, P. Gouyn, J. L. de la Mirande, et P. Coquery

J. de Cherigny.

Dans une lettre de Chollet procureur des affaires de la duchesse de Savoie à cette princesse, en date du 1er Nov. 1675, à propos de l'affaire du comte Colonna, emprisonné au Châtelet puis condamné à mort, on lit ce qui suit :

« Ayant appris que le père Cherigny, de l'Oratoire, avoit vu Colonna devant sa maladie, je l'ai été voir pour tâcher de découvrir ce qui s'étoit passé dans l'entretien qu'il avait eu avec lui ; ce père, qui est en réputation d'un homme de très grande probité, m'a dit qu'il étoit vrai que Colonna l'avait envoyé prendre, & que l'ayant été voir au Châtelet, il l'avait disposé à se confesser, & justifier le marquis de Visconne au cas qu'il l'eut accusé à faux, mais que Colonna lui ayant parlé comme à un confesseur, il ne pouvait le dire à personne ce qu'il lui avait dit, quoiqu'il ne l'eût pas confessé ; que néanmoins il communiquerait sur cela des personnes éclairées.....

..... Je ne pus rien tirer de plus du père Chevigny, sinon que, comme je le pressais toujours de me dire les sentiments dans lesquels il avait vu Colonna, il me dit : Je vois bien que vous êtes à M. l'ambassadeur ; je vous prie de lui dire que je consulterai des personnes plus éclairées que moi, & qu'après cela, si on trouve que je le puisse, je lui dirai à l'oreille de lui à moi ce que j'ai appris de Colonna ; de quoi je donnai avis à l'instant à M. l'ambassadeur.

(Ravaisson, Archives de la Bastille, IV, pages 141, 2. D'après les archives de Turin.)

ECOLE MASSILLON
2, Quai des Célestins

Catherine Guérin détermina la conversion d'Ernest à l'Oratoire de M. de Cheverny.

(D'après la Conférence sur la sœur Cath. Guérin, citée par Histoire de Mlle de Gue, p. 269.)

2'

Notes concernant
le P.

S. de Cherigny.

Relation de M. Pirot confesseur de Madame de Brinvilliers. (Narration, Archives de la Bastille, IV, p. 229.)

« Le mardi 14 juillet (1676), me Président me manda chez lui par le père de Cherigny.... .... (p. 240.) — A neuf heures (la veille de l'exécution) le P. de Cherigny arrivé pour passer la nuit. — mon Père, lui dit-elle, je ne croyais pas vous voir si tard, mais, je vous prie, restez-nous encore, monsieur (M. Pirot) & moi, achever sur ce que nous faisions. monsieur, me dit-elle, en se tournant à moi comme il se retirait, je ne sais ce qu'il veut faire ici. Madame, lui répondis-je, il est bon que l'on ne vous laisse pas seule à l'avenir; il faut qu'il y ait toujours quelqu'un auprès de vous avec qui vous puissiez vous entretenir de Dieu. Ne suffit-il pas, monsieur, que vous y soyez? Je veux que vous, & tout autre me serait incommode. Madame, lui répondis-je,

je serai avec vous tant qu'il vous plaira ; mais vous me feriez plaisir si vous trouviez bon que je me retirasse chez moi pendant que le père pourrait demeurer avec vous. — Ah ! Monsieur, me dit-elle, que me dites-vous là ? je n'y puis consentir ; vous m'avez promis de ne me point quitter qu'au coup de la mort, & vous voulez vous en aller. Madame, lui répliquai-je, je crains que si vous ne me donnez un peu de temps pour me reposer, je ne puisse pas demain vous assister avec tant de force. — Monsieur, me dit-elle, cela me ferme la bouche ; demain est un jour bien plus important pour moi qu'aujourd'hui, & il faut que vous preniez du repos .....

Vendredi, 17 juillet 1676. Je m'en allai devant 6 heures à la Conciergerie ... On me fit monter à la Tour, où je trouvai le père de Chevigny pleurant à la fin d'une prière qu'il avait fait avec la dame, qui m'aborda avec la même résolution que je lui avais vue la veille..... Monsieur, me dit-elle ..... j'ai écrit trois lettres :

la

2) la première à ma soeur, la seconde à Madame de Marillac, & la troisième à M. Cousté .....
J'avais dessein de vous les remettre ... et de vous prier de les rendre à leur adresse ... mais je ne sais comment je les ai données à ce père qui me les a demandées .... — Madame, lui répondis je, le P. de Chevigny a eu raison de vous les demander; il connait Madame de Marillac, que je n'ai jamais eu l'honneur de voir; il a plus d'accès à Madame votre soeur que moi, & il est voisin de M. Cousté, que je n'ai jamais vu qu'une fois ..... »

Quand elle descendit pour la question, elle prit un livre de prières que le P. de Chevigny lui avait donné « & qu'elle tint toujours à la main jusqu'à la question. » p. 243.

Dans le tombereau qui la conduisit faire amende honorable à N. Dame, elle exprima à son confesseur le désir que M. de Brinvilliers se retire du monde « sans se faire religieux de profession & sans en embrasser la vie; il y a à Paris des communautés libres où on peut

vivre en séculier, il y a les Pères de l'Oratoire, il y a S. Lazare, il y a les bons enfants; qui empêche M. de Brinvilliers de se mettre en quelque maison comme cela pensionnaire?...» p. 254.

COUR DES COMPTES

8 janvier 1967.

Mon Révérend Père,

Diverses recherches d'histoire de l'art m'ont conduit à m'intéresser au Père Guyet de Chevigny, oratorien, dont le portrait a été peint par Rigaud et ensuite gravé. Dans les biographies usuelles, je n'ai pas trouvé de précisions sur ce membre de votre ordre qui a dû jouer, néanmoins, un rôle notable si l'on se réfère au peintre important qui l'a représenté. Je suppose que votre Ordre a dû conserver une documentation sur l'un de ses anciens membres. Puis-je vous prier de bien vouloir transmettre ma demande à celui d'entre vous qui est le spécialiste de ces questions? Je lui serais très reconnaissant de bien vouloir me fournir des références aux ouvrages qui ont mentionné

C. M. 80. — J. C. 203099. (4)

les œuvres du Père Guyet de Chevigny et s'il y a lieu quelques renseignements non publiés.

Je vous prie de vous excuser de vous déranger ainsi à ce sujet et je vous prie d'agréer, mon Père, l'expression de mes sentiments déférents.

A. P. de Mirimonde

A. P. de MIRIMONDE
Président de Chambre
à la Cour des Comptes
Membre du Conseil
des Musées.
13 Rue CAMBON
Paris 1er

Nogent-sur-Marne
5 mai 1964.

Monsieur l'Abbé,

J'ai mille excuses à vous présenter pour vous remercier de votre lettre du 11 janvier et des précieuses références qu'elle contenait. A l'occasion d'une communication à la Société d'Histoire de l'Art Français, j'aurai l'occasion d'évoquer — assez brièvement — la vie exemplaire du Père Nicolas Guyot de Chevigny. Il va sans dire que lorsque mon étude paraîtra, je vous adresserai un tiré à part de ce petit travail pour vos archives.

Je tenais à vous exprimer dès maintenant ma reconnaissance et je vous prie d'agréer, Monsieur

l'Ablé, l'expression de mes sentiments déférents.

H. Bourgeois

HÔTEL ASTORIA
103, RUE ROYALE
BRUXELLES

13 avril 1969.

Monsieur l'abbé,

Je vous remercie vivement de votre lettre : elle est fort intéressante pour l'histoire du portrait du Père de Chevigny. Je vois l'intérêt dans ma communication et la ferai relier ultérieurement avec mes diverses publications.

Il est vraisemblable, comme vous l'indiquez, que ce soit Le Brun qui ait mis Rigaud en rapport avec l'Oratoire. Le jeune portraitiste recherchait, d'ailleurs, à cette époque, la clientèle ecclésiastique. De nombreuses inscriptions au Livre de raison l'attestent.

C'était l'existence d'une réplique et de deux copies qui m'avaient incité à penser que c'était le Père de Chevigny lui-même qui avait passé commande. Le livre de raison ne mentionne pas que les paiements aient été opérés par l'Ordre, mais il peut être incomplet sur ce point.

J'avais acheté ce portrait dans une vente médiocre au temps heureux où j'avais le plaisir de collectionner en compagnie de ma Mère. Elle avait beaucoup aimé cette œuvre qui, pour ce motif, me reste un souvenir très cher. Me permettez-vous de vous demander une stricte discrétion sur ce point?

Je m'excuse de vous répondre si tardivement mais votre lettre a mis longtemps à me rejoindre en Belgique où je fais des recherches concernant l'histoire de l'art.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments déférents.

A. P. de Mirimonde

Le Père Nicolas Guyet de Chevigny

M.M. 607, 3e catalogue, N. 376 =

Nicolas Guyet de Chevigny, de Paris, entré à Paris en 1664, prêtre en 1667
mort en 1698

Listes des Assemblées =

1666	Paris	act.
1669		
1672	"	
1675	"	
1678	"	
1681	"	
1684	"	
1685	"	
1687	"	
1690	"	
1693	"	assistant
1696	"	"

MM. 580, 18, 22 octobre 1665, le confrère de Chevigny se rendra de l'Institution aux Ventus (séminaire philos.

" 35, 27 août 1666, " à Saumur en théologie

" 42, 26 Nov. 1666, " de Saumur, prendra le sous-diaconat.

" 48, prendra le diaconat et la prêtrise aux ordinations suivantes suivant la dispense des interstices qui lui est accordée

" 57, 17 juin 1667, dispensé d'écrire ce qu'on dicte en théologie à cause d'infirmités.

" 125 29 juillet 1669, permis de faire un voyage en Bretagne pour affaires particulières.

" 136 3 octobre 1669, ira résider à Saumur.

M.M. 610, p. 53 = Le confrère Nicolas Guyet de Chevigny, ci-devant capitaine aux gardes, fils de Nicolas Guyet, secrétaire du roi et de Geneviève Cropet, natif de Paris, âgé de 42 ans ou environ. Après avoir demeuré près de 4 ans avec nous, entra le 25 juillet 1664 en retraite et prit l'habit le 5 août. Il n'est pas tonsuré, il donne 600 ℔ de pension et s'entretient d'habits. Cela doit durer toujours.
N. 590
Prêtre le 28 mai 1667

Archives
à Montoult = Notes biographiques et inventaires de ses effets.

Bicaïs = L'Oratoire de France [Copie de la Bibl. Nle, T. I. p. 608. Mss. d'Aix, T. I. p. 788.

Nicolas Guyet de Chevigny, d'une famille noble de Paris, originaire de Bourgogne, vint au monde en 1622 et étant entré jeune dans le régiment des gardes françaises, il servit avec honneur et parvint de bonne heure au grade de capitaine. Ce qui n'est pas bien commun parmi les enfants de Mars, il allia toujours les devoirs de la religion à ceux de son état. Observateur exact de la discipline militaire, il donnait à la fois des exemples héroïques de valeur et de piété. On le voyait avec édification assister régulièrement aux offices de l'Eglise les jours de dimanches et de fêtes, entendre la messe chaque jour de la semaine et s'approcher souvent des sacrements. Bien loin de suivre l'exemple de tant de personnes qui, sous les plus légers prétextes, se dispensent de la loi d'abstinence et du jeûne que le christianisme prescrit en divers temps de l'année, il s'y conformait scrupuleusement, et il avait même ajouté aux jeûnes ordinaires un jeûne particulier qu'il pratiquait avec fidélité tous les samedis, par dévotion à la Ste Vierge.

Se regardant comme spécialement chargé des sujets qui composaient sa compagnie et ne doutant pas que Dieu ne lui demandât compte de leur conduite au jour du jugement, ce vertueux officier avait toujours les yeux ouverts sur eux, comme un père sur ses enfants. Il s'informait avec soin de la vie qu'ils menaient; il punissait ceux qu'il trouvait en faute et donnait des éloges à ceux dont il était content. Ne voulant rien avoir à se reprocher à leur égard, il ne manquait jamais, surtout quand ils étaient en quartier d'hiver, de les conduire lui-même à la messe et aux instructions les jours de fêtes, leur donnait en particulier les avis qu'il jugeait nécessaires selon les circonstances; et il faisait en sorte qu'ils fussent toujours occupés; qu'ils évitassent la dissipation et le libertinage; que personne n'eût à se plaindre d'eux et qu'ils se comportassent en tout temps en aussi bons chrétiens qu'en bons soldats.

Ses attentions ne se bornaient pas au spirituel. Lorsqu'il apprenait que quelqu'un de sa compagnie manquait de quelque chose, il pourvoyait à ses besoins avec beaucoup de générosité. Sa sollicitude était plus grande encore lorsqu'il s'agissait de quelque malade, ou de quelqu'un qui avait été blessé. Il était sans cesse auprès d'eux; il les faisait soigner comme s'ils avaient tenu à lui par les liens du sang, et il aurait été très fâché qu'ils eussent été en souffrance de la moindre chose. Il est aisé de se persuader combien un chef si attentif devait être aimé de sa troupe.

Ennemi de tout respect humain et plus encore de cette lâche complaisance qui porte tant de courtisans à approuver en public des actions qu'ils condamnent dans le fond de leur cœur, M. de Chevigny ne connut jamais d'autre langage que

celui de la franchise et de la vérité. A la cour, comme à la ville et à l'armée, il ne craignait pas de reprendre hardiment ceux qu'il voyait offenser Dieu. L'estime et le respect que ses vertus lui avaient acquis, lui donnaient la liberté d'en agir ainsi, sans que personne osât s'en fâcher, pas mêmes les seigneurs de la première qualité, qui l'honoraient comme un saint. Il se plaisait beaucoup en la compagnie des ecclésiastiques qui vivaient d'une manière convenable à leur état, et quelquefois il se permettait de donner des avis salutaires aux prélats de sa connaissance qui, au lieu de demeurer dans leurs diocèses, où ils pourraient faire, disait-il, des biens infinis, s'exposaient en allant à la Cour, à y prendre des impressions peu dignes de leur caractère et à perdre la considération qu'on avait pour eux en province.

Des sentiments de religion dont il était pénétré, éclataient dans toutes les occasions. On raconte qu'ayant été blessé devant une place que le roi assiégeait en Hollande, et voyant couler son sang, il dit : « Que je serais heureux, si ce sang était répandu pour la foi ! » Le chirurgien qui le pansait, répartit qu'il était glorieux à un officier comme lui de mourir pour le roi : « Oui, mon ami, répondit-il ; mais il est encore plus glorieux pour un chrétien de mourir pour son Dieu qui est mort pour lui et qui a répandu son sang sur une croix pour le délivrer de l'enfer. » Tel était ce sage et pieux militaire, à qui il serait avantageux pour le bien de la patrie, que les personnes de son état ressemblassent ; l'expérience faisant voir tous les jours que, quand on est exact à rendre et à faire rendre à Dieu ce qui est dû à Dieu, on ne manque jamais de rendre et de faire rendre à César ce qui est dû à César ; tandis qu'une expérience contraire prouve qu'il y a peu à compter sur la droiture et la fidélité des hommes en place, dont l'esprit de religion ne dirige ni les desseins ni les actions.

Louis XIV ayant fait arrêter le surintendant Fouquet à Nantes, le 5 septembre 1661 et voulant s'assurer de Belle-Isle qui appartenait à ce célèbre ministre, y envoya Mr. de Chevigny, avec ordre de se rendre maître de l'isle et de la citadelle et d'y commander en son nom en qualité de gouverneur de la place. Cette commission était une marque de confiance de la part du monarque et un commencement de récompense des services de celui à qui elle était donnée. Mais M. de Chevigny ne garda pas longtemps ce gouvernement. Dégoûté depuis longtemps d'un monde qui lui avait toujours paru plus propre à faire des malheureux que de vrais heureux, il pensa tout de bon, quoiqu'il n'eut qu'environ 42 ans, à renoncer aux emplois dont il était en possession et à ceux qu'il pouvait encore espérer de sa faveur à la Cour, pour n'avoir plus à s'occuper à l'avenir que de la grande affaire de son salut ; mais, considérant que ce ne serait faire les choses qu'à demi ; qu'il pourrait même manquer son but et être tenté dans la suite d'accepter de nouveaux emplois, si, en quittant le monde, il ne choisissait pas une retraite qui le fixât d'une manière stable dans le service de Dieu, il résolut d'entrer dans la Congrégation de l'Oratoire.

Sa modestie ne lui permettant pas d'aspirer à la prêtrise, il ne voulut d'abord y être reçu qu'en qualité de frère servant. Mais comme cet état ne convenait ni à sa naissance, ni aux grades auxquels il avait été élevé et que, d'ailleurs en demeurant dans cet état, il ne pourrait être d'aucune utilité à l'Eglise, le P. de Saint Ol qui le dirigeait dans la

vocation, lui fit faire des observations qui le déterminèrent à s'abandonner aveuglément à la volonté de ses supérieurs. Tout étant convenu, il vendit sa compagnie dont il donna une partie du prix à la maison de Montpellier et ayant placé le reste sur l'hôpital de Lyon et mis ordre à toutes ses affaires, il fut admis à l'Institution de Paris en 1665.

Les grands exemples qu'il donna dans cette maison, firent la plus vive impression sur l'esprit des jeunes gens qui était en probation avec lui, et, lorsque l'année suivante, il alla étudier en théologie à N.D. des Ardilliers, on ne fut pas moins surpris et édifié de voir un ancien capitaine couvert de blessures, suivre le cours d'une classe comme un écolier de 20 ans et passer des heures entières à prier devant l'image de la Ste Vierge, pour la remercier des dangers dont il croyait avoir été délivré par son intercession. Considérant et repassant dans son esprit le nombre de soldats et d'officiers qui avaient été tués à ses côtés dans les différentes actions où il s'était trouvé, il ne pouvait retenir ses larmes, en pensant à la grâce que Dieu lui avait faite de ne lui avoir pas fait subir le même sort « Dans mes temps, disait-il, où il était si peu disposé à comparaître devant son redoutable Tribunal. Benedic, anima mea Domino, s'écrit-il avec le prophète, et noli obliviscì omnes retributiones ejus! »

Pour attirer de plus en plus sur lui les miséricordes du Seigneur et se préparer à recevoir avec fruit la grâce de l'ordination, il joignit à ses prières d'abondantes aumônes, pendant les 2 années passées à Saumur. Devenu prêtre en 1668, il voulut aller travailler aussitôt aux missions de la campagne. La piété qu'il faisait paraître à l'autel, ses manières douces, sa vie édifiante, les charités qu'il faisait aux pauvres et le zèle avec lequel il parlait de Dieu ébranlaient les pécheurs les plus endurcis. On en vit plusieurs qui, après avoir résisté à d'habiles théologiens et à de fameux prédicateurs, furent si touchés des instructions de ce saint missionnaire, qu'ils vinrent se jeter à ses pieds, le prièrent de les diriger dans l'œuvre de leur salut, reçurent avec humilité les pénitences qu'il jugea à propos de leur imposer et vécurent depuis très chrétiennement.

Mais à peine avait-il paru, pour ainsi dire, aux missions qu'il fut obligé d'en interrompre le cours pour s'embarquer sur l'escadre que Louis XIV envoya en 1669 au secours de Candie, que les Turcs tenaient assiégée depuis 3 ans. Ce fut la Duchesse de Longueville, si connue par la part qu'elle eut aux troubles de la Fronde et par la vie pénitente qu'elle mena ensuite, qui l'engagea à suivre dans cette campagne le Comte de St Paul, son fils, afin de modérer l'ardeur et l'impétuosité de son âge et de l'entretenir dans les sentiments de religion qu'elle avait tâché de lui inspirer. Ce prince que la mort moissonna 3 ans après, c'est-à-dire le 12 juin 1672 à côté du grand Condé, son oncle, au passage du Rhin, au moment qu'il devait être élu roi de Pologne, n'avait encore que 20 ans et il réunissait déjà les qualités les plus brillantes. Le Père de Chevigny, suivi du Père Jacques Brunet et du Frère Fr. Herbet, que le P. Renault lui avait donnés pour compagnons, s'embarqua donc avec lui, et trouvant à sa suite un nombre de jeunes seigneurs qui avaient voulu partager ses dangers et sa gloire; il leur servit de Mentor. Sa seule présence leur inspirait du respect: sa honnêteté gagna leur confiance et le sel qu'ils trouvaient dans ses conversations leur faisait sacrifier sans regret les amusements qu'ils étaient en usage de prendre sur

leur bord, au plaisir d'être auprès d'un homme qu'ils regardaient comme leur père et comme leur maître dans l'art de la guerre.

Charmés de trouver en lui un ancien officier qui joignait l'expérience à la théorie et qui avait l'esprit orné de toutes sortes de connaissances, ils lui faisaient mille questions relatives à la profession des armes. Le C. de Chevigny répondait à ce qu'on lui demandait avec beaucoup de précision, d'agrément et d'honnêteté. Il faisait la description des batailles et des sièges où il s'était trouvé, sans omettre la moindre chose de ce qui s'y était passé. Il ajoutait à ces détails des remarques très judicieuses, et y mêlait, sans paraître y toucher, des réflexions chrétiennes si utiles et si à propos, que chacun de ses entretiens valait pour ces jeunes militaires une excellente leçon de tactique et de religion. Attentif à tout ce qui pouvait les porter au bien, il leur racontait des histoires édifiantes et des traits de vertu dont il avait été témoin; il leur donnait des avis fort sages pour se conduire d'une manière digne de leur naissance et de leur état. Il leur faisait faire tous les jours, soir et matin, la prière en commun. Il leur parlait aussi sur le duel avec tant de bon sens qu'ils étaient forcés de convenir de la vérité de ses raisons. En un mot, il n'oublia rien, pendant la traversée, pour leur inspirer les sentiments d'honneur et de piété dont il avait donné lui-même, en toute occasion, des preuves non équivoques; et lorsque, arrivés à Candie, il fallut se présenter devant les assiégeants, il engagea les uns et les autres à se préparer au combat en véritables chrétiens et à moins compter sur la force de leurs bras que sur le secours du Dieu des armées. A sa persuasion, plusieurs firent des confessions générales et soutenus par les exhortations pathétiques qu'il leur fit, le crucifix à la main, dans les diverses attaques qu'il y eut de part et d'autre, ils montrèrent un courage intrépide et soutinrent avec dignité la gloire du nom français. La place ayant été enfin obligée de se rendre aux Turcs, le 16 septembre 1669, nos vaisseaux retournèrent en France, où le C. de Chevigny eut la consolation de ramener le comte de St Paul et les jeunes seigneurs qui l'avaient accompagné, sans qu'il fût rien arrivé de fâcheux à aucun.

Il semblait tout naturel qu'en arrivant à Paris, il prît qq. temps pour se refaire des fatigues d'un aussi pénible voyage; mais, préférant le travail au repos, il s'empressa d'aller joindre une troupe de prêtres de l'Oratoire en mission dans le Diocèse de Sens. Ce genre d'occupation où il y a tant de bien à faire, se trouvait si analogue à son goût et à son zèle, qu'il y consacra, le reste de sa vie, une bonne partie de l'année. Sans s'écouter ni se ménager, il se chargeait ordinairement de ce qu'il y avait de plus difficile, ne trouvant pas de plus grande satisfaction que de travailler à la vigne du Seigneur et de soulager autant qu'il le pouvait ses confrères.

De retour à Paris, après s'être bien fatigué dans ses missions, il se remettait au travail avec la même ardeur que s'il n'avait rien fait depuis longtemps. Le confessionnal, les hôpitaux, les prisons, les maisons des malades étaient les lieux où on était comme assuré de le trouver, quand on avait besoin de lui. Il se faisait peu de bonnes œuvres auxquelles il n'eût qq. part. Partout où il paraissait, il y portait J.C. Il en était si bien rempli que ses discours et ses actions ne respiraient que l'esprit de ce divin Sauveur.

Le maréchal de Turenne ayant été tué d'un coup de canon, le 27 juillet 1675 près de Salzbach et le roi voulant qu'il fût enterré à Saint Denis, comme le connétable du Guesclin, sa Majesté envoya le P. de Chevigny en Alsace pour accompagner conjointement avec le P. de Mons, aumônier général de l'armée, le corps de l'illustre guerrier en France, où il fut transporté et placé avec beaucoup de pompe dans le tombeau de nos rois, tandis que son corps fut déposé dans l'église des carmélites du grand couvent de Paris, où ce maréchal avait deux nièces, sœurs du cardinal de Bouillon.

Dix ans après cet événement, le Père de Chevigny retourna en Alsace accompagné du célèbre Père Duguet, qui était encore dans l'Oratoire. Ils furent appelés l'un et l'autre à Strasbourg par le maréchal de Chamilly, premier gouverneur de cette ville dont le roi venait de se rendre maître le 30 sept. 1681 pour y travailler à l'instruction de la garnison et des luthériens qui étaient en grand nombre dans ce pays. Le cardinal de Furstemberg, alors évêque de cette ville, touché du mérite de ces deux zélés missionnaires, et des succès étonnants qu'ils avaient eus dans leurs travaux, résolut, en leur considération, de donner son séminaire à la Congrégation dont ils étaient membres. Mais la mort l'ayant enlevé à son diocèse, le 1 avril 1682, le prélat qui lui succéda, ne donna pas de suite au projet.

Parmi les sujets qui, après la révocation de l'édit de Nantes, furent pris par ordre du roi dans la même congrégation pour aller prêcher dans les provinces infectées de l'hérésie de Calvin, le P. de Chevigny fut nommé chef avec le P. de la Grande des missions d'Alais et de Sommières dans le diocèse de Nîmes. Le premier avait pour coopérateurs le P. Moret, habile controversiste et deux de ses neveux: le P. Guibert et l'abbé Robert qui, de prêtre de l'Oratoire était devenu chanoine de Chartres. Ils commencèrent donc leurs exercices à Sommières, où les protestants, qui étaient en grand nombre, se montrèrent fort assidus et très dociles: ce qui rendit la mission fructueuse.

Ecrivant à ce sujet au P. de Ste Marthe, le P. Guibert lui disait: « Je ne crois pas qu'il y ait un endroit dans le Languedoc, où les « sujets soient mieux disposés. Le P. de Chevigny les a tous visités en particulier et les a si bien gagnés par cette douceur d'esprit et cette « effusion du cœur qui lui sont si naturelles, qu'il les a presque tous réduits. Ils le viennent voir au nombre de 20 ou 30 par jour. « Nous ne faisons que deux sermons dans l'église; mais ce cher oncle en fait chaque jour une douzaine dans sa chambre, où il tient ses « assises, expliquant à ces bonnes gens les vérités controversées et l'avantage qu'il y a de fréquenter les sacrements; les embrassant, « leur promettant toutes sortes de secours, leur offrant son bien, louant ceux qui sont le mieux intentionnés, encourageant les « faibles, prenant parfois un ton de capitaine avec les mutins qui lui demandent ensuite pardon. Ses conférences ne finissent point « qu'il ne leur ait fait choisir un confesseur. Il est toujours pour les voies de douceur. S'il écrit à Mgr l'Intendant qui lui donne tout son « crédit, ce n'est que pour obtenir des grâces. »

Doué de cette humeur bienfaisante qu'on lui avait toujours connue, lorsqu'il était dans le monde, il distribuait libéralement des aumônes à un grand nombre de familles nécessiteuses; il habillait beaucoup de pauvres; il payait des pensions dans des couvents à plus de 40 jeunes personnes du sexe; il faisait donner à manger à plus de 300 pauvres, trois fois la semaine, dans une espèce de maison de charité qu'il avait établie, prenant plaisir d'aller manger parfois avec eux et de les servir de ses propres mains. Il distribua encore près de 100 pistoles en livres de dévotion. Il est vrai qu'il avait reçu pour cela mille écus

Salsbach et le roi voulant
: en Alsace pour
n France, où il fut
s l'église des carmélites

Duguet, qui était encore
ouvernant de cette ville
es huthériens qui étaient
deux zélés missionnaires,
inaire à la Congrégation
succéda, ne donna

e congrégation pour aller
irande des missions d'Alais
controversiste et deux de ses
commencèrent donc leurs
très dociles : ce qui rendit

dans le Languedoc, où les
foncent d'esprit et cette
de 20 ou 30 jeunes jours.
sa chambre, où il tient ses
crements ; les embrassant,
ômés, encourageant les
conférences ne finissent point
qui lui donne tout son

onde, il distribuait
s ; il payait des pensions
trois fois la semaine,
is avec eux et de les servir
reçu pour cela mille écus

de l'argent du roi ; mais comme cette somme était fort au-dessous de ses largesses, il y ajouta plus de la moitié de ses propres fonds. »

Cela lui attira, dit l'auteur du supplément au Traité des édits (p. 451) mille bénédictions, particulièrement de la part des « pauvres gens, qu'il laissa en état de continuer leurs ouvrages ; c'est ce qu'on appelle une double aumône. Aussi disait-il « agréablement, pour ne pas dire cavalièrement, qu'après l'instruction nécessaire, un écu donné à propos valait bien un argument « de docteur pour ces bonnes gens. » Des conversions nombreuses et bien sincères furent le fruit et la récompense de ses soins et de sa charité. On dit qu'il parlait de Dieu d'une manière si tendre que les larmes lui coulaient, malgré lui, des yeux. Les peuples, « qu'il avait gagnés à la foi catholique, avouaient qu'à la vérité leurs ministres les entretenaient aussi souvent de J.-C ; mais qu'il y « avait cette différence dans la manière dont ils le faisaient, que c'était des hommes qui parlaient par leur bouche au lieu que c'était J.-C. « même qui parlait par la bouche du P. de Chevigny. Lorsque ce digne ministre de l'Evangile quitta Sommières, au mois de Mai 1686, « Mgr Séguier, évêque de Nîmes, disait dans une lettre au P. de Ste Marthe : « On ne peut rien ajouter au zèle et à la prudence que le « P. de Chevigny a fait paraître dans sa conduite. Il emporte avec lui l'amour et l'estime du Bas Languedoc et particulièrement de mon « diocèse. Il a bien voulu me témoigner qu'il était satisfait de moi ; mais je le suis beaucoup plus de lui. Il m'a témoigné aussi qu'il était « disposé à retourner dans l'automne, et, si la Providence le permet ainsi, j'en bénirai en particulier. »

Ses vertus et ses lumières lui avaient fait une si grande réputation dans le public et parmi les officiers des troupes de Sa Majesté que le Comte de Santena, colonel d'un régiment de Savoie, qui servait alors en France, ayant entendu parler de lui, vint exprès de Flandre à Paris pour le consulter sur le dessein qu'il avait formé de renoncer au monde. Le seigneur, fils du marquis de Tana, gouverneur de Turin, s'étant mis sous la conduite du P. de Chevigny, se démit de ses emplois militaires et se retira à l'Institution de l'Oratoire, dans la disposition d'y passer le reste de sa vie dans la pratique des œuvres de piété ; mais la Providence l'ayant porté en 1692 à faire un voyage à la Trappe, en compagnie de son directeur, il s'y trouva précisément lorsqu'on fit les obsèques de Dom Palemon, qui, après avoir été capitaine dans un régiment d'infanterie, avait quitté le service pour se retirer dans ce monastère. Le comte de Santena fut si touché du récit qu'on lui fit de la vie de ce pieux religieux, qu'il résolut aussitôt d'embrasser le même état. S'en étant ouvert au P. de Chevigny et par celui-ci au R. P. abbé, il exécuta son dessein en prenant la place, l'habit et le nom du défunt ; et il finit ses jours comme lui dans ce saint lieu, en odeur de grande piété.

Ce fut encore au P. de Chevigny que s'adressa M. d'Avignon, lieutenant-colonel du régiment de ...., lorsque, dégoûté du monde, il jugea mettre un intervalle entre la vie et la mort, en se retirant dans une communauté où il n'eût à s'occuper que de son salut. De l'avis de l'homme sage qu'il avait pris pour guide, cet officier, après avoir renoncé à une pension que le roi lui avait accordée sur un bénéfice, choisit pour sa retraite la maison de l'Oratoire de N.-D. des Ardilliers, où il vécut 10 ans comme un anachorète,

laissant à sa mort une mémoire qui a été en grande vénération pendant longtemps.

Ce n'était pas seulement pour des affaires de conscience qu'on recourait au P. de Chevigny. Ses liaisons avec les ministres et quelques officiers généraux ; la correspondance qu'il entretenait avec eux ; les lettres en chiffres qu'on trouva en grand nombre chez lui après sa mort, ne permettent pas de douter qu'on ne l'eût initié dans les secrets de l'État et qu'on ne se soit servi des vastes connaissances qu'il avait acquises, étant au service, dans l'art de la guerre et de la politique. Mais on peut assurer, connaissant sa vertu, qu'on faisant part de sa façon de penser sur des objets qui lui étaient devenus en quelque façon étrangers depuis sa retraite, il suivait moins son inclination que le devoir, que sa qualité de citoyen, à laquelle il n'avait point renoncé, lui imposait encore envers la patrie.

Sa piété était si universellement reconnue, qu'elle lui attira souvent des hommages capables de l'ébranler, si elle avait été moins solide et moins affermie. Il était recherché et visité par tout ce qu'il y avait de grand à Paris. Prélats, seigneurs, officiers, magistrats et un grand nombre de personnes recommandables par leur mérite allaient s'édifier auprès de lui, le plus souvent qu'il leur était possible. Le duc d'Orléans, frère unique du roi, ayant coutume d'aller assister aux offices de l'Oratoire, aux 4 principales solennités de l'année, ne manquait jamais en entrant dans la maison, de demander le P. de Chevigny, auquel il donnait, en présence du P. général et de la Communauté entière, toutes sortes de marques d'estime, de confiance et d'attachement. Mais cette distinction si honorable, bien loin de lui faire plaisir, blessait sensiblement son humilité et sa modestie. Il aurait souhaité pouvoir se cacher et ne point paraître dans ces occasions, car il n'aimait rien tant que d'être oublié ; et, plus on lui marquait de considération, plus il s'efforçait de diminuer la bonne idée qu'on avait de lui.

Jamais homme ne fut moins prévenu en faveur de sa façon de penser, ayant toujours eu meilleure opinion du sentiment des autres que du sien propre. Il s'soumettait volontiers à leur avis, à moins que les choses dont il s'agissait ne lui parussent évidemment contraires à la vérité ou à la justice. Quoiqu'il eût toutes les qualités nécessaires pour bien conduire une maison, il ne se croyait pas fait pour être à la tête d'une communauté. Sans faire paraître la moindre opiniâtreté, il s'en excusa toujours avec tant de modestie et de piété, que l'estime et le respect que l'on avait pour lui furent cause qu'on n'insista pas beaucoup. Mais, malgré sa répugnance, il fut obligé de se rendre aux vœux des assemblées de 1690 et de celle de 1693, lesquelles l'élurent d'une voix unanime assistant de la Congrégation. Le P. de Chevigny remplit, comme on s'y attendait, cette charge à la satisfaction de tout le monde. Zélé pour les intérêts de son corps, ce digne membre lui consacra tous ses travaux ; il lui rendit tous les services qu'il put. Il était extrêmement sensible aux moindres disgrâces qui lui arrivaient, et il n'y a point de sacrifices qu'il n'eût fait pour sa défense et pour sa gloire. Il y avait attiré 4 de ses neveux, dont 2 y sont morts après y avoir vécu avec piété et édification.

Enfin le P. de Chevigny que les années et ses travaux apostoliques non interrompus avaient rendu pesant, fit une chute en se rendant un jour à l'église, dans le courant de l'été de l'année 1697 et il eut le malheur de se casser une jambe.

Dieu le permit ainsi, afin qu'après avoir donné l'exemple de toutes sortes de vertus, il achevât de se purifier par les souffrances. Il les supporta, en effet, avec une patience admirable et il demeura 40 jours dans son lit, aussi tranquille et aussi content que s'il n'avait senti aucun mal ; étant uniquement occupé à louer Dieu, à le bénir, à le prier, se servant pour cela des pieuses et ferventes aspirations pour les agonisants qu'il avait fait ajouter à la fin de la vie du V. de S. Pé.

Ce qui l'affligea le plus dans ce fâcheux accident, ce fut de se voir privé de la consolation de célébrer les saints mystères. En dédommagement, il reçut plusieurs fois la sainte communion dans son lit ; et, dès qu'il put en sortir, il se fit porter à la tribune qui était à côté de sa chambre pour y entendre chaque jour la messe et y adorer le saint sacrement. Mais, voyant que son état, bien loin de changer en mieux, devenait tous les jours pire, il fit à Dieu le sacrifice de sa vie. Ce sacrifice était d'autant plus généreux et sincère, de sa part, que s'y étant préparé depuis longtemps, il avait moins à redouter la colère du juste juge.
Il mourut plein de jours et de mérites le 12 janvier 1698, dans la maison de Paris, où il avait fait sa résidence depuis la fin de son institution. Il était âgé de 76 ans ou environ et il fut regretté comme un de ces hommes rares dont on ne peut guère espérer de réparer la perte.

Cloyseault : Ménologe, p. 386, 387, 388 =

Le Père Nicolas Guyot de Chevigny était parisien, d'une famille originaire de Bourgogne. Il suivit le parti des armes les premières années de sa vie et il fut capitaine dans le régiment des gardes. Il fit plusieurs campagnes et il se trouva en plusieurs rencontres et batailles générales, où il fit paraître beaucoup de générosité et de courage. Mais ce qui le distingua davantage dans les armées fut sa sagesse et sa piété ; car, ce qui est rare et plus admirable, est que pour lors, tout capitaine aux gardes qu'il était, il n'était pas moins pieux que depuis qu'il fut prêtre de l'Oratoire. Dieu lui inspira une forte pensée de renoncer à toutes les fausses espérances de la fortune pour se consacrer entièrement au service de l'Eglise dans la Congrégation de l'Oratoire. Il se mit sous la direction du R. P. de Saint Pé qui l'éprouva pendant plusieurs mois et qui lui donna plusieurs pratiques de piété pour obtenir de Dieu les lumières qui lui étaient nécessaires pour ne se point tromper dans une affaire de cette importance. Enfin, vivement convaincu que Dieu l'appelait à l'Oratoire, il vendit sa charge de capitaine aux gardes et il entra dans la Institution. Depuis ce temps, toute sa vie n'a été qu'une pratique continuelle aux bonnes œuvres. On le trouvait souvent dans les hôpitaux auprès des malades pour les consoler, ou dans les prisons pour exhorter les criminels et partout il répandait de larges aumônes. Tout son zèle n'était pas répandu au-

dehors. Il n'en avait pas moins pour la congrégation. Il l'aimait d'un amour sincère, comme il l'a témoigné par les grands services qu'il lui a rendus. Il était extrêmement sensible aux moindres disgrâces qui lui arrivaient et il aurait volontiers donné sa vie et son sang pour sa défense.

Etant vieux, il se laissa tomber un jour, allant à l'office et il se cassa la jambe. Il souffrit cet accident avec une patience admirable. Ne pouvant dire la messe, son lit lui servait d'autel où plusieurs fois le jour il s'offrit à Dieu en sacrifice. D'abord qu'il put sortir du lit, il se fit porter à la tribune qui était proche de sa chambre où tous les matins il entendait des messes et adorait le St Sacrement.

Toute sa vie a été si exemplaire et si édifiante qu'on peut dire de lui qu'il a été un saint capitaine, un saint courtisan et un saint prêtre de l'Oratoire. Sa mort répondit à une telle vie. Il reçut les derniers sacrements avec une grande dévotion et il mourut à Paris le 12 janvier 1698

A consulter : Les ouvrages sur l'affaire Fouquet. —

Ste Beuve, Port Royal, 2e édition, t. V p. 367. —

St Simon : Mémoires, édit. Chéruel, in 12, t. I, p 324. —

Pierre Coste : Monsieur Vincent, Paris, Desclée. t. I. p 526 :

En 1659, les sœurs de S. Vincent débarquent à Belle-Ile en mer en mai 1660. Sœur Mathurine Guérin prenait la direction d'un hôpital fort délabré. Elle trouva dans l'île un clergé sans instruction et sans vertu. Les prêtres ne prenaient pas la peine de demander les pouvoirs pour confesser, peut-être ignoraient-ils qu'il en fallait. « Il y a seulement un prêtre en l'île en bonne réputation, » écrivait-elle le 20 août 1660, et cet ecclésiastique habitait à deux lieues.

Quand le surintendant Fouquet tomba en disgrâce, ses affaires commerciales périclitèrent et Belle-Isle se dépeupla. Sœur Guérin, privée de son unique protecteur, comprit que les sœurs aussi devraient se retirer. Elle alla faire ses adieux à M. de Chevigny, lieutenant du roi à la citadelle. Mais celui-ci la supplia de rester. « Comptez sur moi, lui dit-il, je vous procurerai ce qu'il faut pour entretenir et restaurer votre hôpital. » Il tint parole. Non seulement il fut possible d'effectuer les réparations nécessaires, mais aussi de bâtir une chapelle qui fut dédiée à N. Dame. Sœur Guérin portait elle-même, comme un manœuvre, des pierres et autres matériaux de construction.

M. de Chevigny entra plus tard à l'Oratoire : la conversion était due, affirmait-il, à l'édification que lui donnait la modestie angélique de sœur Mathurine. Il conserva toujours la plus profonde estime pour la vertu de celle qu'il appelait sa mère spirituelle et qu'il continua de voir et de consulter à Paris dans ses vieux jours. (Dans l'ouvrage se trouve un portrait de sœur Mathurine Guérin)

Mme Albert-le Roy = Correspondance de Quesnel, Paris, Perrin, 1900, 2 vol in 8

— T. I. p. 174, Quesnel au P. du Breuil, mai 1691
" N'admirez-vous point le P. de Chevigny dans cette place ? Belle-Isle lui conviendrait mieux. Voilà, mon cher Père, comme va le monde !
Le P. de Chevigny avait été dans l'Assemblée de 1693 nommé assistant du P. de St Martin. Pendant l'exil de ce dernier à St Paul aux bois, il gouverna l'Oratoire avec les 2 autres assistants.
Le P. du Breuil était à ce moment prisonnier à Belle-Isle et c'était dans cette île que le capitaine de Chevigny arrêta Fouquet.
— T. II. p. 7 = Quesnel à du Vaucel, 24 janvier 1698 =
" on a porté à Port Royal les saintes dépouilles de feu M. de Tillemont... C'était assurément un grand serviteur de Dieu.
" La Gazette de France en a fait une mention honorable, aussi bien que d'un P. de Chevigny, de l'Oratoire, qui était de
" mes bons amis et avait été autrefois capitaine aux gardes, avait commandé dans Ypres et dans Belle-Isle, où il fut
" envoyé pour s'en rendre maître quand on arrêta M. Fouquet. C'était un homme bien à Dieu. "